VOLUME XIII.—No 17 MONTREAL, LUNDI 23 JANVIER 1922 TROIS SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne

CANADA.. .. .. $8.00
Etats-Unis et Empire Britannique .. $8.00
UNION POSTALE $10.00

Édition hebdomadaire

CANADA.. .. .. $2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE.. $3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Rédaction et administration
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460
SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

BENOIT XV

"Gloire à Dieu et longue vie à son vicaire, Sa Sainteté Benoît XV!" écrivions-nous, le 4 septembre 1914, au lendemain du jour où l'Eglise acclamait son nouveau chef. Nous étions loin de penser qu'en si peu d'années nous incomberait le douloureux mais consolant devoir de convier nos lecteurs à prier le Souverain Maître d'étendre sa miséricorde sur l'âme du serviteur de ses serviteurs.

Inauguré dans le deuil et l'angoisse, au début de la crise de folie furieuse qui s'était emparée de l'Europe chrétienne, le nouveau règne laissait néanmoins entrevoir de longs jours, des jours glorieux pour l'Eglise, bienfaisants pour l'humanité. De l'élu du conclave tous ceux qui le connaissaient se plaisaient à louer la piété, la distinction, la haute culture, la loyauté, le tact, la clairvoyante prudence. Son séjour prolongé à la Secrétairerie d'Etat avait mis en relief ses qualités diplomatiques et sa puissance de travail; son bref mais fructueux épiscopat de Bologne avait justifié pleinement la confiance de Pie X, qui l'avait appelé, un peu contre l'avis de ses conseillers et dans des circonstances périlleuses, à ce siège illustre mais fatal à tant d'évêques et de légats.

Quelle trace laissera dans l'histoire le pontificat, si brusquement interrompu, de Benoît XV? Comment soutiendra-t-il la comparaison avec ceux si remarquables, quoique fort dissemblables, de ses trois prédécesseurs: Pie IX, Léon XIII, Pie X? Pie IX, le pape des luttes héroïques, des triomphes éclatants et des défaites plus glorieuses encore; Léon XIII, le docteur lumineux; Pie X, le rénovateur de la vie intime de l'Eglise. Il est trop tôt pour établir le parallèle et formuler un jugement.

Du point de vue humain, même éclairé par la foi, il semblerait que ce règne trop court, et si tragiquement assombri, n'a pas donné les fruits que laissaient espérer les vertus et les talents du pontife. La guerre, l'affolement des peuples, l'hostilité sourde ou dédaigneuse des gouvernements, l'inertie de trop de catholiques ont paralysé l'action ostensible de Benoît XV. Il meurt avant que l'humanité n'ait compris la hauteur de sa pensée, son constant souci du bien spirituel et temporel des sociétés. Il a voulu éclairer les hommes, panser leurs plaies morales, alléger leurs maux matériels: les hommes ont repoussé sa main bienfaisante, ils sont restés sourds à sa parole, ils ont fermé les yeux à la lumière qu'il ne cessait de leur montrer.

Mais si, au regard des faits patents, le pontificat de Benoît XV laisse dans l'histoire une trace moins marquée que celle de ses prédécesseurs immédiats, il se peut qu'au jugement de Dieu ce soit l'un des plus féconds et des plus salutaires.

Dans la vie des papes, des papes pieux surtout, il y a quelque chose de la vie du Sauveur, dans leurs souffrances quelque trait de Sa passion. Le successeur de Pierre n'est pas seulement le chef visible de l'Eglise dont le Verbe incarné fut le fondateur et reste le chef invisible et éternel; il n'est pas seulement l'indéfectible gardien de la foi et de la morale: il est aussi, comme Son Maître, la victime expiatoire des crimes de l'humanité. Ce fut tout particulièrement le rôle de Benoît XV.

Pie X est mort, nous a dit son successeur, "de la souffrance causée par la lutte fratricide qui venait d'éclater en Europe". Benoît XV, on peut l'affirmer, est mort des tortures morales qui ont fait de lui le véritable martyr de la guerre et des maux qu'elle a engendrés. Le jour de son élection a marqué le commencement de sa douloureuse passion. Elle a duré jusqu'à sa mort. Il a été moralement flagellé, couronné d'épines et crucifié. Parce qu'il aimait son peuple, il a subi la haine dédaigneuse des puissants et les insultes de la populace. Il a surtout connu, hélas! l'angoisse du délaissement, de l'abandon des siens. Dans son agonie, il a vu ses disciples, ses frères, tomber dans le sommeil de l'indifférence, puis s'enfuir, faire le vide autour de lui, le renier et le livrer aux opprobres de ses ennemis, des ennemis de Dieu et des hommes. Ce fut peut-être la plus cruelle de ses souffrances.

* * *

Dès le début de son pontificat, il éleva la voix pour apaiser les haines. Au premier anniversaire du conflit, il lança un appel de paix "aux peuples belligérants et à leurs chefs". L'année suivante, il renouvela, à plus d'une reprise, ses démarches pacificatrices. Après trois années de guerre, pénétrant au coeur même des questions en dispute, il tentait d'amener les chefs d'Etat sur un terrain d'accord possible.

Qu'on relise cette note du 1er août 1917 et qu'on ose nier, à la lumière des développements ultérieurs, la haute sagesse des solutions proposées par le Pape! Si sa voix avait été entendue, des millions de vies humaines auraient été épargnées, l'action dévastatrice des armées aurait cessé quinze mois plus tôt, une paix "juste et durable" aurait pu s'établir, les ruines seraient moins irréparables, les haines et les rancunes moins profondes, les menaces de revanche moins redoutables, les méfiances réciproques, même entre les vainqueurs, moins aiguës.

Mais le monde, dominé par les puissances de ténèbres, repoussa la lumière. Peuples et chefs d'Etat restèrent sourds à la voix de celui qui voulait leur salut et leur en indiquait le chemin.

Un jour même, les chefs des nations qui se targuaient de combattre pour la civilisation et la liberté se liguèrent dans l'ombre et résolurent de bâillonner le Pape, le seul homme dont l'autorité morale est assez forte pour enseigner aux sociétés la connaissance et le respect des principes de toute vraie civilisation, de toute légitime liberté. Et ce qui démontre davantage la dégradation où le genre humain est tombé, le jour où ce pacte d'infamie fut révélé, le monde resta silencieux. Même parmi les fidèles, quelques voix à peine s'élevèrent pour protester contre cette insulte haineuse et stupide lancée contre le vicaire du Christ.

Partout, la haine, la peur, la servilité, la voix du sang, le faux patriotisme étouffaient les consciences.

Tout au long de cette route douloureuse, jalonnée de calomnies, d'embûches et de trahisons, le serviteur des serviteurs de Dieu, en montant au calvaire, consolait les affligés, répandait les bienfaits, multipliait les oeuvres de charité en faveur de ceux mêmes qui le calomniaient et l'insultaient davantage.

L'historien consciencieux de cette période de honte devra rechercher et mettre en lumière les multiples interventions du Saint-Siège en faveur des victimes de la guerre, les secours prodigués aux blessés et aux prisonniers, les adoucissements apportés par son influence discrète et constante à maintes mesures de guerre ou de représailles. Il devra noter également l'inaltérable douceur du Pape, la patiente résignation qu'il opposa à toutes les injures, à tous les mensonges, à toutes les rebuffades.

Ce n'est pas qu'il fût insensible. Dans chacune de ses démarches pour la paix, on retrouve une note brève, une plainte discrète, aussitôt réprimée; elle suffit à marquer l'intensité de la souffrance intérieure, et aussi l'inaltérable volonté de porter la croix jusqu'au bout.

* * *

Dans sa lettre du 28 juillet 1915, Benoît XV rappelle le voeu qu'il avait fait, dès son accession au suprême pontificat, "de consacrer toute son activité et tout son "pouvoir à réconcilier les peuples en guerre". — "Les "mots de paix et d'amour furent les premiers que Nous "adressâmes aux nations et à leurs chefs... Notre con"seil affectueux et insistant de père et d'ami ne fut pas "écouté. *Cela augmente notre douleur, mais n'ébranle "pas notre résolution.*"

Quelques mois plus tard, dans une lettre au cardinal Pompili, il revient sur cette pensée douloureuse de son impuissance: "Nous nous sommes jeté au milieu des "peuples belligérants comme un père au milieu de ses "fils en lutte.... Notre voix paternelle malheureuse"ment n'a pas été écoutée jusqu'ici et la guerre se pour"suit, furieusement, avec toutes ses horreurs. Néan"moins, *nous ne pouvons pas et nous ne devons pas "nous taire...*" Toujours le *non possumus* de Pierre.

Le même écho résonne dans sa note fameuse du 1er août 1917, "aux chefs des peuples belligérants": — "Vers la fin de la première année de guerre, Nous "adressions aux nations en lutte les plus vives exhorta"tions; ...malheureusement, Notre appel ne fut pas "entendu et la guerre s'est poursuivie, acharnée, pen"dant deux années encore, avec toutes ses horreurs. "... Dans cette situation si angoissante, en présence "d'une menace aussi grave, Nous, qui n'avons aucune "visée particulière, qui n'écoutons les suggestions ou "les intérêts d'aucune des parties belligérantes, mais "*uniquement poussé par le sentiment du devoir suprê"me de père commun des fidèles,* par les sollicita"tions de nos enfants qui implorent notre intervention "et notre parole pacificatrice, par la voix même de "l'humanité et de la raison, Nous jetons un nouveau "cri de paix et renouvelons notre pressant appel à ceux "qui tiennent entre leurs mains les destinées des na"tions."

Cet appel si touchant, appuyé de lumineuses précisions, tomba comme les autres dans des oreilles volontairement sourdes. Ce fut le dernier. A la fête de Noël qui suivit, le Saint-Père, en présence du Sacré Collège, découvrit la plaie de son coeur plus largement qu'il ne le fit jamais, avant ou depuis: — "Préposé à la garde "du troupeau que, seul, un faux pasteur pourrait se "résigner à voir en proie aux tueries, Nous sentions "comme Paul une douleur aiguë depuis que Nos efforts "pour la réconciliation des peuples étaient restés "vains... Lorsque Nous eûmes constaté, ou qu'on ne "daignait point Nous écouter, ou qu'on ne Nous épar"gnait ni le soupçon ni la calomnie, Nous avions bien "dû reconnaître en Nous le *signum cui contradicetur.* "Nous trouvions un réconfort dans la pensée que Notre "invitation à la paix aurait peut-être pu se comparer "au grain de froment au sujet duquel le divin Maître "nous enseigne qu'il n'en sort point d'épi avant qu'il ait "été lui-même décomposé par la chaleur du sol. Nous "trouvions surtout notre réconfort dans *la conscience "du droit et du devoir que nous avons de continuer au "milieu du monde la mission pacifique et pacificatrice "de Jésus-Christ.*"

Quelle sérénité! quelle grandeur dans la souffrance! et aussi quelle humilité, quel détachement dans l'affirmation du droit! quelle douceur dans les reproches! On retrouve dans ces plaintes sublimes l'écho prolongé des objurgations du Christ à l'ingrate Cité: "Jérusalem! Jérusalem! toi qui tues les prophètes et lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois j'ai voulu ramasser tes enfants comme la poule renferme ses petits sous ses ailes!" — "Si tu savais! si tu savais, du moins en ce jour qui t'est encore donné, ce qui pourrait t'apporter la paix!"

* * *

En relisant ces vains appels à la conscience des peuples, dictés par la pensée la plus haute et l'amour le plus désintéressé, en faisant revivre le souvenir de ces longues années d'aveuglement et de folie furieuse, on se sent pris de terreur. Quels charbons ardents ce mépris universel de la parole du Pape a dû amonceler sur la tête des hommes, de ceux surtout qui l'ont méconnu, injurié, calomnié, trahi, déserté!

En présence de cette tombe ouverte, arrêtons-nous à une pensée plus consolante. Espérons que la longue agonie morale de Benoît XV aura valu à l'humanité le pardon de beaucoup d'erreurs. Faisons large la part de l'inconscience, de l'irréflexion, de la passion aveugle, du désarroi moral et intellectuel où la guerre avait jeté tant d'esprit, même parmi les plus fermes; large surtout la part de la miséricorde de Dieu. N'oublions pas toutefois les exigences de la justice et de la vérité.

Puissent tous les croyants du Christ s'unir dans une commune pensée de repentir et d'expiation, dans un renouveau de foi, d'espérance et de charité, et supplier Dieu d'accorder à son fidèle serviteur la gloire et la paix que l'ingratitude des hommes lui a refusées, à ses enfants le pardon de leurs crimes, de leurs faiblesses, de leur lâcheté, au monde la paix "juste et durable" que voulait Benoît XV, à l'Eglise et à l'humanité un digne successeur de Pierre, un pape fort, un pape éclairé, un saint pape!

Tel est le voeu que nous formulons humblement, en déposant sur la tombe du Pape de la paix ce suprême hommage de notre amour et de notre vénération.

Henri BOURASSA.

La mort de Benoît XV

Le souverain pontife a rendu le dernier soupir, dimanche matin vers six heures --- Ses derniers moments --- Sa maladie --- La vie et les oeuvres de Benoît XV

Le souverain pontife Benoît XV est mort à Rome hier matin, le dimanche, 22 janvier, à 5 heures 59. La nouvelle est, cette fois, officielle.

Des dépêches de samedi, données pour officielles, et qui annonçaient la mort du pape à 5 heures 45, samedi après-midi, étaient prématurées, bien qu'elles vinssent de Rome et de Londres. Les agences de presse qui les ont transmises en Europe et en Amérique les ont rectifiées, samedi, dans la soirée. La nouvelle officielle transmise par le Vatican même est arrivée à la délégation apostolique au Canada, dimanche après-midi. Voici les dépêches des agences de nouvelles et autres, à ce sujet :

La nouvelle officielle

Ottawa, 23 (S.P.C.) — La nouvelle de la mort de Sa Sainteté le pape Benoît XV a été apprise par Son Excellence le délégué apostolique, Mgr Pietro di Maria, par câblogramme direct du Vatican, exactement une heure après l'heure de la mort.

Le délégué apostolique a reçu dimanche plusieurs témoignages de sympathie.

Un jour de prières pour le repos de l'âme du pape Benoît XV sera fixé pour les catholiques du Canada, d'après un communiqué du délégué apostolique. La date sera annoncée plus tard.

Derniers moments du pape

Rome, 23. — Le pape Benoît XV a rendu le dernier soupir à 6 heures, dimanche matin. La nouvelle fut à la hâte communiquée de la chambre mortuaire à l'antichambre et annoncée par Mgr Pizzaro, sous-secrétaire d'Etat, juste au moment où les cloches de Saint-Pierre, qui surplombent la cour du Vatican, sonnaient six heures. Les 400 églises de Rome ont ensuite sonné.

La fin du pape arriva après une longue nuit d'intense agonie et de souffrances. Le pontife tombant de temps en temps dans le délire durant cette longue et lugubre nuit. Peu après minuit, il prit un peu de nourriture qui sembla momentanément lui donner un peu de vigueur, mais en moins d'une heure après, il commença à s'éteindre rapidement. A 1.15 heure, le Dr Battistini, sortant de la chambre du pape, dit au correspondant de la Presse Associée que la fin approchait, que déjà ses mains et son nez étaient froids.

"Il ne vivra seulement que trois ou quatre heures au plus," dit le médecin.

Ensuite, le pape déclina lentement. Sa respiration devint pénible. Le souverain pontife, qui avait enduré des souffrances extrêmes et une congestion dans la gorge, était maintenant trop faible pour surmonter une forte attaque.

Ses yeux étaient à demi-fermés lorsqu'il perdit connaissance. Son coeur faiblissait rapidement et, à cinq heures du matin, sa mort n'était plus que l'affaire de quelques moments.

Les cardinaux Gasparri, Sampèr et Pizzardo et la maison pontificale furent avertis que la fin approchait rapidement. Le cardinal Gasparri entra dans la chambre du pape à 5 heures 50. Il traversa l'antichambre d'un pas rapide et se rendit au chevet du pape. Il n'était arrivé dans la chambre que depuis neuf minutes, lorsque le pape rendit le dernier soupir.

Le cardinal Giorgi, grand pénitentiaire, fut au chevet du pape durant toute la nuit. Il célébra la messe pour Sa Sainteté peu après minuit. Il fut assisté de Mgr Respighe, préfet des cérémonies, et de NN. SS. Testoni, Piermotto et Tagnamenti.

Une demi-heure seulement avant de mourir, Sa Sainteté tenta de se lever et demanda à s'habiller, mais il était trop faible et il retomba sur son oreiller. Ses mains et ses pieds étaient déjà immobiles et le froid de la mort avait déjà commencé à envahir son corps. Ce fut à ce moment que l'on décida d'appeler la maison pontificale à son chevet. Les gardes royales furent

(suite à la page 2)

L'actualité

Locomotion officielle

On dit que Madame Ford a une anecdote sur la Ford; *c'est celle-ci: "Quand mon mari et moi nous visitâmes l'Angleterre, l'été dernier, nous louâmes une Rolls-Royce puissante et ostentatrice. Nous fûmes partout reconnus, partout arrêtés par des foules de curieux désireuses de voir le grand industriel américain. Bref, notre voyage ne fut pas une vacance, mais une parade. L'an prochain nous retournerons* incognito, *car nous aurons soin de nous munir d'une* Ford."

* * *

On s'est exclamé parce que récemment le premier ministre a refusé de se servir de son wagon particulier pour se rendre en tournée électorale. Cela a tout de suite soulevé la question de savoir si oui ou non les ministres font bien de se servir d'un wagon particulier. Les adversaires du wagon particulier déclarent: C'est se singulariser, faire acte antidémocratique et gaspiller les deniers de l'Etat. (Comme si les ministres pouvaient faire autre chose.) Les partisans du wagon particulier répondent: Un ministre est un homme fort absorbé. Ses heures sont précieuses. Il n'a pas le loisir de se reposer même en voyage. En wagon particulier, il peut s'isoler, s'entourer de secrétaires, étudier des dossiers, dicter des lettres, tenir des conférences.

Il est piquant de connaître à ce propos l'avis d'un ministre qui fut du cabinet Laurier et qui est du cabinet King. Ses fonctions l'avaient conduit à entreprendre une tournée dans tout le pays. Il essaya d'abord un wagon particulier. A chaque gare il était accueilli par des officieux qui lui souhaitaient la bienvenue, s'offraient à l'accompagner jusqu'à la gare prochaine, buvaient son scotch, *dérangeaient l'heure de ses repas, assommaient le personnel et l'indisposaient envers le maître de céans, enfumaient les pièces et humectaient les carpettes. Au bout de deux jours de ce régime, le ministre veut pour ainsi dire cesser de voyager en Rolls-Royce. Il réexpédie son wagon à Ottawa, loue une simple section comme tout le monde, en loue une à côté pour son secrétaire et les voilà tous les deux voyageant dans le plus bienheureux incognito, mangeant quand il leur plaît, ne buvant pas du tout, n'ayant pour se coucher, qu'à sonner le noir, sans user de savantes diplomaties pour faire comprendre aux importuns que c'est l'heure du pyjama.*

Conséquence, l'Etat économise son argent; le ministre et son secrétaire leur temps qui, bien que dépensé en futilités politiques, vaut tout de même de l'argent, et leur santé qui, sûrement, en vaut beaucoup pour eux et pour leur famille.

Depuis lors ce ministre ne voyagea jamais en wagon particulier. Cela lui valut de conserver sa réputation de démocrate et son confort.

* * *

Pour aller remercier ses électeurs qui voulaient bien l'acclamer, à Saint-Joseph de Beauce, le docteur Béland, ministre de la santé et de la réadaptation des soldats à la vie civile, ne s'est pas servi de son wagon particulier. Il est rentré, la nomination faite, par un mode de locomotion assez peu usité par les conseillers de Sa Majesté. Nous avons, croyons-nous, la primeur, car nous tenons le récit de la bouche même du ministre. "Je voulais rentrer à Sainte-Marie le soir même, dit le ministre. Je m'informe à la gare: plus de train jusqu'au lendemain. Si pourtant! un convoi de fret devait passer dans quelques heures. Pour obtenir la faveur d'un arrêt à Saint-Joseph, il fallait téléphoner à Sherbrooke. Un ministre peut obtenir la faveur peu prisée de voyager en convoi de marchandises. La permission est vite obtenue. Le convoi arrête et le ministre et ses invités pénètrent dans le fourgon de l'équipe, la van, comme on dit à Paris."

La van se transforma en wagon particulier du ministre. Lui et ses compagnons prirent place sur les bancs de bois brut parallèles au mur autour d'un poêle chauffé à blanc et accomplirent ainsi le trajet dans les contre-coups des wagons s'entrechoquant ce qui les envoyait rouler les uns par-dessus les autres.

Mais il manque à ce récit le ton de bonhomie que sait mettre le ministre et qui en rehausse la saveur. Le docteur Béland pourrait aspirer à la prime de démocratie. Sa culture, ses voyages, sa tournure d'esprit qui l'empêchent de prendre au sérieux beaucoup de choses et de gens, le rendent d'une affabilité charmante. L'entrevue elle-même était donnée dans une posture où oncques conseiller du roi ne se laissa interviewer: le ministre debout, sa longue taille oscillait dans le roulis du wagon, le reporter assis dans le fauteuil que son interlocuteur venait de refuser avec la même énergie que s'il se fût agi d'un pot de vin.

Nous ne parlâmes pas longtemps. Le ministre de la santé se doit d'avoir bonne mine; il est à la hauteur. Mais il n'arrive pas à dissimuler un pli soucieux au front et il songera tantôt en faisant mine de lire les Annales,

Le meilleur moyen d'inviter la méditation, c'est de prendre un numéro des Annales.

On dit quelquefois qu'il n'y avait pas de soldats de langue française dans l'armée canadienne. Mais que serait-ce donc s'il y en avait eu? Le ministre, depuis qu'il est en fonctions, a reçu à peu près quinze cents lettres. Si les soldats canadiens-français étaient en minorité au front, ils ont eu le sort ordinaire des minorités qui est de se faire écraser.

Mais le ministre ne se laisse pas émouvoir par ces quinze cents lettres. La vie lui a réservé bien des surprises à tel point qu'il ne sait plus s'étonner. Il a été ministre des postes sans avoir à peine eu le temps de pénétrer dans son bureau. Il a été faire un voyage en Europe et à son grand étonnement il y faisait éclater partout la guerre. Il a fait de l'hôpital, de la prison. Demain il se réveillerait et verrait l'aube pâle au pied de son lit strié par des barreaux inquiétants qu'il se rendormirait sans prendre la peine de sonder les barreaux, s'il avait encore sommeil.

C'est un ministre qui est allé en prison. Tous ne méritent pas d'y aller. Beaucoup qui le mériteraient réussissent à en fourrer d'autres à leur place. Peu y vont eux-mêmes et bien peu honorablement, comme lui.

NEMO.

Bloc-notes

L'information

Ce matin, les dépêches nous apprennent qu'on a annoncé prématurément de Rome, de Londres et d'ailleurs, en Amérique, samedi après-midi, la mort de Benoît XV; en effet il a cessé de vivre dimanche matin, plus de douze heures après qu'on l'eût rapporté mort, dans toute une série de câblogrammes d'Europe. L'*Associated Press* des Etats-Unis, l'agence *Wolff* d'Allemagne, l'agence *Reuter* d'Angleterre ont toutes transmis des dépêches affirmant la mort de Benoît XV samedi après-midi; et la *Canadian Press* a reçu et distribué cette information dans tout le Canada. Aucune d'elles n'a pu retracer la véritable origine de cette information prématurée qu'il faut attribuer, à ce qu'on dit ce matin, au mauvais état des services télégraphiques, en Italie. Si l'on rapproche cette nouvelle erronée d'une autre, également importante, qui, en novembre 1918, donna comme faite la conclusion de l'armistice franco-allemand signé quelques jours plus tard seulement, on se rend compte que même les sources d'information d'ordinaires sérieuses et bien contrôlées fournissent des renseignements controuvés, à des heures où on a droit de s'attendre à ce qu'elles soient exactes. Dans toute l'Amérique et en Europe, la fausse nouvelle a fait son chemin, au point que dans les églises catholiques d'Angleterre, samedi, les glas du souverain pontife ont été sonnés, tout comme en Amérique et au Canada, que tous les journaux de Londres du samedi après-midi ont annoncé la mort de Benoît XV et que le Reichstag allemand, alors en séance, a suspendu ses travaux, par respect pour la mort du souverain pontife. Ce qui s'est passé samedi, au reste, indique bien avec quelle circonspection il faudra accueillir les nouvelles du prochain conclave et de l'élection d'un successeur à Benoît XV qu'elles nous transmettront d'ici quelques semaines.

G. P.

La mort de Benoit XV

(suite de la 1ère page)

envoyées pour avertir le secrétaire du pape que la fin approchait.

Le correspondant eut la permission de rester durant toute la maladie du pape dans une des chambres voisines, par laquelle tous les cardinaux passaient et repassaient pour entrer dans la chambre du malade.

Les gardes royales en gardaient l'entrée.

Samedi soir, presque tous les cardinaux qui demeurent à Rome étaient au Vatican. Les ambassadeurs d'Espagne, d'Argentine et du Portugal se présentèrent au Vatican vers minuit pour avoir des nouvelles.

Après minuit, la foule qui avait attendu de longues heures dans la cour se dispersa et seuls quelques prélats et attachés de la cour pontificale restèrent. Le Vatican était enveloppé d'un profond silence. Personne ne pouvait entrer au Vatican et les salles spacieuses étaient presque désertes. Seul un garde ici et là arpentait les corridors.

Les gardes suisses étaient postées à l'entrée des appartements pontificaux et à l'intérieur de l'appartement, se tenaient debout deux gendarmes colossaux. A l'entrée de la grande antichambre, à l'autre bout d'un petit corridor, se tenait debout un garde suisse vêtu de l'ancien uniforme, comme au temps de Raphaël, lequel ne laissait entrer personne à moins de lettres de créance. A côté de cette antichambre se trouve la salle à diner du pape et une petite salle de réception juste à l'entrée de la chambre à coucher du pape.

De minuit à cinq heures du matin, on ne vit presque personne dans ces appartements et les corridors, à part le Dr Battistini. Ce ne fut qu'au moment de l'agonie que l'on appela la maison pontificale.

L'annonce de l'agonie du pape fut émouvante. Tous ceux qui se trouvaient dans l'antichambre pleuraient et les prélats se tenaient à genoux en prières. Peu après, le cardinal Gasparri commença le cérémonial de la transmission des pouvoirs. C'est lui qui présidera à l'administration de l'Eglise jusqu'à la nomination d'un nouveau pape.

Durant toute la nuit, de petits groupes, y compris des correspondants de journaux de plusieurs pays, se formèrent sur la place St-Pierre. Tous ceux qui quittaient le Vatican étaient interrogés ceux qui veillaient. Vers 5 heures 30, on fut assuré que la mort était proche et quelques minutes après six heures les gardes suisses qui étaient à l'intérieur du Vatican pouvaient être vus par la porte du palais. Ils étaient à genoux. Quelques minutes plus tard, la porte fut fermée et ainsi on connut que le Pape était mort.

Les gardes royales firent de l'espace devant la porte du Vatican afin de permettre à ceux de la maison pontificale de passer.

Bien qu'il fit encore noir, les foules commencèrent à grossir et des automobiles et des voitures arrivaient sans cesse.

Vers sept heures, les cloches de St-Pierre tintèrent les glas..

Des messes furent célébrées aux différents autels du Vatican. Les stores de la chambre du pape étaient à demi-baissés et la foule jetait les yeux dans la direction du lit mortuaire.

Le premier informé en dehors du palais pontifical fut le premier ministre Bonomi, qui communiqua la nouvelle au roi et aux hauts dignitaires de l'Etat ainsi qu'aux gouverneurs des colonies. Pour la première fois dans l'histoire des relations entre le gouvernement italien et le Vatican, le gouvernement donna ordre que les drapeaux fussent mis en berne sur tous les bureaux du gouvernement en signe de deuil de la mort du pape.

On commence déjà à rappeler les pompeuses cérémonies dont les funérailles seront entourées, en commençant par la réunion des cardinaux dans la chambre mortuaire afin d'appeler le mort trois fois par son nom de baptême avant de le déclarer officiellement mort.

L'anneau du pêcheur lui sera ensuite enlevé par le cardinal Gasparri qui le fera transformer pour le successeur du défunt.

La dépouille mortelle sera ensuite embaumée et pendant trois jours elle sera exposée en chapelle ardente à la chapelle St-Pierre.

En Chapelle ardente

Rome, 2 (S.P.A.) — Revêtu de tous ses ornements pontificaux, mitre dorée, gants et anneau, le corps de Benoit XV repose en chapelle ardente dans la salle du Trône à l'étage situé sous l'appartement où il est mort.

Pendant plusieurs heures, hier, un flot continu de diplomates, de prélats et de personnages défila dans la chambre où le souverain pontife rendit l'âme. A la fin de l'après-midi, au milieu d'une solennelle procession, composée des gardes palatins, des gendarmes, de la garde suisse, des camériers secrets et honoraires, le corps a été transporté par l'escalier et la salle Clémentine dans la salle du Trône, où il a été placé sur un catafalque élevé, devant lequel tout le corps diplomatique s'est agenouillé.

Mgr Zampini donna l'absolution et les cardinaux répandirent de l'eau bénite sur la dépouille pendant que les pénitentiaires ne cessaient de psalmodier des prières auxquelles répondaient les assistants à genoux. Immédiatement après, les portes ont été ouvertes à la multitude qui désirait jeter un dernier regard sur le pontife défunt.

La Sacrée Congrégation se réunit dans la matinée lorsque les cardinaux ont été informés de la mort du pape. A l'exception du cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat du pape, ils s'assemblèrent dans les appartements privés du pape.

Le cardinal Gasparri, escorté par les gardes suisses en uniforme et accompagné par des prélats et les acolytes de la Chambre apostolique, entra dans l'appartement quelques minutes après.

C'est lui qui administrera le Saint-Siège durant l'interrègne. Il sera assisté par Mgr Zincero, secrétaire du Sacré Collège.

Le cardinal Gasparri, entouré par les cardinaux s'est alors assuré de la mort de Benoit XV. Il étendit sur la dépouille inerte une verge d'argent et cria par trois fois: "Giacomo! Giacomo! Giacomo!"

Il ouvrit le certificat mortuaire et déclara: "Dominus Papa Noster mortuus est", annonçant ainsi officiellement la mort du pape.

En quittant les appartements pontificaux, le cardinal Gasparri, toujours escorté par les gardes suisses, descendit au premier étage, où la Sacrée Congrégation se réunit, commençant ses délibérations à 10 heures.

Les organes officiels et officieux du Vatican disent que le pape est décédé à six heures. Les journaux de Rome, de même.

Le cardinal Pizzardo, racontant les derniers moments du pontife, a dit au correspondant de la Presse Associée, qui fut le seul correspondant américain admis dans l'antichambre:

"Lorsque sa fin fut proche, je fus appelé de ma chambre et me rendis à la hâte à la chambre du pontife. Il était alors quelques minutes avant six heures. Je vis le Saint-Père rendre le dernier soupir et comme les autres prélats etaient agenouillés à côté de la forme silencieuse et sans vie je demandai si je pouvais annoncer la nouvelle à la presse. Je me rendis à l'antichambre, où plusieurs journalistes attendaient et les informai que le pape venait de mourir".

Le correspondant demanda au cardinal à quelle heure le trépas avait eu lieu. Il répondit: "A cette minute exactement."

Au même moment les cloches de Saint-Pierre sonnaient le premier coup de six heures.

Les nouvelles de samedi

New-York, 23 (S.P.C.)—La nouvelle prématurée de la mort du pape a été basée sur des câblogrammes datés de Londres et de Rome et qui semblaient fondés sur des informations officielles.

Les dépêches de Londre à 1 heure 40 p.m., samedi, annonçaient que le cardinal Bourne avait dit que le pape était mort. La nouvelle annoncée par un membre du personnel du cardinal ajoutait que l'information officielle avait été reçue. La Presse Associée téléphona au palais cardinalice pour confirmer la nouvelle et l'un des secrétaires répondit qu'ils avaient la nouvelle officielle.

Une dépêche envoyée par l'agence Reuter à Londres et reçue à New-York à 2 heures 10 p.m., samedi, annonçait la mort du pape. La dépêche était datée de Rome. D'autres dépêches annonçant le décès ont été reçues de Paris par l'intermédiaire de l'agence Wolff qui mandait que le pape était mort à 5 heures 35 p.m., samedi après-midi. Une dépêche de Londres mandait que la nouvelle de la mort du pape avait été reçue à Berlin.

Jusqu'à ce moment les dernières dépêches reçues par la Presse Associée de son correspondant de Rome mandaient que Sa Sainteté était encore en vie mais sur sa fin. Jusqu'à six heures samedi, la Presse Associée n'avait reçu aucune dépêche directe de Rome confirmant ou niant la nouvelle.

Pendant ce temps des dépêches envoyées pour recevoir des informations directes de Rome, eurent pour réponse de Londres que le système télégraphique italien était dans un état de chaos depuis plus d'un an, et que sans doute les fils étaient surchargés de centaines de messages sur le pape. Les messages du matin arrivaient tard dans l'après-midi et il est hors de doute que les messages du Vatican avaient la préséance sur les dépêches de presse.

A 5 heures 20 p.m., samedi, une dépêche retardée a été reçue de Londres niant la nouvelle annoncée par le cardinal Bourne.

La nouvelle prématurée causa une grande confusion dans les milieux religieux. Des préparatifs furent faits dans toutes les parties du pays pour marquer la mort du pape. Des hommes publics prononcèrent des déclarations faisant l'éloge du défunt. Les journaux publièrent des éditions spéciales. Des numéros spéciaux annoncèrent la nouvelle que le pape était encore vivant et plusieurs rétractations ont été faites.

La première nouvelle officielle que le pape était mort a été annoncée dans une dépêche officielle de la Presse Associée reçue à New-York à 1 heure 30 a.m. hier.

La fausse nouvelle

Londres, 23 (S.P.A.) — On croyait ici samedi soir, que le pape avait succombé dans l'après-midi. La nouvelle avait fait le tour de l'Europe et était acceptée par les milieux religieux et civils comme vraie. Le Reichstag allemand suspendit sa séance et le président Loebe prononça l'éloge funèbre du défunt.

Tous les journaux du soir, à Londres publièrent des "extra" pour annoncer la mort du Pape et les premières éditions des journaux de dimanche pour la campagne annonçaient la même nouvelle.

La nouvelle fausse de la mort du Pape a été publiée du palais cardinalice peu avant six heures, samedi soir. Un membre du personnel du cardinal avertit toutes les agences de la presse anglaise que le cardinal avait reçu la nouvelle officielle de la mort du Pape et confirma la nouvelle à tous ceux qui s'informèrent. Les cloches sonnèrent les glas à Westminster et dans la cathédrale catholique de Southwark.

A la fin de la soirée, le secrétaire du cardinal informa les agences de nouvelles que l'information qui leur avait été communiquée était incorrecte.

Il est impossible d'expliquer l'erreur.

La nouvelle fit le tour de l'Irlande et le cardinal Logue, primat d'Irlande, exprima son profond regret. Le cardinal Bourne annonça qu'il partait pour Rome, aujourd'hui.

La foule s'agenouille

New-York, 23 — La foule s'est agenouillée dans les églises catholiques de la cité, hier, pour réciter des prières pour l'âme du Saint-Père.

Une messe de requiem solennelle sera chantée à l'église St-Patrice et dans d'autres églises, auourd'hui.

La carrière du Saint-Père

Jacques, marquis della Chiesa, pape sous le nom de Benoit XV, était né à Pegni, près de Gênes, le 21 novembre 1854. Le défunt pape de très regrettée mémoire, fils du marquis Giuseppe delle Chiesa et de la marquise Giovanna Migliotari, comptait dans sa famille maternelle un souverain pontife, Innocent VII, lequel régna au début du XVème siècle. Il laisse deux frères, qui ont suivi la trace glorieuse laissée dans l'histoire par les vieux marins génois et une soeur dont les deux fils sont officiers, eux aussi, dans l'armée italienne. On voit qu'il appartenait à une famille de marins et de soldats.

Jacques della Chiesa parut d'abord destiné à la carrière judiciaire car, après de brillantes études dans une pension ecclésiastique de Gênes et quand, ensuite, il eut suivi, comme externe, les cours de philosophie au séminaire, il fréquenta l'université de la même ville pour apprendre le droit. Or en 1875, soit à vingt et un ans, il était reçu docteur en droit civil.

En réalité il ne faisait ainsi que remplir une condition imposée par son père, le marquis della Chiesa, pour la réalisation du plus cher de ses désirs. A douze ans, en effet, l'enfant s'était présenté devant son père et lui avait demandé gravement la permision d'entrer dans l'état ecclésiastique. "Mon fils," lui avait répondu le marquis, "obtiens d'abord le doctorat en droit; nous reparlerons du reste ensuite." On en reparla, en effet, et Giacomo, comme on l'appelait dans sa langue, put obéir à son attrait. Justement sa famille venait de s'installer à Rome. Il entra aussitôt au séminaire Capranica, où venait de passer récemment un brillant élève qu'il devait plus tard retrouver, celui qui fut le cardinal Rampola. Il suivait les cours de l'université des pères jésuites, l'université grégorienne. Peu d'années après, il était reçu docteur en philosophie et en théologie, puis ordonné prêtre en 1879. Il avait alors vingt-cinq ans. Presque aussitôt il devint missionnaire de l'*Académie des Nobles ecclésiastiques*, institution qui a pour but de former les jeunes ecclésiastiques—de préférence ceux qui sont de famille noble—à la carrière de la diplomatie ou à celle des congrégations romaines. Il y resta un peu plus de trois ans, y prit le doctorat en droit canon, et y étudia la diplomatie, le droit international et les langues vivantes. Ces études finies, on lui donna un poste à la secrétairerie d'Etat, où il était sous les ordres directs de celui qui demeura son maitre et dont il ne se sépara plus, son aîné du séminaire Capranica, Mgr Rampolla (1882).

Celui-ci, ayant été nommé par Léon XIII, en 1882, nonce à la cour d'Espagne, l'amena avec lui à Madrid en qualité de secrétaire. Le jeune prélat eut alors l'occasion d'étudier de près, de sa place et à son rang, deux grandes affaires diplomatiques auxquelles s'appliqua son chef. Il fallait d'abord essayer d'unir les catholiques espagnols, politiquement fort divisés. La dynastie alphonsiste était encore discutée et, justement, deux ans après l'arrivée du nouvau nonce, Alphonse XII mourait avant que son fils fût encore venu au monde. Entre les républicains d'un côté et les carlistes de l'autre, le gouvernement avait une situation difficile. Sous l'inspiration de Léon XIII, qui eut partout cette politique, le nonce de Madrid s'efforça de rallier les catholiques au pouvoir établi. Il donna d'ailleurs l'exemple aux prêtres, aux évêques et aux cardinaux, en tenant sur les fonts baptismaux, au nom du souverain pontife, le fils posthume d'Alphonse XII, celui qui est devenu aujourd'hui Alphonse XIII. Cette action fut féconde et les effets s'en font encore sentir de nos jours. Le secrétaire de la nonciature n'y eut sans doute qu'une part modeste, celle que comportaient ses fonctions. Il en vit du moins de tout près la marche, les moyens et les résultats. Il se formait donc ainsi à la connaisance des affaires et des hommes.

Une autre circonstance ne lui fut pas moins profitable. L'archipel des Carolines était alors aux mains des Espagnols. L'Allemagne prétendit y avoir des droits et, brutalement, y occupa une des îles (1885). L'Espagne ayant fait entendre d'énergiques protestations, le prince de Bismarck étonna le monde en proposant l'arbitrage du pape.

Léon XIII refusa, toutefois, d'être cet arbitre, mais il accepta d'être médiateur. Dans les négociations que cette médiation amena et qui tournèrent d'ailleurs en faveur de l'Espagne, la nonciature de Madrid eut naturellement un rôle très important. Le jeune secrétaire ne pouvait pas ne pas y être mêlé. Il comprit ainsi, pratiquement et de la manière la plus efficace, ces études de droit international qu'il avait faites à l'*Académie des Nobles* et qui devaient lui être un jour si utiles.

Il rentra à Rome quatre ans après en être parti, accompagné de son chef. Presque aussitôt l'ancien nonce devenait secrétaire d'Etat, puis cardinal (1887) et lui-même sans cesser d'être son secrétaire particulier, était nommé rédacteur à la secrétairerie d'Etat. Quatorze ans après, en 1901, on le faisait *Substitut de la secrétairerie d'Etat et secrétaire du chiffre*. Il le resta après l'avènement de Pie X et sous le nouveau secrétaire d'Etat, le cardinal Merry del Val. Mais, en 1907, la confiance du souverain pontife l'appelait à l'archevêché de Bologne. Il fut sacré au Vatican, dans la chapelle Sixtine, par Pie X, lui-même, entouré de plusieurs membres du sacré collège, dont le cardinal Merry del Val et le cardinal Rempolla.

Il commençait ainsi, à cinquante-trois ans, une vie nouvelle. Ce n'est pas qu'il fût resté étranger, jusque là à toute oeuvre du ministère sacerdotal. On l'avait vu se livrer, dans ses heures de liberté, aux travaux du confessionnal et de la chaire, jusqu'au jour où Léon XIII, le lui défendit, dans l'intérêt de sa santé, en même temps qu'il le nommait substitut de la secrétairerie d'Etat. Il fut depuis — et il resta longtemps — président de l'Adoration nocturne du Saint-Sacrement; on le trouve aussi supérieur d'une association pieuse de prêtres. Mais, s'il n'en est pas moins vrai que, jusqu'en 1907, ses occupations professionnelles avaient concerné la diplomatie et les avaient imposé la vie de bureau, Il se fit promptement à sa nouvelle carrière et s'y consacra tout entier: juste, mais sans faiblesse, plus occupé de son devoir que de sa popularité. "Homme rigide, dit, en effet, un écrivain italien peu suspect de partialité pour les gens d'Eglise, incapable de subir une influence quelconque et même se défiant sans cesse des influences, aristocratique dans les manières, décidé dans l'action, ferme dans les résolutions, il exige courageusement de son clergé l'observance de toutes les lois canoniques et se montre, dans le gouvernement de son diocèse, un pasteur scrupuleux, plein de zèle et de foi. Humble avec les humbles, il n'a jamais mendié les applaudissements; il ne s'est pas préoccupé des faveurs de la foule; il a toujours marché droit son chemin, avec une grande élévation de pensée et la dignité d'un caractère sûr de lui-même et de ses moyens."

Il était archevêque depuis sept ans, et cardinal depuis trois mois à peine, quand, Pie X étant mort, le conclave l'appela à lui succéder. Il arrivait ainsi au souverain pontificat avant soixante ans, notamment plus jeune, par conséquent, que ses deux derniers prédécesseurs qui avaient l'un et l'autre soixante-huit ans quand ils reçurent la tiare.

C'est que le conclave appréciait en lui, outre ses qualités naturelles et la modération de ses idées, la profonde expérience qu'il tenait des fonctions diverses qu'il avait remplies. Tour à tour, en effet, on l'avait vu secrétaire de nonciature, auxiliaire intime d'un cardinal, lequel avait eu à s'occuper des plus grandes affaires, mêlé pendant vingt ans aux travaux les plus graves de la secrétairerie d'Etat et, par suite, à l'histoire même de l'Eglise durant cette longue période, enfin chef d'un important diocèse pendant sept ans; bref, rien ne lui manquait de ce qui peut préparer à la dignité suprême où le sacré collège l'élevait, le 3 septembre 1914.

De plus il s'intéressait vivement —et on lui en savait gré—à l'action sociale de l'Eglise. Cette action lui paraissait salutaire; aussi la tint-il pour urgente autant que nécessaire. La veille même de son couronnement, il a donné une preuve de sa sympathie envers les humbles. Au milieu des préoccupations qui devaient, à ce moment, absorber son esprit, il eut la délicate pensée de faire télégraphier à Bologne qu'il invitait et attendait à la fête du lendemain tous les domestiques de l'archevêché.

Ces domestiques, qui ont observé sa vie de tout près, ont été les premiers à faire connaitre son austérité et son application extrême au travail, en même temps que sa robuste santé qui, de tout temps, auparavant, lui avait permis de se coucher souvent à minuit pour se lever à cinq heures du matin.

Deux événements ont marqué les débuts du pape Benoit XV: La publication de la première encyclique — *Ad beatissimi apostolorum principis* — et la solennelle intervention en faveur des prisonniers de guerre. Quant à la démarche auprès des nations belligérantes (janvier 1915), elle tendait à obtenir qu'il fût fait, entre elles, "un échange des prisonniers reconnus désormais inaptes au service militaire." La proposition fut adressée aux chefs de tous les Etats qui se trouvaient en guerre: aux hérétiques et aux schismatiques, aussi bien qu'aux catholiques. Elle reçut partout bon accueil.

Benoît XV et la guerre

Elu pape au début de la grande guerre européenne, (8 septembre 1914) Benoit XV demande tout de suite des prières pour la fin de la guerre aux catholiques du monde entier. Il organise l'aumônerie aux armées, pour la Belgique, les Etats-Unis, la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne, accorde aux aumôniers le pouvoir de confesser partout où ils se trouvent, suivant l'armée, et accorde toutes sortes de faveurs spirituelles aux aumôniers et aux soldats, ainsi qu'aux fidèles, organise l'assistance spirituelle dans les régions envahies ou reconquises. A maintes reprises, il intervient en faveur de la paix et du respect des lois de la guerre. Il demande une trêve pour le jour de Noël 1914, affirme son devoir d'être de la plus stricte impartialité, conjure les adversaires de ne pas dévaster inutilement les territoires envahis, et, le 1er août 1917, après toutes sortes de démarches auprès des gouvernements belligérants, envoie aux Etats-Unis, à M. Wilson, alors président, une note *diplomatique* où il exhorte les nations à la paix, sur les bases suivantes: Recours à l'arbitrage obligatoire, avec sanction, pour éviter les conflits futurs; fixation de règles pour la vraie liberté et la communauté des mers; condonation entière et réciproque des dommages et frais de guerre; restitution réciproque des pays occupés; règlement dans un esprit de justice et d'équité des questions territoriales de l'Alsace-Lorraine, du Trentin, de Trieste de l'Arménie, des Etats balkaniques et de la Pologne. Il explique dans une série de lettres à des cardinaux de différents pays certains passages de cette note et répond à des objections. Le 28 septembre 1917, après avoir reçu des réponses peu encourageantes de la part des puissances concernées, il fait transmettre par le cardinal Gasparri au gouvernement anglais les réponses de l'Allemagne et de l'Autriche, ajoutant l'offre de ses bons services pour solliciter de nouveaux éclaircissements et de nouvelles précisions sur les points obscurs. Le 24 décembre 1917, en réponse aux voeux du Sacré Collège, S. S. Benoit XV dit sa douleur du fait de la prolongation du fléau et de l'insuccès de ses démarches pour la paix. Le 16 octobre 1918, dans une lettre au cardinal Bégin, archevêque de Québec, Benoit XV justifie son action pendant la guerre et, celle-ci finie en 1918, il obtient de la conférence de la paix, par l'entremise de Mgr Cerretti, le transfert des biens de missions allemandes dans les territoires cédés aux alliés à des catholiques. Tout le temps du conflit, Benoit XV s'est intéressé vivement aux oeuvres des disparus, de rapatriement, il en fonde lui-même, il en subventionne d'autres, il intervient entre les belligérants pour obtenir des conditions plus favorables pour les captifs, pour la suppression des camps de représailles distribue des libéralités aux oeuvres de guerre et de refuge, fait des enquêtes au sujet de la dispersion de certaines populations pour lesquelles il obtient un adoucissement partiel de leur sort ou un redressement de leurs griefs légitimes; et, de toutes façons, il s'entremet au soulagement des blessés, des prisonniers, des misérieux, des expatriés. Bref, on peut dire de lui qu'il fut la grande figure de la paix et des oeuvres de paix pendant la guerre, on peut l'appeler le pape de la paix.

Les relations diplomatiques avec la France

Depuis 1904, la France et le Saint-Siège n'étaient plus en relations diplomatiques officielles. Au cours de la guerre, la France se rapprocha du Vatican. Des tractations officielles s'échangèrent et, finalement, au cours de 1921 les relations diplomatiques, sous la sage direction de Benoit XV reprirent, la France nommant officiellement M. Jonnart ambassadeur de la république française auprès du Saint-Siège, tandis que Benoit XV nommait comme nonce à Paris Mgr Cerretti. Ce rapprochement fut une des grandes oeuvres du pontificat de Benoit XV. La nonciature de Paris est une nonciature de première classe, avec celles de Vienne, Madrid et Lisbonne.

La nouvelle à Montréal

La nouvelle de la mort du pape est arrivée officiellement à l'archevêché, à 1 h. 40, dimanche après-midi, par un mesage du délégué apostolique. Aussitôt, les prêtres de l'archevêché se sont mis en communication avec les curés des paroisses et les communautés religieuses pour faire sonner les glas. De trois heures à quatre heures, les glas ont sonné à toutes les églises de la ville.

Comme monseigneur Gauthier est absent de la ville, on n'a rien décidé au sujet du service funèbre qui sera chanté à la basilique pour le repos de l'âme de Bnoit XV.

Mgr Gauthier enverra une lettre circulaire à ce sujet demain, car l'on s'attend à ce qu'il revienne à l'archevêché aujourd'hui même.

A Toronto

Toronto, 23. — Des prières pour le repos de l'âme de Sa Saintete Benoit XV ont été dites, hier soir à la cathédrale St-Michael. La nouvelle de la mort a été annoncée par M. l'abbé Kirby. Elle avait été communiquée officiellement ici par le délégué apostolique.

Une messe de requiem a été chantée dans la cathédrale à 8 heures aujourd'hui.

(voir les autres nouvelles page 3)

Ce qu'il en Coûte

Au Jeune Homme ayant $1,500.00 par An de Revenus pour Meubler sa Maison

Il est des milliers de jeunes gens qui se demandent CE QU'IL EN COUTE AUJOURD'HUI pour meubler un Foyer. Etes-vous un de ceux-là? Cette réclame fut faite spécialement pour résoudre cette question au profit du jeune homme ayant un salaire d'a peu près $1,500.00 par an.

Ce genre d'information vous permettra de discuter d'une question fort importante avec LA PLUS GENTILLE JEUNE FILLE AU MONDE. Et quand vous en aurez décidé apportez la liste ci-dessous et voyez vous-même ces effets à nos Salles de Vente. Chaque article mentionné ci-dessous est tout à fait neuf et absolument garanti.

SA SALLE A MANGER

Comprend un très joli ameublement style Reine Anne en noyer fini mat, 9 morceaux. LE BUFFET 56 pouces de long avec ou sans miroir. CABINET A ARGENTERIE 40 pouces de largeur, 60 de hauteur avec porte et panneaux chaque côté. TABLE RONDE à extension 45 pouces de diamètre. CINQ CHAISES et UN FAUTEUIL avec sièges recouverts en cuir brun. Les 9 morceaux .. $165.00

VERITABLE CARPETTE WILTON, 3 x 3½ verges. Prix .. $ 39.60

GARNITURE COMPLETE POUR UNE FENETRE. Rideaux brise-bise en dentelle ou en marquisette. Pole en cuivre complète avec anneaux .. $ 6.75

SA CHAMBRE A COUCHER

Comprend un ameublement de six morceaux en noyer ou en acajou. Le Bureau, 40 de largeur avec miroir 28 x 24. Le Chiffonnier a cinq tiroirs et dos rabaissé 30 pouces de largeur, 49 pouces de hauteur.

TABLE DE TOILETTE "SEMI VANITY" à triples miroirs, 36 pouces de largeur. LIT DOUBLE, 4 pieds, 6 pouces. Banc pour table de Toilette et Berceuse avec siège en jonc. Prix .. $189.00

SOMMIER HERCULES pour le lit avec cadre en acier. Prix .. $ 8.80

MATELAS EN FEUTRE recouvert de beau coutil bleu. Prix .. $ 8.75

CARPETTE WILTON 3 x 3. Votre choix de dessin. Prix .. $ 35.60

GARNITURE D'UNE FENETRE COMPLETE. Rideaux brise-bise en dentelle ou en marquisette avec pole émaillé blanc, anneaux, etc. Prix .. $ 5.50

SON VIVOIR

Notre suggestion serait d'un de nos nouveaux ameublements Divanettes cannés, comprenant le SOFA DIVANETTE recouvert en velours Mulberry. Cadres fini noyer, 60 pouces de longueur, s'ouvrant en un lit double quand nécessaire. FAUTEUIL et BERCEUSE. Les 3 morceaux .. $135.00

TABLE DE VIVOIR, 42 x 26, fini noyer mat. Prix .. $ 25.00

GARNITURE COMPLETE POUR UNE FENETRE. Comprenant draperies en cretonne ombrée. Rideaux brise-bise en dentelle ou en marquisette. Pôle en cuivre, anneaux, etc. Prix .. $ 18.75

CARPETTE WILTON, 3 x 3½ verges. Votre choix du dessin et des couleurs. Prix .. $ 39.60

SA CUISINE

POELE A GAZ à trois brûleurs. Marque "Gurney Oxford", avec garnitures émaillées blanc. Prix .. $ 25.00

TABLE DE CUISINE, 42 x 30, avec tiroirs. Prix .. $ 3.95

DEUX CHAISES DE CUISINE valant $2.00.
PRELART, la quantité nécessaire pour couvrir un appartement 3 x 4 verges .. $ 4.70

Coût total de l'Ameublement de Quatre pièces $713.00

Les marchandises ci-dessus peuvent être examinées à nos Salles de Vente en tout temps. Ces prix sont pour la Vente de Janvier seulement. Aucun de ces articles ne peut être éliminé ou changé au goût de l'acheteur. Venez cet après-midi ou ce soir et jugez vous-mêmes de ces valeurs.

N. S. Valiquette LIMITEE
471-477 STE-CATHERINE EST

LE PALAIS DE L'AMEUBLEMENT

— DERNIÈRE HEURE —

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI 24 JANVIER 1922

SAINT TIMOTHEE

Lever du soleil, 7 heures 33.
Coucher du soleil, 4 heures 49.
Lever de la lune, le matin.
Dernier quartier, le 20 à 1 heure 6 du matin.

DEMAIN

BEAU ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum	10
Même date l'an dernier	30
Minimum aujourd'hui	15-
Même date l'an dernier	15

BAROMETRE:

8 heures du matin, 30.59; 11 heures, 30.57; 1 heure de l'après-midi, 30.55.

À SAINT-PIERRE DE ROME

La dépouille mortelle de Benoît XV a été transportée, aujourd'hui, à cet endroit et y demeurera jusqu'au 30 janvier — Le conclave est fixé au 1er ou au 2 février.

Rome, 23 (S.P.A.) — Le corps du pape Benoît XV repose aujourd'hui en chapelle ardente dans la basilique historique de Saint-Pierre-de-Rome et la foule des fidèles défile pieusement devant le catafalque.

Au petit jour, le cadavre du pontife défunt a été transféré de la salle du Trône du Vatican à la chapelle Sixtine, puis, à 9 h. 45, on l'a solennellement transporté à Saint-Pierre. Un brillant cortège de cardinaux, de prêtres, de membres du monde diplomatique et de dignitaires du Vatican accompagnait les restes mortels du Saint-Père. Le corps a été mis sur un catafalque et entouré de cierges.

A onze heures, on a annoncé au public qu'il serait admis dans la basilique et des foules énormes ont immédiatement commencé à pénétrer dans le vaste édifice et à passer auprès du catafalque.

Le corps du pontife est vêtu de blanc et porte une étole et une chasuble rouges brodées d'or. Sa tête, coiffée de la tiare, repose sur des coussins de velours pourpre et or. Ses mains, portant les gants de soie pourpre pontificaux et tenant un rosaire, sont jointes sur sa poitrine.

Le cadavre, durant sa translation de la chapelle Sixtine à Saint-Pierre, était dans un cercueil couvert de rouge et porté par des hommes vêtus de costumes écarlates du Moyen-Age. Les gendarmes du Vatican taient à la tête de la procession, dans leurs uniformes bleu et blanc. Ils marchaient, l'épée nue. Venaient ensuite les gardes palatins en uniformes bleu sombre et plumes noires sur leurs casques.

A la chapelle Sixtine

Rome, 23 (S.P.A.)—La dépouille mortelle du pape Benoît XV repose aujourd'hui dans la chapelle Sixtine, la belle chambre du Vatican où les papes ont officié en grande pompe depuis près de 500 ans et où ils ont été exposés après leur mort en attendant le moment de leur inhumation.

Le corps, qui avait été transporté, hier, de la chambre mortuaire à la salle du Trône et avait été installé sur un haut catafalque a été transféré à la chapelle Sixtine de bonne heure aujourd'hui. La cérémonie de la translation a été des plus solennelles. La chapelle n'est pas assez spacieuse pour recevoir les milliers de personnes qui désirent rendre hommage au pontife défunt, mais elle renferme des traditions qui remontent à des centaines d'années.

Le cadavre de Sa Sainteté a été durant l'avant-midi exposé en la basilique de Saint-Pierre, où il restera jusqu'au 30 janvier, date des funérailles. D'ici là, les cardinaux célébreront des messes solennelles pour le repos de l'âme du Saint-Père.

LA DATE DU CONCLAVE

Rome, 23 (S.P.A.) — La réunion du Sacré Collège en conclave pour élire le successeur de feu le pape Benoit XV s'ouvrira le 1er ou le 2 février.

Après la mort de Pie X, qui eut lieu le 20 août 1914, le conclave commença à siéger le 31 août et le nouveau pape fut élu le 3 septembre. Si on procède de la même façon cette fois-ci l'élection du pape aurait lieu vers le 5 février.

Le cardinal Pietro Gasparri, secrétaire d'Etat papal et chambellan de la sainte Eglise romaine, est, de par sa position, en charge des affaires de l'Eglise depuis la mort du souverain pontife. Il est secrétaire d'Etat depuis le 10 août 1914, c'est-à-dire qu'il a rempli ses fonctions durant tout le pontificat de Benoit XV, sauf durant les treize premiers jours. Le cardinal Ferrata était alors secrétaire, mais il mourut le 10 octobre.

Aux obsèques du Saint-Père et pendant la durée du conclave, le cardinal Gasparri sera aidé par les doyens des trois ordres sous lesquels les cardinaux sont groupés: à savoir, les cardinaux-évêques, les cardinaux-prêtres, et les cardinaux-diacres. Le Sacré-Collège ne doit pas avoir plus de 70 membres. Actuellement il n'y a que 61 cardinaux, dont 31 Italiens et 30 étrangers.

Il n'existe que six cardinaux-évêques. C'est à eux que sont confiés les six diocèses des alentours de Rome. Leur doyen est le cardinal Vincent Vannutelli, qui a représenté le pape Pie X au Congrès eucharistique de Montréal en 1910. Depuis la mort du Cardinal Gibbons, le cardinal Vannutelli est aussi le doyen de tout le Sacré-Collège. Il a été élevé à la pourpre cardinalice par Léon XIII il y a 33 ans.

L'ordre des cardinaux-prêtres devrait compter 50 membres, si le Sacré-Collège était au complet. Le doyen de cet ordre, depuis le décès du cardinal Gibbons, est le cardinal Michael Logue, archevêque d'Armagh, Irlande, qui a 82 ans. Il a été créé cardinal par Léon XIII.

L'ordre des cardinaux-diacres doit avoir 14 membres. Leur doyen actuel est le cardinal Gaetan Bisleti, qui fut longtemps sous Léon XIII et huit ans sous Pie X majordome papal et maître de cérémonies.

Le Conclave

Les dix Sacrées Congrégations s'assemblent le troisième jour qui suit la mort du Pape, dans la salle du Consistoire et désignent respectivement trois de leurs membres, un cardinal-prêtre et un cardinal-diacre, pour former, avec le cardinal camerlingue, le pouvoir d'état exécutif.

A la première assemblée des Cardinaux, le camerlingue donne la lecture des Bulles papales au sujet de l'élection des Papes et brise ensuite l'anneau du Pêcheur et les sceaux du Pontife décédé.

Le dixième ou au plus tard le douzième jour après la mort du Pape, le Conclave se réunit pour l'élection d'un nouveau pape. D'ordinaire les assemblées ont lieu à la chapelle Sixtine, dans l'enceinte du Vatican.

Attenantes à la chapelle qui se trouve au premier étage du palais, se trouvent de vastes galeries réservées aux cardinaux et à leur suite. Dès que leurs Eminences sont entrées, on ferme les portes à double tour et à partir de ce moment personne ne peut entrer dans les appartements où se tient le conclave.

L'élection d'un Pape peut s'effectuer de trois manières différentes: par acclamation, ce qui réveille l'idée d'une inspiration directe du ciel; par compromis ou par vote. Le Pape Léon II avait été élu par acclamation le deuxième jour du Conclave. La votation est soumise à des règles précises.

Six cardinaux dirigent la procedure à suivre, deux cardinaux-évêques, deux cardinaux-prêtres, deux cardinaux-diacres. Chaque membre du Sacré-Collège a un bulletin de vote sur lequel il inscrit le nom de son candidat, jamais il n'y inscrit le sien et personne ne peut voter pour lui-même.

Après le temps requis, chaque cardinal, à commencer par les plus anciens, dépose sa crosse et s'avance vers l'autel. Il fait une courte prière en disant à haute voix qu'il donne son vote suivant sa conscience. Après le vote, les six scrutateurs examinent les bulletins et proclament le résultat. Si aucun cardinal n'a obtenu les deux tiers des voix plus une, il n'y a pas d'élection et les bulletins sont brûlés avec de la paille humide. La fumée épaisse qui sort par une cheminée spéciale est visible au-dehors et annonce au peuple qu'il n'y a pas eu d'élection.

LE CARDINAL PARTIRAIT JEUDI

Québec, 23 (D.N.C.) — Il est fort probable que Son Eminence le cardinal L.-N. Bégin partira jeudi de New-York pour se rendre à Rome, et assister aux séances du conclave qui s'ouvrira, le 2 février prochain.

Il est fort douteux cependant que le cardinal Bégin arrive à temps pour assister au couronnement du nouveau Pape.

Le cardinal Bégin, durant son court séjour à Ottawa aura sans doute l'occasion de traiter ce sujet avec Son Excellence, le délégué apostolique, et le vénéré prélat annoncera à son retour à Québec la décision qu'il aura prise.

LE CARDINAL O'CONNELL

Boston, 23 (S.P.A.) — Le cardinal O'Connell, de Boston, s'embarquera demain à New-York, à bord du paquebot *President Wilson* pour Naples. Le cardinal s'en va assister au conclave qui doit choisir un successeur à feu le pape Benoit XV. Il sera accompagné de Mgr M. J. Splaine, de l'abbé R. J. Haberlin, chancelier du diocèse de Boston et du Dr John R. Slattery, un laïque.

LE CARDINAL LOGUE

Bedfast, 23 (S.P.A.) — Le cardinal Logue, primat d'Irlande, fait ses préparatifs pour partir demain pour Rome.

MESSAGES OFFICIELS

Québec, 23 (D.N.C.) — Son Eminence le cardinal Bégin, archevêque de Québec, a reçu, hier matin, le télégramme suivant de Rome:

Rome, 22 janvier 1923.
Au cardinal Bégin,
Québec, Canada.

J'accomplis le douloureux devoir de communiquer à Votre Eminence la mort du Saint-Père arrivée ce matin à six heures.

(signé) Cardinal Gasparri.

Son Eminence le cardinal Bégin, au nom du clergé et des fidèles de Québec a aussitôt envoyé le message suivant à Rome:

Cardinal Gasparri,
Rome, Italie.

Clergé et fidèles diocèse de Québec profondément affligés mort illustre pontife Benoit XV. Respectueuses sympathies.

(signé) L.-N. cardinal Bégin.

Le bureau de direction de l'Université Laval a aussi envoyé la dépêche suivante au cardinal Gasparri:

"Université Laval regrette vivement mort du grand pontife Benoit XV. Profonde sympathie."

C.-N. Gariépy,
Ptre recteur.

Les legs de Benoît XV

Londres, 23 (S. P. A.). — Le pape Benoit XV a laissé ses propriétés de Pegli, en Ligurie, à son neveu, le marquis Giuseppi Della Chiesa, mande une dépêche de Rome à l'agence *Central News*, aujourd'hui.

Divers objets de ses appartements privés ont été donnés à son successeur. Il y a aussi plusieurs dons aux parents et aux serviteurs du pontife défunt.

Message de S. E. le cardinal Bégin

Québec, 23 (S.P.C.) — On a exhorté dans toutes les églises de la ville hier, les fidèles à prier pour le repos de l'âme du Pape.

A la demande de Son Eminence le cardinal Bégin, les cloches de toutes les églises ont sonné les glas hier après-midi.

Bien que rien n'ait été annoncé, on s'attend ici à ce que le cardinal Bégin se rende à l'invitation du Vatican et parte sous peu pour Rome.

Le message suivant a été envoyé au doyen du Collège des cardinaux, hier soir:

"Clergé et fidèles du diocèse de Québec sont profondément affligés de la mort de l'illustre souverain pontife Benoît XV et offrent leur respectueuse sympathie".

(signé) *Cardinal Bégin.*

Au nom de la province de Québec

Québec, 23. — En apprenant la nouvelle de la mort du pape, le premier ministre Taschereau a publié le communiqué suivant:

"La province de Québec a manifesté à plusieurs reprises, et de remarquable façon, son attachement à la papauté. La mort de Benoit XV causera un deuil général au sein de notre population. Le successeur de Léon XIII et de Pie X a continué la tradition des grands papes dont s'honore la chrétienté. Il a montré pendant la guerre un esprit humanitaire et un amour de la justice au-dessus de tous les malentendus que l'on a cherché à susciter.

Un des derniers actes de Benoît XV a été de féliciter chaleureusement l'Angleterre d'avoir conclu la paix avec l'Irlande. Si peu satisfaisantes qu'aient semblé être les dernières conférences des Alliés, il a pu mourir avec l'espoir que ses appels n'auront pas été multipliés en vain et que les peuples finiront par s'entendre et s'entr'aider pour rétablir partout la paix et remédier aux maux d'après-guerre."

De Constantinople

Rome, 23 — Il y eut plusieurs vrais pèlerins parmi la foule de notables qui vinrent à Rome durant la maladie du Pape Benoit XV.

Deux moines franciscains sont arrivés de Constantinople, samedi, avec des images sacrées comme preuve de l'hommage des catholique d'Orient au Pape. Ils ont été admis au Vatican.

M. Bonomi au Vatican

Rome 23. — Pour la première fois depuis nombre d'années un ministre du cabinet italien a été reçu au Vatican, M. Angelo Bauri, ministre de l'Agriculture, s'y est rendu pour s'informer de l'état du Pape Benoit XV.

Signor Mauri a été cordialement reçu par Mgr Cremonesi et par le maître de chambre, M. Caccia-Dominioni, qui l'invita à entrer. Ils se retirèrent dans un appartement où le ministre eut une longue conversation avec Mgr Pizzardo, sous-secrétaire d'Etat du Pape. Signor Mauri exprima ses souhaits de rétablissement.

Le ministre s'est dit très satisfait de la réception qui lui a été faite.

Le sacré collège

Les cardinaux qui vont décider du choix du nouveau Pape sont au nombre de soixante et un; en voici la liste complète par ordre alphabétique:

Andrieu (Paulin-Pierre), archevêque de Bordeaux;
Arcoverde de Albuquerque Cavalcanti (Joachim), archevêque de Rio-de-Janeiro;
Ascalesi (Alessio), archevêque de Bénévent;
Bacilieri (Bartolomeo), évêque de Vérone;
Bégin (Louis-Nazaire), archevêque de Québec;
Bartram (Adolphe), évêque de Breslau;
Billot (Louis), diaconie Sainte-Marie, Rome;
Bisletti (Gaetano), préfet de la Congrégation des Séminaires;
Boggiani (Pio Tommaso), archevêque de Gênes;
Boschi (Guilio), archevêque de Ferrare;
Bourne (François), archevêque de Westminster;
Cogiano de Azevedo (Ottavia), chancelier de la Sainte Eglise;
Cagliero (Jean), cardinal de curie;
Camassei (Filippo), patriarche de Jérusalem;
Csernoch (Jean), archevêque de Gran;
Dalbor (Edouard), archevêque de Gniezna et Paznau;
Dubois (Louis-Ernest), archevêque de Paris;
Dubourg (Auguste-René), archevêque de Rennes;
Ferrari (Andrea-Carlo), archevêque de Milan;
Francia-Nava di Bontifé (Giuseppe-Maria), archevêque de Catane;
Fruhwirth (André-François), cardinal de curie;
Gasparri (Pietro), secrétaire d'Etat;
Gasquet (Francis-Aidan), préfet des archives du Saint-Siège;
Gibbons (James), archevêque de Baltimore;
Giorgi (Oreste), grand Pénitencier;
Granito Pignatelli di Belmonte (Gennare), évêque d'Albano;
Guisasola y Menendez (Victorien), archevêque de Tolède;
Guamini (Giorgio), archevêque de Bologne;
Kakowski, (Alexandre), archevêque de Varsovie;
LaFontaine (Pietro), patriarche de Venise;
Lai (de) (Gaetano), secrétaire de la Congrégation consistoriale;
Lega (Michel), préfet de la signature apostolique;
Logue (Michel), archevêque d'Armagh et primat d'Irlande;
Lualdi (Alessandra), archevêque de Palerme;
Luçon (Louis-Henri-Joseph), archevêque de Reims;
Maffi (Pietro), archevêque de Pise;
Marini (Niccolo), secrétaire de la congrégation pour l'Eglise orientale;
Martin de Herrera y de la Iglesia (Joseph-Marie), archevêque de Compostelle;
Maurin (Louis-Joseph), archevêque de Lyon et primat des Gaules;
Mendès-Bello (Antoine 1er), patriarche de Lisbonne;
Mercier (Désiré-Félicien-François-Joseph), archevêque de Malines et primat de Belgique;
Merry del Val (Raphaël), archiprêtre du Vatican;
Mistrangelo (Alfonso-Maria), archevêque de Florence;
Netto (Joseph-Sébastien), premier cardinal-prêtre;
O'Connell (William), archevêque de Boston;
Piffl (Frédéric-Gustave), archevêque de Vienne;
Pompili (Basilio), évêque de Velletri, archiprêtre du Latran;
Prisco (Guiseppe), archevêque de Naples;
Ranuzzi de Bianchi (comte Vittorio-Amedeo), cardinal de curie;
Richelmy (Agostino), archevêque de Turin;
Rinaldini (Aristide), cardinal de curie;
Rovérié de Cabrières (Anatole), évêque de Montpellier;
Sbaretti (Donato), préfet du Concile;
Scapinelli di Leguigno (Raphaël), préfet des religieux;
Sili (Augusto), cardinal de curie;
Skrbensky-Hriste (de) (Léon), archevêque d'Olmütz;
Soldevila y Romero (Jean), archevêque de Saragosse;
Valpre di Bonzo (Teodoro), cardinal de curie;
Vannutelli (Vincenzo), doyen du Sacré-Collège;
Van Rossum (Guillaume), prefet de la Propagande;
Vico (Antonio), préfet des Rites.

DEUIL AU SACRÉ COLLÈGE

LE CARDINAL ALMARAZ Y SANTOS, ARCHEVEQUE DE SEVILLE, VIENT DE MOURRIR.

Séville, Madrid, 23 (S..PA.) — Le cardinal Almaraz y Santos, archevêque de Séville, est décédé ici, hier soir.

Son Eminence le cardinal Henri Almaraz y Santos naquit à Vellès, diocèse de Salamanque, le 22 septembre 1847. D'abord vicaire, puis chanoine magistral de Salamanque, il fut élu évêque de Palencia le 18 janvier 1893, sacré le 16 avril suivant à Madrid par le cardinal Sancha. Il fut promu archevêque de Séville le 18 avril 1907 et intronisé le 15 octobre suivant. Créé cardinal-prêtre le 27 novembre 1911, il a reçu le chapeau le 2 décembre 1912, avec le titre de Saint-Pierre in Montorio, dont il a pris possession le 10 décembre suivant.

Un ajournement

Le conseil municipal, après avoir réglé les affaires de routine, s'ajournera, aujourd'hui, en signe de deuil, pour honorer la mémoire de S. S. Benoit XV, décédé.

A la mort de Pie X, en 1914, le conseil avait fait de même.

M. Amyot président de la Banque Nationale

Québec, 23 — M. Georges-E. Amyot a été élu, aujourd'hui, président de la Banque Nationale et M. J.-H. Fortier, vice-président.

Shrbrooke, 23 (D.N.C.) — Alors qu'il travaillait dans le bois M. Philias Tétreault, de Martinville, a été gravement blessé samedi. Il a réussi à se traîner jusqu'à sa maison. Le médecin désespère de le sauver.

LES OBSEQUES DE MGR GAUTHIER

LA DEPOUILLE MORTELLE REPOSE A LA BASILIQUE — LE CARDINAL BEGIN SE REND A OTTAWA.

Québec, 23, (D.N.C.) — La dépouille mortelle de S. G. Mgr Hughes Gauthier, archevêque d'Ottawa, a été tranportée, hier après-midi de l'archevêché à la basilique, où elle restera exposée jusqu'à demain.

S. G. Pietro di Maria, délégué apostolique au Canada, chantera le service pontifical. S. G. Mgr Emard, de Valleyfield, prononcera l'oraison funèbre en français, et S. G. Mgr Ryan, de Pembrooke, l'oraison funèbre en anglais.

LE CARDINAL BEGIN

Québec, 23. — (D.N.C.) — S. E. le cardinal Bégin, archevêque de Québec, est parti, ce matin, pour Ottawa, où il assistera aux funérailles de S. G. Mgr Gauthier.

Son Eminence est accompagné des abbés C. N. Gariépy, recteur de l'université Laval, et E. Chouinard, cérémoniaire.

Une taxe dite d'occupation

LA LIGUE DES PROPRIÉTAIRES SOUMET UN PROJET AUX CONSEILLERS MUNICIPAUX DANS LE BUT DE PROCURER A LA VILLE DE NOUVELLES SOURCES DE REVENUS

La ligue des propriétaires recommande au conseil d'imposer une taxe nouvelle qui sera appelée taxe d'occupation, laquelle atteindrait indifféremment propriétaires et locataires. Elle prétend que la ville pourrait ainsi compter sur de plus forts revenus, dès cette année même.

Le projet, adopté par la Ligue, est prisé par quelques échevins qui le trouvent équitable et raisonnable, de même que le projet également patronné par la Ligue, de taxer les marchandises en entrepôt.

Le conseil prendra donc aujourd'hui connaissance des deux projets qui font l'objet de la résolution suivante de la Ligue des propriétaires:

"Proposé par le docteur J.-C. Poissant, appuyé par M. Joseph Girard, il est unanimement résolu:

Que copie du rapport de la commission spéciale des sources de revenu soit immédiatement envoyée au conseil municipal de Montréal pour que ce rapport soit incessamment étudié et adopté avec les modifications que le conseil jugera à propos d'y apporter;

"Que la ligue des propriétaires suggère au conseil d'étudier en même temps un autre mode de taxation dit, taxe d'occupation, qui atteindrait indistinctement tous les contribuables de la ville, propriétaires comme locataires

"Que le conseil municipal soit prié d'étudier immédiatement ces deux modes de taxation et de choisir celui qui conviendra la mieux aux intérêts des contribuables de Montréal;

"De préparer un projet de loi à l'effet de rendre efficace et de mettre en vigueur tel des deux projets de taxation qui semblerait le plus équitable à la population de Montréal;

"Que la ligue des propriétaires prie le conseil municipal de faire sans délai auprès de la législature toute démarche nécessaire afin de mettre immédiatement en vigueur le nouveau projet de taxation qu'il aura adopté."

Demande de bref contre le recorder

LE PROPRIETAIRE DES "VENITIAN GARDENS" VEUT FAIRE ANNULER UN ARRET DE M. SEMPLE.

Une requête pour l'émission d'un bref de prohibition a été présentée ce matin, en Cour de pratique devant le juge Coderre, par la *Dominion Operating Company*, propriétaire du café *Venitian Gardens*, contre le recorder Hugh Semple et Hubert Piché.

Le 24 décembre dernier, la *Dominion Operating Company* a été traduite devant le recorder Semple pour avoir donné des représentations payantes sans avoir payé de patente et sans payer la taxe municipale à cet effet.

Piché qui a agi comme agent de police dans la cause a porté lui-même la plainte. La *Dominion Operating Company* alléguait qu'elle chargeait $1. du couvert pour les frais de dépense, et les bris qui se font aux tables, aux glaces, etc., mais qu'elle ne faisait payer aucun droit d'entrée, et qu'en cela elle agissait à la façon des grands cafés et hôtels d'Amérique. La preuve, alléguait-elle, que l'on ne payait rien pour les représentations c'est que ceux qui ne s'asseoyaient pas à table n'avaient pas à payer.

Le recorder Semple a décidé que Piché n'ayant pris qu'une consommation infime, avait réellement payé pour la représentation et a condamné la *Dominion Operating Company* a payer dix dollars d'amende plus les frais.

Le jugement n'a pas encore été exécuté et la *Dominion Operating Company* en demande l'arrêt.

Elle allègue que la plainte était rédigée contre la *Dominion Operating Company Limited* alors que l'intimée se nomme *Dominion Operating Company*. En plus la plainte au lieu d'être portée au nom du roi, a été portée au nom de Hubert Piché qui personnellement n'a aucune affaire à réclamer contre le fait qu'un établissement donne ou non des représentations payantes.

Le recorder Semple en rendant jugement n'a pas d'ailleurs spécifié si c'était ou en sa qualité de recorder ou au nom de la Cour du recorder qu'il rendait jugement.

La *Dominion Operating Company* conteste la juridiction du recorder sur le mérite même de la cause. Elle prétend qu'elle ne fait payer aucun prix pour les représentations. Elle a répété les mêmes défenses qu'au procès sur ce point.

Le juge Coderre a pris la demande en délibéré.

Violente tempête hier, à Sherbrooke

Sherbrooke, 23. (D.N.C.) — Une terrible tempête s'est abattue sur cette ville, hier. Le vent était si violent qu'il a brisé la vitrine du magasin Edmond Hébert, rue Belvedère et celle du magasin Alex Robert, rue Alexandre. Le toit d'une maison, rue Short, a été emporté et les fils téléphoniques et télégraphiques ont été brisés en plusieurs endroits de la ville.

Des commentaires

Les journaux irlandais expriment des opinions différentes au sujet de l'accord concernant le nord et le sud de l'Irlande.

Belfast, 23. (S.P.A.) — On n'attache pas une grande importance aux communiqués émis par Michael Collins et sir James Craig concernant leurs négociations au sujet des frontières entre les deux sections de l'Irlande.

Le **Northern Whig**, organe unioniste, admet toutefois que cet accord est un signe précurseur de la paix. Il ajoute que la levée du boycottage imposé à l'Ulster par les Sinn Feiners est un pas dans ce sens.

"L'amertume engendrée par les événements de ces trois dernières années ne disparaîtra pas comme par enchantement en un jour, continue le journal, mais tous ceux qui désirent la paix et la bonne entente devraient chercher à oublier leur animosité. La véritable paix vaut la paix d'être conquise et devra l'être."

Dans ses commentaires sur l'accord Collins-Craig, l'**Irish News** dit: "La tentative de disséquer l'Irlande a échoué et les hommes sensés qui se sont aperçus de cette impossibilité sont à poser les fondements de la réunion. L'accord est de nature à conduire à un meilleur ordre de choses et devrait éclaircir la situation. Les nationalistes des six comtés de l'Ulster devraient sortir de leur torpeur et voir davantage à leurs intérêts matériels."

UN GRAND PAS

Dublin, 23. (S.P.A.) — Le journal **Independent**, de Dublin exprime aujourd'hui son contentement de l'accord intervenu la semaine dernière entre Michael Collins et sir James Craig au sujet de la frontière séparant l'Irlande du nord et l'Irlande du sud.

"Un grand pas vient d'être fait, remarque-t-il, vers l'unité irlandaise grand qu'il est venu au bout de quelque. Et ce progrès est d'autant plus que heures de négociations seulement. Devant un tel succès, ne peut-on pas espérer que d'autres accords plus importants et plus essentiels résulteront des autres conférences?"

LE CALME APRÈS LA TEMPÊTE

TOUT SEMBLE RENTRE DANS L'ORDRE A NEW-ABERDEEN ET A GLACE-BAY, EN NOUVELLE-ECOSSE.

Sydney, N.E. 23 (S.P.C.) — Le calme règne aujourd'hui à New-Aberdeen, Glace Bay, où des émeutes et des scènes de pillage se sont déroulées depuis samedi midi. Une violente tempête qui s'est abattue sur la région à 10 h. 30 dimanche soir a efficacement dispersé la populace.

Les chefs de la *Dominion Coal Company* songent à rouvrir aux affaires leur magasin qui a été l'objet des récentes attaques. Cinq assauts ont été livrés contre ce magasin. Deux entrepôts des alentours ont aussi été pillés et les carreaux des fenêtres du bureau de poste du gouvernement ont été brisés.

LES MARQUES DE FABRIQUE

LA COMPAGNIE FRANCAISE QUI EMBOUTEILLE L'EAU DE VICHY OBTIENT UNE DEMANDE D'INJONCTION CONTRE UNE MAISON DE MONTREAL.

Une requête pour l'émission d'un bref d'injonction a été présentée, ce matin, en Cour de pratique, devant le juge Coderre, par la Compagnie Fermière des Eaux Thermales de Vichy, France, contre M. Hormisdas Charbonneau, faisant affaire sous le nom de Maison d'Importation Française.

La demaneresse allègue qu'elle fabrique au Bassin de Vichy, France, une eau minérale ayant des propriétés médicales, du nom "des Célestins" communément connue sous le nom d'eau de Vichy. Cette eau gazeuse et minérale grâce aux annonces de la compagnie, a acquis une réputation mondiale. Elle porte comme marque de commerce, en France et au Canada comme ailleurs une double branche de laurier fermée par un ruban. La compagnie défenderesse, allègue-t-elle, fabrique de ce temps-ci une eau gazeuse, intitulée: "les Augustins". On la donne comme fabriquée au même endroit que l'eau de Vichy. La bouteille a les mêmes dimensions, les mêmes couleurs sur le dos que celles de la demanderesse. La marque de commerce est également composée d'une double branche de laurier, fermée par un ruban.

Sur la bouteille, il y a en grosses lettres les mots Eau de Vichy, accompagnés de minuscules où l'on explique que l'eau gazeuse de la défenderesse est aussi bonne que l'eau de Vichy. En fait, l'eau est fabriquée au Canada. Pour toutes ces raisons, la demanderesse prétend que les apparences de cette bouteille sont de nature à induire les clients en erreur. La demanderesse demande donc qu'ordre soit donné à la défenderesse de suspendre l'emploi desdites bouteilles et de donner à ses produits des dehors moins trompeurs. Le juge a permis l'émission de la requête qui sera rapportable dans les délais légaux.

Une femme aviateur se tue, en Suède

Stoenholm, 23 (S.P.A.) — Elsa Anderson, l'unique femme de Suède détenant un permis d'aviation, s'est tuée accidentellement à Askersund, hier. Quatre mille personnes ont assisté à son envolée dans les airs et à sa chute d'une hauteur de deux mille pieds.

L'aviatrice avait voulu descendre en parachute, mais l'appareil ne s'ouvrit point et la malheureuse fut précipitée comme un boîlde sur le sol.

Tenue responsable

Québec, 23 (D.N.C.) — A la suite d'une enquête du coroner sur le cadavre d'un enfant nouveau-né, la mère, Margaret Fitzmaurice, a été tenue criminellement responsable. L'autopsie du médecin a démontré que la mort de l'enfant a été causée par une fracture du crâne.

LES SYMPATHIES DE LA MÉTROPOLE

Le maire de Montréal a envoyé, ce matin, à S. É. le cardinal Merry del Val, un message de sympathie à l'occasion de la mort du pape. Le message est ainsi libellé:

Son Éminence le cardinal Merry del Val, cardinal camerlingue, Vatican, Rome, Italie.

La mort du Souverain Pontife nous afflige profondément.

Nous nous associons au deuil de toute la chrétienté, que cette perte frappe si cruellement, et vous prions d'accepter l'expression de notre filiale affection et de notre dévouement inaltérable.

Médéric Martin,
maire de Montréal

Au Japon

LE PREMIER MINISTRE TAKAHASHI EST A LA TETE D'UN GOUVERNEMENT STABLE.

Tokio, 23 (S. P. A.).—Le premier ministre Takahashi, fort de l'appui sincère du parti dont il est le chef, paraît diriger un gouvernement stable. Le parti oppositionniste fera, certes, des attaques vigoureuses à la Chambre basse du parlement, mais on croit que les partisans du gouvernement japonais actuel sont assez puissants pour empêcher la chute du ministère. Il y aura donc durant la session qui s'est ouverte, samedi, un grand déploiement d'éloquence de la part des chefs de l'opposition, qui chercheront à rallier le peuple autour d'eux.

La question du suffrage universel constituera probablement l'une des principales armes des adversaires du gouvernement. Une loi conférant le droit de vote à tous les Japonais du sexe masculin sera proposée en toutes bonnes occasions. A la Chambre haute cependant, le suffrage universel rencontrera sans doute l'opposition.

La situation ouvrière, les conditions sociales, les appropriations budgétaires pour l'année et la marine, la politique à suivre relativement à la Sibérie et la Chine et la conférence de Washington procureront, selon toute probabilité, matière à critique contre le gouvernement.

On entend souvent dire que le gouvernement n'a pas su maintenir le prestige du Japon, mais les chefs du parti ministériel et les milieux administratifs ont confiance que les assauts de l'opposition ne feront pas dévier la politique du gouvernement en ce qui concerne la conférence du désarmement.

On fait remarquer que le gouvernement appuie les décisions prises à Washington par les délégués japonais et qu'il sera en état de donner des explications satisfaisantes sur la politique à adopter à l'égard de la Sibérie et de la Chine.

Décès

DESMARTEAU—A Montréal, le 21 janvier 1922 à l'âge de 52 ans et 4 mois, est décédé Wilfrid Desmarteau, époux d'Acella Lalumière. Les funérailles auront lieu mardi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure de Montréal, no 1343, rue Des Erables, à 8 heures 15, pour se rendre à l'Eglise de l'Immaculée Conception où le service sera célébré à 8 heures 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DIONNE—A Ville Lasalle, le 22 janvier 1922, à l'âge de 17 ans et 10 mois, est décédée Marie-Jeanne Dionne, enfant bien-aimée de Francois Dionne et de Zélia Boucher. Les funérailles auront lieu mardi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père à 8.45 pour se rendre à l'église paroissiale, à St-Nazaire, Ville Lasalle, où le service sera célébré à 9 heures et l'inhumation, mercredi, au cimetière de Saint-Pierre Les Becquets. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP—A Montréal, le 22 janvier 1922, à l'âge de 71 ans et 1 mois, est décédée subitement Marguerite Drapeau, épouse de feu Jean-Baptiste Beauchamp 823, St-Hubert. Avis des funérailles plus tard.

DESAULNIERS—A Montréal, le 21 janvier 1922 à l'âge de 61 ans, est décédé Ernest Desaulniers, avocat. Les funérailles auront lieu mardi le 24 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, no 857, rue Delorimier, à 7 heures 30 pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception où le service sera célébré à 7 heures 45 et de au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

No 1

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

TISSERANDS METALLIQUES

Les membres du Syndicat Catholique et National des tisserands metalliques se sont assemblés vendredi soir à la salle Cartier. Le travail d'organisation bat son plein et tout fait prevoir que bientôt les ouvriers en toile metallique seront organises à 100 p.c. Au cours de la soirée les membres ont discuté une nouvelle reduction de salaires de 10 p.c. venant en force cette semaine. C'est la deuxième réduction du genre dans l'espace de trois mois. L'apprentissage du tissage metallique est un métier penible et qui demande plusieurs années. On semblerait vouloir faire porter sur les gens mariés les reductions de salaires et le chômage. La prochaine réunion du syndicat est fixée au premier vendredi de fevrier et sera tenue à la salle Cartier, rue Therrien, alors que l'on discutera les meilleurs moyens à prendre en vue de remedier à la situation défavorable des ouvriers en toile metallique. Tous les membres devront donc se faire un strict devoir d'être présents à cette réunion.

WAGONNIERS DU CANADIAN CAR

Le Syndicat catholique et national des wagonniers du *Canadian Car* a tenu une grande assemblee mercredi le 18 janvier courant. Le choix des officiers fut fait. MM. Z. Senterre et L. Morel furent reelus respectivement à l'unanimité, president et secretaire financier. M. Savaria, tresorier, M. A. Morel secretaire archiviste et M. J. Bouchard fut élu au poste de sergent d'armes. Le choix des membres du comite exécutif et du comite des griefs ainsi que des autres comites a été remis à la prochaine assemblee qui sera tenue mercredi le 25 janvier à 8 h. 15 p.m. dans la salle du College de Ste-Clotilde, 76 chemin de la Cote St-Paul. Tous les ouvriers du Canadian Car, unionistes ou non, sont instamment pries d'assister à cette reunion à laquelle sera present un representant du Conseil central des syndicats catholiques et nationaux de Montreal qui fera rapport des démarches entreprises auprès des honorables ministres du gouvernement federal relativement à l'octroi des contrats de reparation et de construction de chars en vue d'assurer à la compagnie du Canadian Car une part equitable de travaux.

SYNDICAT DES CORDONNIERS

Le syndicat catholique et national des travailleurs en chaussure a tenu son assemblee d'élection semi-annuelle mercredi dernier. Voici les résultats: President, A. Métayer; 1er vice-president, Georges Laurier; 2ème vice-president, J. Gagnon; secrétaire-archiviste, J. Troye; ass.-sec. archiviste, P. Pouliot; sec. correspondant, G. Laurier; secretaire financier, collecteur et agent d'affaires, Jos. Desroches; tresorier, E. Dubuc; sentinelle: J. Vouligny; inspecteur, R. Croteau. Comite de réclamation: MM. G. Laurier, P. Pouliot et C. Thouin. Delegués au conseil central: MM. J. Desroches, J.-L. Beaucheman et A. Dubuc. L'election des membres du comité exécutif est remise à la prochaine séance. M. Cyrille Thouin a rempli les fonctions de president d'élection. M. Thouin au debut demanda aux membres presents de faire un choix judicieux et d'élire des officiers devoues. M. Thouin presida aussi à l'installation des officiers. Il félicita les membres de leur choix heureux.

M. Metayer et les officiers nouvellement elus ont remercié leurs confrères de la marque de confiance qui leur était donnee. M. J. Desroches, agent d'affaires, après avoir remercie les membres, a insisté sur la necessité d'une campagne méthodique de propagande. Tous les membres doivent se faire un devoir d'amener leurs confrères à l'union. M. Desroches rappelle qu'à Québec, la profession est bien organisee dans des unions nationales catholiques; la même chose peut se faire à Montréal. En 1900, lors de la fondation de l'union, ils étaient seulement 43 membres; au bout de trois mois, 1200. M. Desroches note la bonne entente qui existe entre les unions de la chaussures de Québec et l'union nationale catholique de Montréal. Une communication du Chevalier Pierre Beaulé fut lue à cet effet. Tous les travailleurs en chaussures le Québec qui viendront à Montréal devront entrer dans le syndicat catholique et national de Montréal et vice-versa.

M. l'abbé Lacroix a prononcé une allocution au cours de laquelle il a félicité les membres de leur bon esprit et du bon choix d'officiers qu'ils venaient de faire. M. C. Bernier, président du syndicat de la confection, parle de l'excellence des caractères des syndicats catholiques et nationaux, de la bonne entente que ceux-ci ont fait règnée au Semi-ready. M. J. B. Beaudoin, organisateur, remercia les membres de lui avoir donné l'occasion de constater combien l'esprit d'union est excellent et fort chez eux. Il dit tout son dévouement et sa sympathie à la cause des cordonniers et se déclare prêt à leur rendre tous les services désirés.

Un vote de sympathie par debout fut pris à l'égard de M. L. A. Girard qui vient de perdre son épouse. La prochaine séance aura lieu mercredi à la salle Gareau.

SYNDICATS DES PLOMBIERS

Le syndicat catholique et national des plombiers se réunit, ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 3-est, rue Craig. Le comité exécutif présentera son rapport sur le contrat de travail qui doit être présenté à l'Association des Maitres-plombiers pour 1922-23. M. R. Binette présentera un rapport intéressant sur les activités de la semaine. Que tous les membres se fassent un devoir d'être présents.

SYNDICAT DES MENUISIERS

C'est demain soir, à la salle Tremblay, qu'a lieu la grande assemblée du Syndicat des menuisiers pour entendre le rapport du comité exécutif sur l'idée de former un bureau d'examinateurs au sein du syndicat qui jugerait de la compétence des hommes. Le syndicat ne sera composé de cette manière que d'hommes d'une compétence reconnue et les patrons auront plus de propension à traiter avec lui. Le comité fera rapport aussi sur le contrat de travail établissant les conditions que désirent les membres pour l'année qui vient. Ce contrat est envoyé à la Chambre des constructeurs canadiens-français et au Builders' Exchange.

SYNDICATS DES SELLIERS

Le cyndicat catholique des selliers se réunit ce soir, à la salle Lavoie, 875-est, Ontario. Des questions de grand intérêt pour tous les members sont à l'ordre du jour. On continuera l'étude du projet d'affiliation à la Confédération des travailleurs catholiques.

OUVRIERS EN CONSTRUCTION

Le syndicat catholique des ouvriers en construction de Lachine se réunit ce soir, à la salle de la C.O.C., sousbassement de l'académie Picher. La question de remédier au chômage sera à l'étude.

Cercle Universitaire

CAUSERIE DE M. LAUREYS

LE DIRECTEUR DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES A PARLE DU COMMERCE DU CANADA. — ALLOCUTIONS DE MM. ANTONIO PERRAULT ET ATHANASE DAVID.

Au dîner-causerie du cercle Universitaire, samedi soir, M. Henri Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, a donné une très intéressante causerie sur le commerce extérieur du Canada. Nous en publions plus loin un substantiel résumé.

M. Antonio Perrault a présenté le conférencier. Les membres du cercle universitaire, dit-il, sont des professionnels mais ils savent regarder en dehors de leur champ d'action. Ainsi l'an dernier, nous invitions un ministre à nous parler de la colonisation. Cette année nous proposons aux membres une excursion au domaine des commerçants et nous avons donné pour guide, M. Henri Laureys directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. On peut dire que son école est un modèle du genre. Si elle a connu le succès, elle le doit à M. Laureys. C'est lui qui a su projeter sur l'enseignement technique et commercial dans la province de Québec la vraie lumière. M. Laureys fait mieux et plus cependant que de donner des connaissances à ses étudiants; il suit attentivement la marche générale des choses de son pays et c'est à ce titre qu'il traitera du commerce extérieur du Canada. Pour que M. Laureys ait les remerciements qu'il convient le Cercle a prié M. Athanase David d'assister à la réunion. En faisant cette invitation, dit M. Perrault, nous poursuivions aussi un autre but. Nous voulions manifester à M. David la sympathie que nous portons à l'oeuvre qu'il a entreprise et l'encourager à poursuivre son fécond labeur. M. David veut faire beaucoup pour la littérature et les arts. S'il est une place où ses idées peuvent être bien accueillies, c'est ici, au Cercle universitaire, qui est comme une filiale de l'université de Montréal. Artistes et littérateurs voueront à M. David une reconnaissance durable. Pour être juste, si les hommes publics sont souvent l'objet de critique, il est bon qu'ils reçoivent de l'encouragement quand il y a lieu. La présence de M. David, ici dit M. Perrault, est un symbole de la collaboration de l'universitaire et du politique. Le premier se consacre à la formation des jeunes âmes et le second doit s'employer à la réalisation des idées. Il est bon que dans la province, on sache que l'universitaire et le politique peuvent se compléter, concilier la pensée et l'action.

LE COMMERCE EXTERIEUR DU CANADA.

Le sujet traité par M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, était tout d'actualité.

Comparant les chiffres de notre commerce extérieur pour la période d'avant 1914 avec ceux des années de guerre et enfin de 1921, M. Laureys constate qu'après un développement extraordinaire de 1914 à 1918, nos exportations sont aujourd'hui en baisse continue.

Il recherche ensuite les causes de cette situation et en nous montrant que, dans l'intérêt du Canada, il faut essayer d'enrayer ce mouvement, il nous expose comment y parvenir. Pour cela, il nous explique longuement ce que l'on fait à l'étranger pour stimuler l'exportation et ce que le Canada pourrait retirer de mesures semblables.

Après avoir souligné l'importance pour le Canada d'une prudente politique douanière, même en face des barrières que les Etats-Unis élèvent pour prévenir l'importation de nos produits agricoles, M. Laureys se déclare aussi opposé à l'étatisation de nos chemins de fer et surtout de notre marine marchande.

Quant à nos débouchés commerciaux à l'étranger, M. Laureys constate avec regret que 80 p. c. de nos exportations se dirigent vers l'Angleterre et les Etats-Unis. Il est urgent, dit-il de chercher d'autres débouchés et d'établir avec les pays étrangers, consommateurs de produits canadiens, des relations directes et suivies. Les mêmes courants d'affaires devraient s'organiser pour les importations, supprimant autant que possible les intermédiaires anglais ou américains, pour les marchandises qui ne nous viennent pas directement de ces deux pays.

Comment trouver et conquérir ensuite de nouveaux débouchés pour les produits canadiens, se demande M. Laureys. D'abord, dit-il, par le développement de l'enseignement commercial moyen et supérieur et la formation de commerçants et d'industriels bien au courant des centres de production et de consommation. "Car, il est évident que, pour conquérir un marché, il faut d'abord parfaitement le connaitre au point de vue géographique, importance des villes, voies de communication, industries principales, ressources naturelles; il faut ensuite se familiariser avec les goûts et les habitudes de sa population, ses usages commerciaux particuliers, et être au courant enfin de tout autre détail de nature à faciliter la tâche de l'industriel et de l'exportateur.

"Et ce n'est pas tout, car un marché une fois conquis, il faut pouvoir le garder! L'âpre concurrence qui s'exerce partout doit tenir nos exportateurs en éveil. Leurs prix doivent, s'ils veulent vendre au dehors, se règler sur ceux de leurs concurrents. Les préférences des consommateurs doivent les guider au point de vue de l'apparence à donner à leurs marchandises. Il faut qu'ils puissent, à source sûre, se renseigner sur les pays qui les intéressent, les goûts de la clientèle, les changements dans les tarifs douaniers, des transports, etc. Il faut donc, avant tout, avoir, au moins dans tous les grands centres d'importation, des informateurs non seulement très au fait d'une façon générale de tout ce qui intéresse le commerce et l'industrie nationale, mais aussi, parfaitement renseignés sur le pays où ils sont envoyés. Comme des agents de l'espèce ne peuvent être isolés, il faut au Canada des offices centraux de documentation mis au service de l'exportateur. Des banques d'exportation devraient s'organiser pour faciliter à nos commerçants les affaires en pays lointains. Enfin peut-être serait-il nécessaire de créer de nouveaux organismes de crédit pour les aider à traverser la période difficile du moment.

M. Laureys fait ensuite une étude très approfondie des systèmes organisés en Angleterre, aux Etats-Unis, en France, en Allemagne, en Belgique et ailleurs en ce qui concerne les moyens de documentation et d'études mis à la disposition des exportateurs. Il explique le rôle important des attachés commerciaux, des offices de renseignements et des musées commerciaux, des foires et expositions, et autres rouages qui constituent la formidable organisation commerciale de certains de nos concurrents sur les marchés extérieurs.

"En plus de ces divers concours, ajoute M. Laureys, l'exportateur doit pouvoir compter sur l'aide directe des banques et autres organismes de crédit. En tout temps, dit-il, si l'on veut exporter, il faut le secours des banques. Le crédit est indispensable. Vouloir exporter en se faisant payer les marchandises à la sortie de l'usine ou même au port d'embarquement, est une méthode, toute de sécurité évidemment pour l'exportateur, mais, qui ne peut amener d'affaires si les concurrents font de longs crédits. Les exportateurs, obligés de se soumettre aux exigences de conditions qui varient avec les lieux, doivent forcément recourir aux banques. Celles-ci les aident soit par l'escompte de traites libres ou documentaires, soit par l'ouverture de crédits en comptes-courants, soit encore en consentant des découverts, jusqu'à des montants déterminés, qui ne sont pas remboursés à date fixe, ni en une fois, mais au fur et à mesure du paiement des factures échues par les acheteurs étrangers. Enfin, toutes les banques se chargent du recouvrement des traites dans toutes les parties du monde, et, suivant la solvabilité du client, accordent un certain crédit avant encaissement ou l'obligent à attendre que la couverture soit reçue."

Puis, il nous montre brièvement comment, les Anglais, les Américains, les Français, les Allemands développent en ce moment leurs banques d'exportation et il conclut à la nécessité pour nos banques canadiennes de suivre ce mouvement si elles veulent efficacement aider à notre pénétration commerciale à l'étranger.

Pour terminer M. Laureys mentionne les moyens employés sous le nom de "crédits à l'exportation" par le Canada, l'Angleterre, la France, les Etats-Unis, la Belgique, pour permettre aux pays à change déprécié de faire l'achat de marchandises dont ils ont besoin et de porter remède, en même temps, à la crise de main-d'oeuvre et d'arrêt de production dont sont menacés tous les pays industriels.

M. Laureys conclut en exprimant l'espoir de voir bientôt toutes les forces de production et d'échange en oeuvre pour redonner au monde la paix économique et sociale dont il a tant besoin. Il est à souhaiter, dit-il, que notre pays participe largement à cette restauration commerciale et que, grâce à l'énergie et à l'initiative de nos exportateurs, fabricants et négociants, nous puissions voir augmenter chaque année, sur tous les marchés du monde, la place occupée par les produits canadiens!

M. ATHANASE DAVID.

N'avez-vous jamais eu l'impression, dit-il, d'entendre parler un conférencier que vous devez remercier et souhaiter qu'il parle encore? Ce fut mon impression en écoutant parler M. Laureys de notre commerce extérieur. Plus M. Laureys parlait et plus j'étais intéressé à ce qu'il disait. Sa compétence est telle en la matière, il fait preuve d'une telle maitrise à juger une situation économique, que je me sens incompétent à le juger et ainsi à le remercier comme il conviendrait. M. David cite le mot de Georges Valois, un économiste français, que la question nationale n'est pas seulement une question économique mais aussi une question politique. M. Laureys, dit M. David, vient de nous indiquer ce que les gouvernements doivent faire. Quant à ce qui concerne la politique dans le Québec, M. Laureys admettra, dit-il, que jamais une réforme nécessaire n'a été suggérée sans qu'aussitôt on l'ait acceptée en autant que les ressources le permettaient. S'il est nécessaire que dans le domaine intellectuel nous gardions notre place, ce n'est pas dire qu'il faille se laisser distancer dans le domaine économique. Si les capitaux manquent souvent aux nôtres il faut qu'ils suppléent par une forte culture générale. C'est avec plaisir que nous voyons chaque année des jeunes gens des collèges classiques se diriger vers le commerce et l'industrie. Je ne désire pas, dit M. David, l'industrialisation à outrance du Québec mais je suis, comme bien d'autres, fatigué de voir que trop souvent les industries qui réussissent sont exploitées par des capitaux étrangers; ce sont naturellement les mêmes gens qui touchent les dividendes. On constate heureusement que les nôtres se préoccupent de plus en plus de l'avenir économique de notre province. L'attention que l'on a accordé, ce soir, à M. Laureys, et les applaudissements qu'il a reçus, lui disent l'intérêt que son travail a suscité. M. David suggère à M. Laureys de publier la conférence qu'il a prononcée.

M. David remercie aussi M. Perrault de son expression de sympathie et d'encouragement. Il est facile de créer, dans notre province, dit-il, lorsqu'en escaladant les sommets avec l'élite, on l'écoute. A l'avenir et tant que les ressources le permettront, il ne faudra pas craindre d'être audacieux. Il ne devait pas être dit que le gouvernement de Québec s'arrêterait après avoir construit des bonnes routes et il n'est que légitime que les intellectuels aient leur part d'encouragement. Les bons résultats de cet encouragement ne tarderont pas à se produire. Cela permettra de dire que quand il s'agit de supériorité intellectuelle, c'est vers le Québec qu'il faut se tourner.

On remarquait à la table d'honneur aux côtés de M. Perrault, président M. Athanase David, Henry Laureys, MM. Ed. Montpetit, l'abbé Olivier Maurault et le Dr Harwood, doyen de la faculté de médecine.

Assistaient aussi au dîner-causerie: MM. J.-E. Laberge, Ernest Guimond, Georges Pelletier, Eudore Dubeau, le Juge Lafontaine, L .M. Gouin, René Faribeault, Démétrius Baril, C.-V. Chagnon, E. Piché, Jean Désy, Nap. Lafortune, Louis Dupire, J. Dalbis, Emile Benoist, Hermas Bastien, A. Beauchamp, L.-E. Beaulieu, R. Masson, V. Doré, G.-A. Monette, Jos. Nolin, Jé Flahaut, E. Charron, A. Bélanger, A. Mailhot, J. Théo. Lefrenière, A. Lesage, le Dr Boulet, G.-A. Lapointe, A. Prud'homme, Lucien Favreau, G.-E. Bertrand, Aimé Cousineau, Lester Mercier, H. Robert, A. Lecours et plusieurs autres.

ELLE SOUFFRAIT DE L'ECZEMA

'Fruit-a-tives' l'en Débarrassa

Pointe-Saint-Pierre, en Province.

"Je souffris trois ans d'un terrible eczéma. Je consultai plusieurs médecins qui ne me firent aucun bien.

Je fis alors usage d'une boite de "Sootha Salva" et de deux boites de Fruit-a-tives et ma peau est débarrassée. La douleur a disparu et l'eczéma n'a pas reparu.

Le "Sootha Salva" et le Fruit-a-tives, ce merveilleux médicament à base de fruits, sont étonnants."

Madame PIERRE LAMARRE.

50c, la boite: les 6, $2.50. Boite d'essai 25c.

Chez tous les marchands ou expédié sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa.

Montréal-Ottawa

NATIONAL-GRAND-TRONC

Les billets achetés pour transport entre Montréal et Ottawa sur le chemin de fer National du Canada ou sur le Grand-Tronc seront acceptés sur l'un et l'autre de ces réseaux entre ces deux endroits. Voici le service des trains:

POUR L'OUEST

Départ de Montréal, gare Bonaventure:

A 8 h. 15 a.m., tous les jours, arrivée à Ottawa à 11 h. 45 a.m.

A 4 h. p.m., tous les jours sauf le dimanche, arrivée à Ottawa à 7 h. 30 p.m.

A 7 h. 05 p.m., tous les jours, arrivée à Ottawa à 10 h. 05 p.m.

A 9 h. p.m., tous les jours arrivée à Ottawa à 11 h. 59 p.m.

Départ de Montréal, terminus du tunnel:

A 7 h. 45 a.m., tous les jours, sauf le dimanche, arivée à Ottawa à 11 h. 50 a.m.

A 1 h. 15 p.m., tous les jours sauf le dimanche, arrivée à Ottawa wa à 4 h. 45 p.m.

Service du milieu du jour dans chaque direction permettant de passer une partie de la même journée d'affaires dans chacune des deux villes. Le carnaval d'hiver national du Canada aura lieu à Ottawa du 28 janvier au 4 février 1922. Pour plus de détails, s'adresser au bureau des billets de la ville du National-Grand-Tronc, 230 rue Saint-Jacques, Montréal. (réc.)

Le tirage du Sédan

Le tirage de la jolie voiturette de cirque gracieusement offerte pour les ouvres des franciscaines missionnaires de Marie, par M. Pierre Leduc se fera le même soir que le tirage de l'automobile Sédan, jeudi le 26 janvier prochain. Une partie de cartes (euchre) commencera la soirée, à 8 heures 30, précises, à la salle du cercle paroissial, 62-est, boulevard Saint-Joseph.

Feu le vicomte Bryce

Londres, 23 (S.P.A.) — Le vicomte Bryce est mort à Sidmouth, hier.

Sa fin fut paisible et quelque peu soudaine. Le vicomte était à Sidmouth depuis trois semaines et a manifesté une grande énergie jusqu'à la fin.

Un Médecin Américain Fait une Offre Sensationnelle

Il enverra de belles lunettes à l'essai à ceux qui les lui demanderont.

Tous ceux qui portent des verres ou souffrent de tension de la vue trouveront intéressante l'offre remarquable du Dr Ritholz, le célèbre spécialiste pour la fatigue de la vue, appartement canadien, no 167, rues Madison et Laflin, Chicago, Illinois, E. U. A., d'envoyer gratuitement à l'essai une paire de ses jolies et grosses lunettes montées en écaille de tortue dites "vue normale" à tout lecteur de ce journal qui lui en fera la demande par écrit. Ces lunettes superbes permettront à n'importe qui de lire le caractère le plus fin, d'enfiler l'aiguille la plus fine, de voir de loin ou de près et elles empêcheront la tension de la vue ou les maux de tête. On dit que ces lunettes ont une valeur égale à n'importe quelles autres qui se détaillent de $12.00 à $15.00 la paire, ont une très belle apparence et durent toute la vie. Elles sont très seyantes et vos amis ne manqueront pas de vous complimenter de l'amélioration de votre apparence. N'envoyez pas d'argent. Donnez simplement votre nom, votre adresse et votre âge et dites depuis combien de temps vous portez des lunettes (si toutefois vous en portez). Il vous enverra tout de suite vos lunettes par colis affranchi pour que vous les portiez et les examiniez chez vous pendant dix jours, à titre absolument gracieux. Si vous en éprouvez satisfaction complète et désirez les garder, vous aurez alors à débourser la faible somme de $4.49; dans le cas contraire, renvoyez les lunettes et vous n'aurez plus rien à faire. Si vous acceptez son offre tout de suite, il vous enverra les lunettes dans un superbe écrin de poche à ressort en cuirette avec lettres d'or et doublé de velours, lequel vous appartiendra sans qu'il vous en coûte un sou de plus.

FAITS DIVERS

MORT ACCIDENTELLE

En tombant à reculons dans une cuve d'eau bouillante que sa mère venait de déposer sur le parquet de la cuisine, Rosa Carmello, deux ans, dont les parents demeurent au no. 67, rue Saint-Christophe, s'est cruellement brûlée et n'a pu survivre. L'accident est survenu, vendredi soir, et la fillette est morte de bonne heure, samedi matin. Le coroner a tenu une enquête samedi matin, et après avoir pris connaissance des faits a disposé du cas comme étant une mort accidentelle.

TUE PAR UN TRAIN

Alors qu'il était à parfaire une inspection près de la gare de Rivière Beaudet, Henri Lajeunesse, de Rivière Beaudet, homme de section à l'emploi du Grand-Tronc, a été renversé par un convoi de chemin de fer et tué instantanément. Le personnel du train par lequel Lajeunesse a été tué, n'a pas eu connaissance de l'accident à cause de la tempête qui sévissait à ce moment, et ce n'est que vers deux heures, hier après-midi, que son cadavre a été trouvé près de la voie. Le cadavre était affreusement mutilé. Le coroner MacMahon a été prévenu et se rendra à Rivière Beaudet pour tenir l'enquête.

CRIMINELLEMENT RESPONSABLE.

A une enquête par jury tenue samedi matin, à la morgue, sur la mort de J.-Paul Rolland, qui a succombé jeudi matin, à l'hôpital Royal Victoria, un nommé Elie Lafortune a été tenu criminellement responsable de la mort du défunt. Lafortune n'était pas présent en cour et le coroner McMahon a immédiatement signé un mandat d'arrestation qu'il a remis entre les mains des détectives Poulin et Therrien.

La mort aurait été causée par un empoisonnement.

MORT SOUDAINE

Frappé d'une syncope au moment où il déambulait rue Saint-Laurent, samedi après-midi Georges Morin, 55 ans, 79, rue Hôtel-de-Ville, a succombé avant l'arrivée du médecin-ambulancier de l'hôpital Général. Le cadavre a été transporté à la morgue et le coroner enquêtera.

CHUTE FATALE

Un verdict de mort acidentelle a été rendu samedi matin, à la morgue, par le coroner McMahon, dans le cas de Roméo Boissonneault, 19 ans, 311, rue Châteauguay, qui a succombé vendredi soir, à l'hôpital Western, à des lésions internes. L'accident s'est produit le 13 décembre, alors que Boissonneault a fait une chute dans un escalier.

Le "Continental Limité"

Le *Continental Limité* qui part de Montréal, gare Bonaventure, à 9 h. p.m. tous les jours, fournit un service de luxe rapide à travers le Canada.

Le chemin de fer National du Canada qui traverse les Rocheuses canadiennes est le moins élevé de tous les transcontinentaux canadiens. Avec son ballast excellent et son aménagement luxueux, il assure au voyageur confort et sécurité dans un voyage où l'on contemple des paysages d'une beauté grandiose indescriptible. Le train est composé de wagons-observatoires, bibliothèques directs à compartiment, de wagons-lits modèles et touristes, de wagons-buffet et de wagons de colons.

On peut obtenir des billets et des renseignements supplémentaires de n'importe quel agent de billets des chemins de fer National-Grand-Tronc ou au bureau des voyageurs de la ville, 230 rue St-Jacques, Montréal.

(réc)

Plusieurs enfants malades, Comment les traiter

Les petits enfants, en se mouillant les pieds, contracteront des rhumes, le croup et causeront beaucoup de trouble à leurs parents. Dès l'apparition de la toux ou de l'éternuement, frottez la poitrine de l'enfant avec de la Nerviline; mettez-en en abondance, cela ne peut lui faire aucun mal. Puis préparez un gargarisme avec de la Nerviline et de l'eau et que l'enfant s'en serve pendant 5 minutes. Au moment du coucher, donnez à l'enfant dix gouttes de Nerviline dans de l'eau chaude sucrée. Le résultat est superbe et le lendemain matin, l'enfant est mieux. La Nerviline est une grande protection à la maison. Grosses bouteilles de 35 cents chez tous les marchands.

(ann.)

Quand les femmes souffrent

Voyez s'il y a faiblesse ou mauvais état de santé. Rendez-vous compte s'il n'y a pas douleur de côté, mal de tête, insomnie, mélancolie. Ces symptômes indiquent que vous avez besoin de l'aide bienfaisante des Pilules du Dr Hamilton. Ce remède apaisant est un grand ami de la femme. Il soulage de la constipation, fait disparaître le mal de tête chronique, chasse de l'organisme les rebuts et les poisons. Femmes et jeunes filles peuvent prendre les Pilules du Dr Hamilton avec grand succès. Des milliers n'usent pas d'autre remède et s'en remettent uniquement aux Pilules du Dr Hamilton du soin de régulariser leur système et de le maintenir en bon état de fonctionnement. 25 sous chez tous les marchands ou de The Catarrhozone Co., Montréal. (ann.)

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ASSURANCES ET VITRES

ASSURANCE
BRIS DE GLACES,
ACCIDENT ET MALADIE
Ne fait pas partie de l'association
Taux avantageux aux assurés.
Commission libérale aux agents.
LA COMPAGNIE
PROVINCIALE D'INDEMNITES
CH. 56 — 224 ST-JACQUES
Tél. Main 8526 K 4114. Montréal.
Représentats demandés

Normandin & Desrosiers
Courtiers en Assurances
232 RUE ST-JACQUES
Tél Main 3983-4532. Montréal

AVOCATS

Archambault & Marcotte
AVOCATS,
10 rue St-Jacques. Tél. Main 2761.
Joseph Archambault, C.R., M.P., Emile Marcotte, LL.B., J. Edm. Gagnon, LL.B.

ALDERIC BLAIN, B.A., LL.L.
AVOCAT
Bureau du jour: 107, rue Saint-Jacques
Edifice du Royal Trust, chambre 506
Tél. Main 1056
Aviseur légal de l'Association des Hommes d'Affaires du Nord-Montréal.

CARTIER & CARTIER
AVOCATS
Jacques, Cartier, L.L.L. Jean-Victor Cartier, L.L.L. — Etude: 45, Place d'Armes Immeuble Wilson, chambre 422...Tél. Main 5328.

Arthur LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etudes Forest, Lalonde et Coffin.
Edifice du Crédit Foncier, Montréal.
Résidence, téléphone: Est 2281.

Victor Pager Arm. Cloutier
PAGER & CLOUTIER
AVOCATS.
me ale Power -1- 83-ouest, Craig
Tél. Main 8598.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
Tél. Main 5154 30 rue St-Jacques.
P. St-Germain, LL.L., L. Guerin, LL.L., B. Panet-Raymond, LL.L.

Anatole Vanier Guy Vanier
VANIER & VANIER
AVOCATS
Tél. Main 2633 97, rue Saint-Jacques

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Estampes en Caoutchouc
EN TOUS GENRES.
A. Derome & Cie
30 N... L-DAME EST. T... M. 4679

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE ET CIE, courtiers en immeubles (etabli 1885), experts en propriétés Edifice Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques. Prêt, 1ere et 2eme hypothèques. Achats de maisons de prix de vente et d'hypothèques

NOTAIRE

Heures de bureau: 1 à 5 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. St-Louis 2142
CHS. ARCHAMBAULT
Notaire
755 AV. MONT-ROYAL EST, MONTREAL

MUSICIEN

J.-N. CHARBONNEAU
Directeur du Conservatoire National.
Cours et leçons particulières de piano, d'harmonie et de pose de voix.
Préparation aux examens de musique et au concert.
70, rue SAINT-DENIS
Tél.: Est 250 ou Victoria 10.

ELECTRICIEN

GUSTAVE CHAUVIN
ELECTRICIEN
10 avenue du Parc
Installation d'éclairage, appliques, sonneries et téléphones.
Telephone: Plateau 2933

Manufacturiers de carrosseries

JOS. BONHOMME, Limitée
AUTOMOBILES FORD
Manufacturiers de carrosseries de livraison. Vendeurs autorisés de l'automobile Ford. Toujours en mains: runabout, touring, coupé, sedon et camions. Pièces de rechange.
200 RUE GUY

Paul GUILLET, B. A.
NOTAIRE ET COMMISSAIRE
1807 MASSON, ROSEMONT.
TEL. LAS. 3242

HORACE H. LIPPÉ
NOTAIRE
180 ST-JACQUES Main 3228

PHOTOGRAPHE

ATELIER
J. H. THIMINEUR
Prix spéciaux pour groupe de composition et finissants des collèges.
2556 St-Hubert Tél. Cal. 849

PROFESSEURS

Droit. Médecine. COURS Pharmacie. Art dentaire.
Préparations aux examens, dirigés par M.
RENE SAVOIE, I.C. et I.E.
Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées. Professeur au Collège Sainte-Marie et au Collège Loyola.
Préparation au baccalauréat, au service civil, etc.
ENTREE: en tout temps de l'année. Résultats de l'année: 81 candidats présentés, 61 REÇUS.
238, RUE SAINT-DENIS. Tél. Est 6162.
En face de l'église Saint-Jacques

Leblond de Brumath
259-EST, RUE ONTARIO.
Bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal.
Qui veut devenir rapidement médecin? avocat? dentiste? pharmacien?

EDMOND LA ROCHE, Directeur,
Bachelier de l'Université Laval
INSTITUT LaROCHE, Enrg.
LETTRES ET SCIENCES
Cours strictement privés le jour et le soir. Préparation au cours classique, brevets, service civil.
195, RUE STE-CATHERINE EST
Tél. Est 7496.

PIANISTE

ACCOMPAGNEMENT CONCERT
LUCIEN JOLICOEUR
PIANISTE
Leçons à domicile.
Professeur au collège Ste-Marie.
Récitals privés.
1281, RUE CARTIER
St-Louis 6734w.

CHARBON

O. O. SAMSON
CHARBON
Anthracite ou Bitumineux
Spécialité:
Communautés, couvents, écoles et manufactures.
Qualité: le MEILLEUR sur le marché.
Tel St-L. 1731w. 49 De LANAUDIERE

COMPTABLES

P. A. GAGNON
COMPTABLE LICENCIE (CHARTERED ACCOUNTANT), chambre 315-316-317, Edifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes.
Montreal Tel Main 4912.

L. FONTAINE
EXPERT-COMPTABLE
VERIFICATEUR
94, rue Laprairie
B. P. 71 Station D. Victoria 855

CADRES ET MIROIRS

La Cie Wisintainer & Fils Inc.
Manufacturiers de cadres, moulures, miroirs importateurs de chromos, gravures, vitres convexes et ordinaires.
Vieux cadres réparés, redorés; miroirs réargentés. Une spécialité. Gros et détail.
53-55 BOUL. ST-LAURENT
Manufacture: 7 Clark. Tél. Plateau 2624.

Confiez-nous vos Imprimes

Travaux de toutes sortes: VOLUMES, CATALOGUES, REVUES, BROCHURES, PROGRAMMES, MENUS, etc. Spécialité CIRCULAIRES BILINGUES format du "Devoir".

L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée,
43, rue St-Vincent, Montréal.
Main 7460.

Union catholique

La protectrice des ouvriers

M. LEON MERCIER GOUIN RETRACE DANS L'HISTOIRE, LE ROLE IMPORTANT QUE L'EGLISE A JOUE POUR RELEVER LE SORT DES TRAVAILLEURS. — LA GRANDE FIGURE DE LEON XIII.

A l'Union Catholique, dimanche, M. Léon Mercier Gouin a traité des problèmes internationaux du travail, à la lumière des principes chrétiens.

La question ouvrière, a dit le conférencier en substance, est une des plus graves questions internationales qui se soient jamais présentées. Devant un malaise mondial, les mesures nationales sont impuissantes; à pareil mal, il faut un remède international. Aussi, Léon XIII, l'immortel sociologue du Vatican, souhaitait "que l'action combinée des gouvernements contribuât à l'obtention de la fin tant désirée", une législation protectrice des travailleurs.

Dans l'ordre social comme dans l'ordre politique, ne faut-il pas en effet "qu'à la force matérielle soit substituée la force morale du droit"? C'était là l'admirable idée qu'exprimait le regretté Pontife que nous venons de perdre; ainsi, au successeur de Pierre, comme chef de la catholicité, il lui a toujours appartenu et il lui appartiendra toujours de rappeler aux hommes qu'ils sont tous frères.

Après avoir offert un hommage ému, à la noble mémoire de S. S. Benoit XV, M. Gouin retrace les étapes successives de la législation internationale du travail. Il s'applique surtout à démontrer le rôle excessivement important que le christianisme a joué dans l'élaboration de ces mesures si nécessaires.

Durant la période préparatoire, nous voyons l'Alsacien Legrand, chrétien croyant, s'adresser aux gouvernements européens dès 1857 pour qu'ils empêchent d'un commun accord l'exploitation inhumaine des femmes et des enfants dans les usines. En France le comte de Mun et Mgr Freppel; en Suisse le député catholique Decurtins ont été parmi les premiers apôtres de ces idées si généreuses et si chrétiennes qui sont à la base des codes industriels modernes.

S'inspirant de l'excellent ouvrage de l'économiste M. Turmann de Fribourg, M. Gouin rappelle ensuite que Léon XIII fut représenté à la conférence de Berlin, en 1890, par Mgr Kopp. A compter de cette époque, la législation internationale du travail entre dans une ère nouvelle. En 1900, on créa à Paris l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs. M. Raoul Jay l'éminent jurisconsulte français, obtint que le Saint-Siège fût représenté par le comte Goderini.

M. Gouin exprime alors le voeu que l'on reconnaisse de plus en plus, dans tous les milieux les avantages uniques qu'offre le Vatican comme rogane universel de pacification sociale. Après avoir résumé quelques mesures ouvrières de législation internationale, le conférencier étudie dans ses grandes lignes la partie industrielle du Traité de Versailles. Il se plait signaler que S. S. Benoit XV a approuvé implicitement l'idée théorique de la Société des Nations. Il regrette que les diplomates n'aient pas adopté une application nettement chrétienne du principe de la justice sociale.

Pour terminer, M. Gouin évoque le souvenir des résultats obtenus dans le passé par l'Eglise comme gardienne des petits et des faibles et et il rappelle que seuls les enseignements de l'Evangile peuvent donner au monde l'ordre et la paix.

Le R. P. Paquin-Archambault, s. j., directeur de l'Union Catholique clôtura la séance en félicitant son ancien élève sur la très intéressante conférence qu'il venait de donner.

Il y a dix ans

(du Devoir, 23 janvier 1912)

La compagnie Bell et le français. Premier Montréal de M. Omer Héroux.

* * *

L'âme aubaine. Billet du soir de Frank Lemarc.

* * *

Lettre d'Ottawa, de M. Georges Pelletier. Le décret "Ne Temere" et le bill Lancaster, — La question est enterrée.

* * *

Lettre de Québec, de M. Jean Dumont.

L'AFFAIRE BERTHIAUME

L'ANNULATION DE LA FIDUCIE

M. EUGENE BERTHIAUME DEMANDE A LA COUR DE METTRE DE COTE L'ACTE FIDUCIAIRE DE M. BERTHIAUME.

La lutte des frères Berthiaume pour la propriété de la *Presse,* est entrée dans une nouvelle phase, vendredi, lorsque M. Eugène Berthiaume a présenté en Cour supérieure une demande en annulation de l'acte de fiducie fait par M. Trefflé Berthiaume, quelques jours avant sa mort.

M. Trefflé Berthiaume avait fait le 23 juin un testament par lequel il léguait la propriété de tous ses biens à ses petits-enfants et arrière-petits-enfants. Selon ce testament M. Arthur Berthiaume seul avait la gestion des affaires de la compagnie. Il pouvait s'il le désirait s'adjoindre un fiduciaire.

Le partage devait être égal entre tous les héritiers.

Le 26 décembre 1914, quelques jours avant sa mort, M. Trefflé Berthiaume a créé une fiducie par laquelle il léguait à trois fiduciaires 7500 actions ordinaires de la *Presse* pour qu'elles fussent administrées, les revenus en allant à ses enfants et la propriété en étant aux petits-enfants. Les trois fiduciaires nommés étaient Arthur Berthiaume, Zénon Fontaine et J. R. Mainville. La fiducie avait pour but de sauvegarder les intérêts des petits-enfants.

Après la mort de M. T. Berthiaume, (2 janvier 1915) les choses sont allées tant bien que mal. Il y a eu des débats entre les frères Berthiaume et les fiduciaires, la mort de l'un des fiduciaires, M. Mainville, (1921) a précipité les événements. M. Eugène Berthiaume finalement évincé de la *Presse,* attaque maintenant la légalité de la fiducie, à Québec, devant l'Assemblée législative, et à Montréal, devant les tribunaux.

Dans l'action qu'il a fait signifier jeudi aux fiduciaires par l'entremise de MM. Dessaulles, Garneau, Désy et Lorrain, M. Eugène Berthiaume, se réservant le droit de demander une reddition de compte aux fiduciaires, MM. Arthur Berthiaume, P. Du Tremblay et Z. Fontaine, conclut à l'annulation de l'acte de fiducie signé par M. Trefflé Berthiaume, son père, le 26 décembre 1914, avec dépens contre ceux qui contesteront son action.

Université de Montréal

FACULTE DE PHILOSOPHIE

Horaire de la 4e semaine de janvier.

I. COURS REGULIER

Lundi, 7 h. 45 p.m. — Droit social — prof. Perrin. *En théorie, la meilleure forme de gouvernement.*

Mardi, 7 h. 30 p.m. — Logique — prof. Pineault. *Instruction scientifique (II).*

Jeudi, 7 h. 30 p.m. — Psychologie — prof. Pineault. *Union entre l'âme et le corps: influence mutuelle (II).*

Samedi, 7 h. 30 p.m. — Histoire — prof. Forest. *Néo-platinisme.*

II. COURS SPECIAL

Samedi, 8 h. 30 a.m. — Psychologie — prof. Pineaut. *Origine des espèces: créationisme (V)*

Samedi, 9 h. 30 a.m. — Histoire — prof. Forest. *Aristote: vie, oeuvre, caractère général.*

III. COURS PUBLIC

Le mercredi, 1er février prochain, à la salle des conférences immeuble central de l'Université, 185 St-Denis, M. le curé Oscar Gauthier, de Westmount, professeur d'ontologie donnera la conférence.

Sujet: *Philosophie et scolasticisme.*

Entré sans carte.

L'égoût de la rue Ste-Catherine

Le comité exécutif recommande la préparation de nouveaux rôles de répartition pour les égouts de la rue Sainte-Catherine, dans un rapport fait au conseil, lequel se lit comme suit:

"Le comité exécutif a pris en considération le rapport du contrôleur des finances de la ville, l'informant que les rôles de répartition pour le recouvrement du coût de la reconstruction de l'égout de la rue Sainte-Catherine, entre la rue Université et l'avenue du Collège-McGill, et entre les rues de la Montagne et Guy, ont été transmis au trésorier de la ville, en vertu d'une résolution adoptée par le conseil le 8 novembre 1921:

"Le comité recommande donc conformément à l'article 457a de la charte que les rôles en question soient annulés, et qu'instruction soit donnée au président du bureau des estimateurs de préparer de nouveaux rôles, qui comprendront les frais encourus pour le déplacement des voies de la compagnie des tramways."

Les dépenses se sont élevées pour la première partie de l'égout de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Université et Collège-McGill, à $30,828.86; et, pour l'autre section, à $48,421.98. La part de la ville pour ces deux égouts, est de $11,012. Le reste devra être défrayé par les propriétaires riverains. La compagnie des tramways a reçu pour le déplacement de ses voies la somme de $31,797.18.

Le 28 février

Londres, 23 (S.P.A.) — Le mariage de la princesse Marie et du vicomte Lascelles aura lieu le 28 février prochain. La date en a été officiellement annoncée, hier.

Un choix de

Ravissante Lingerie Française

confectionnée à la main

MOITIE PRIX

—Au deuxième.

Goodwin's LIMITED

Pourquoi les Bonnes Fourrures ne Peuvent être Vendues à plus Bas Prix que chez Desjardins

Les pelleteries dont se composent tous les vêtements de fourrure sont achetées des trappeurs, à un prix DETERMINE sur les marchés du monde entier et auquel les manufacturiers ne peuvent rien changer.

Quand les marchands sont en même temps manufacturiers, comme c'est le cas pour nous, ils sont tenus de payer à leurs ouvriers un salaire FIXE par les syndicats ; de sorte que leur supériorité et leurs bénéfices consistent uniquement dans la parfaite organisation de leur établissement et dans l'étendue de leur débit.

Parce que notre maison est une des plus modernes et la plus considérable du pays, parce que, toujours et en tout temps, nous offrons aux acheteurs les plus belles et les meilleures fourrures qui soient, à un prix qui ne nous laisse, à nous, qu'un profit raisonnable et léger, nous pouvons affirmer que

DURANT JANVIER, LES RABAIS SUR NOS FOURRURES LES RAMENENT AU PRIX QU'ELLES NOUS ONT COUTE, LEQUEL EST ASSUREMENT LE PLUS BAS QU'IL SOIT POSSIBLE DE TROUVER DANS TOUT MONTREAL.

CHAS DESJARDINS & CIE. LIMITÉE

130, Rue St Denis

L'Instruction Obligatoire

Sous ce titre, le R. P. Barbara, un des rédacteurs de la *"Civilta Cattolica"*, la grande revue publiée à Rome par les Jésuites, vient d'écrire un long et solide article, où il analyse et commente le travail bien connu du R. P. Hermas Lalande, sur *l'Instruction obligatoire. L'Oeuvre des Tracts* a cru faire oeuvre utile en publiant dans sa collection, la traduction de cet important article. On y trouvera en effet toute la thèse sur les droits respectifs des parents et de l'Etat en matière d'éducation, présentée en un puissant raccourci, par un théologien de renom, écrivant dans une revue qui fait autorité à Rome.

Tous ceux qui s'intéressent à cette question de l'éducation, qui veulent en parler en connaissance de cause, trouveront cette brochure des plus utiles. Elle ne coûte que: 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent, $50.00 le mille.

S'adresser à l'Oeuvre des Tracts, 1300, rue Bordeaux, Montréal.

(Communiqué)

$15,000 aux indigents

Le comité transmet au conseil un rapport du docteur Boucher sur la répartition d'une somme de $15,000, pour venir en aide aux familles des sans-travail indigents.

"Les institutions, dit le docteur Boucher, qui sont en état d'employer ces fonds de la manière la plus efficace et la plus pratique, sont: les Conférences de Saint-Vincent de Paul, chez les catholiques; le *Montreal Council of Social Agencies,* chez les protestants; et la *Federation of Jewish Philanthropies,* chez les juifs.

"Comme il y a déjà une entente quant à la proportion qui doit être attribuée aux catholiques et aux protestants, je crois devoir vous recommander d'accorder conformement à cette entente, 74 pour cent du crédit, aux catholiques, et 26 pour cent aux protestants et aux juifs; les protestants devant recevoir les 2-3 et les juifs 1-3 du montant alloué aux non-catholiques."

Le comité recommande au conseil de distribuer la somme de $15,000 comme suit: conférences Saint-Vincent de Paul, $11,100; *Montreal Council of Social Agencies,* $2,599.50; la *Federation of Jewish Philanthropics,* $1,300.50

Il y a des journaux qu'on feuillette distraitement. Il y en a d'autres qu'on lit. Le Devoir est un journal à lire. Un mois, 50 sous, un an, $6

Nouveautés

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE DE PARIS

20 articles, 60 dessins ..	.40
Théonas — Entretiens d'un sage et de deux philosophes, Jacques Maritain	.75
Histoire des Doctrines économiques—de Platon à Quesnay, par René Gonnard	1.25
Soleil levant, soleil couchant — Angleterre — Etats-Unis — Japon, Paul LeFaivre	.50

L'Action Française
Service de librairie
369, rue St-Denis, MONTREAL.

AMELIOREZ VOTRE SITUATION VOUS POUVEZ

apprendre L'ANGLAIS par étude CHEZ VOUS. Et vous assurer une meilleure position. Demandez notre brochure explicative.

Cie Canadienne des Cours par Correspondance Limitée. 333 Ave. Vic., Montréal.

Veuillez m'envoyer votre brochure sur l'étude à domicile de l'anglais.

Signature.....

Dev. 1 Adresse.....

FEUILLETON DU "DEVOIR"

"LES AMES FORTES"

PAR

G. SAINT-GERMAIN

II

(Suite)

— Pourrai-je jamais être heureuse, Sabine? Tout sera fini pour moi quand je t'aurai perdue. Aurai-je seulement le courage de vivre! murmura Madeleine à travers ses larmes.

— Ne pleure pas, ma chérie, j'ai encore tant de choses à te dire. Depuis longtemps je me sentais condamnée et j'ai accepté mes souffrances, fait le sacrifice de ma vie. Mais, en retour, j'ai demandé pour toi à Dieu un peu de ce bonheur terrestre qui m'a été si parcimonieusement mesuré. Je sens que je serai exaucée. Madeleine, de longues années de bonheur brilleront pour toi après les jours de deuil. Le temps adoucira tes larmes. Tu ne m'oublieras pas, oh! non, tu n'oublieras aucun de ceux que tu as aimés, et qui ne sont plus; seulement le souvenir cessera d'être douloureux pour demeurer tendre et consolant..... Quelle vie de dévouement, d'abnégation a été la tienne! tu m'as donné tout ce que tu possédais, ton travail, tes forces, ton coeur, tout enfin. Cela te sera rendu au centuple.

— Oh! ma chère, ma bien-aimée Sabine. Je ne désire qu'un seul bonheur, te conserver.

— C'est impossible!.....

. . . . . .

Le prêtre venait de partir, et la petite mourante, immobile sur ses oreillers, semblait continuer les prières ou contempler quelque vision mystérieuse qui l'absorbait toute et la détachait déjà de la terre.

Sur ses traits amaigris, s'effaçaient peu à peu les empreintes de la souffrance de ces longs mois d'agonie lente; le front pur s'auréolait d'une paix sereine, les lèvres se détendaient doucement. La mort approchait; mais pour son âme de vierge chrétienne, ce n'était pas l'horrible spectre qui, d'une main brutale, plonge la créature dans l'anéantissement, l'absolue fin de tout, sans espoir et sans consolation pour ceux qui demeurent; la mort, c'était l'appel de l'âme par son Créateur vers le bonheur idéal, vers la lumière et la paix infinies. Un reflet de cette lumière et de cette paix flottait sur le joli visage transfiguré, revêtu d'une expression surnaturelle.

Madeleine, agenouillée auprès du lit, laissait couler lentement ses larmes et priait, résignée, soutenue par une force surhumaine que semblait lui communiquer la dernière pression des petits doigts qu'elle emprisonnait dans ses mains.

Après quelques heures de demi-assoupissement, Sabine fit un mouvement, ouvrit les yeux, puis ses lèvres murmurèrent avec un accent de tendresse indicible:

— Adieu, Madeleine, ma soeur chérie!

Le dernier souffle s'exala, à peine perceptible. L'âme pure de Sabine venait d'entrer dans l'éternité.

XXIII

Germaine revenait lentement de l'atelier où elle travaillait comme garnisseuse depuis bientôt six mois.

Elle était triste à pleurer.

Elle regardait pourtant, mais pas habitude, avec sa curiosité professionnelle d'ouvrière de la mode, les toilettes et les étalages de ce quartier luxueux qu'elle traversait chaque jour du boulevard de la Madeleine à la Chaussée d'Antin.

Mais sa pensée ne se laissait pas distraire; le chagrin la dominait.

— Comme tout a changé dans ma vie en peu de temps, se disait la jeune fille. Il y a deux ans à peine, quand je rentrais de l'atelier, c'était pour retrouver, toujours prêts à m'encourager, à me guider, à me prouver leur affection, mes meilleurs amis, Mlles de Précourt, Mme Landry, M. François. Maintenant, plus personne.... M. Landry, depuis son retour d'Angleterre, ne vit plus que pour son usine: Mme Landry, à Dommartin ou à Vaugirard, est trop loin de moi, je la vois à peine. Enfin, Mlle Madeleine, toujours à Etretat, chez Mme Aubin, ne m'a pas écrit depuis quatre grandes semaines. Qu'est-ce que cela signifie? Je ne sais pas pourquoi, mais j'ai peur de ne la revoir jamais. Est-il possible que je perde encore ma dernière amie?

Un gros soupir gonflait le coeur de Germaine.

Dans la clarté déclinante de ce beau jour de fin d'été, la modiste poursuivait machinalement son chemin, d'une allure lasse et découragée.

. . . . . .

Germaine regagnait la rue de Provence.

A son entrée dans la loge, une personne en deuil se leva, deux bras s'ouvrirent devant la jeune fille.

Sans parler, mêlant leurs larmes, Madeleine et la modiste s'étreignaient avec émotion.

Germaine se ressaisit la première.

— Mademoiselle Madeleine! enfin, vous! Oh! je suis trop heureuse de vous revoir. Sans nouvelles, j'étais inquiète, je vous croyais malade, et je m'imaginais que vous ne reviendriez jamais plus ici, et j'en avais tant de peine, tant de tristesse!..... Mais vous voilà.... Je ne vous perdrai plus, j'espère.

— Je ne suis à Paris qu'en passant, ma pauvre Germaine, dit Madeleine d'un accent las et découragé. J'ai accepté avec reconnaissance, pendant ces derniers mois, l'aimable hospitalité de mon amie, Mme Aubin. J'avais si grand besoin de son affection et de son assistance après ma dernière épreuve! J'étais désemparée, faible, incapable de travailler. Mais, maintenant que mes forces sont revenues, je dois agir. Soeur André, qui ne cesse de me donner des preuves de dévouement, s'est occupée de moi. Elle me procure une nouvelle situation d'institutrice. Je me présenterai après-demain à l'adresse qu'elle m'a communiquée. Si, comme je l'espère, je suis acceptée, je partirai pour Constantinople avec mes nouvelles élèves.

— Oh! vous allez partir encore! Et si loin de la France! Cela ne vous effraie pas?

— Que m'importe, hélas! Voyez-vous, Germaine, à force de souffrir, on devient presque insensible. Je n'espère plus rien ici-bas; ma vie est brisée, et je m'abandonne sans résistance aux événements.

— Oh! que j'ai de peine aussi! Voilà que je vous perds encore une fois. Mais pourquoi ne pas attendre encore au lieu de vous décider si vite? vous trouveriez bien une autre place qui vous fixerait à Paris?

— Ma pauvre Germaine, vous ne pouvez comprendre, vous ne pouvez savoir..... Paris me fait horreur; j'y laisserai de trop cruels souvenirs pour le regretter.

— Oui, je sais, mais vous y comptez aussi de véritables amis à qui vous manquerez bien. Je vous aime, moi et Mme Landry aussi, et M. Landry. Croyez-vous qu'ils vous verront partir sans regrets? Déjà, je suis sûre que votre longue absence leur a paru pénible.

Madeleine devint très pâle et détourna la tête. Son trouble n'échappa point à Germaine.

— Ne les avez-vous pas vus depuis votre retour? poursuivit la modiste.

(A suivre)

LA VIE SPORTIVE

Le Canadien est défait

La partie de samedi soir manque d'intérêt — St-Patrick gagne par 5 à 3.

Les St-Patricks de Toronto ont défait le Bleu-Blanc-Rouge, par un score de 5 à 3 samedi soir, à l'Aréna Mont-Royal.

La partie a été plutôt lente du commencement à la fin. Les Canadiens ont manqué beaucoup de chanc s devant les buts de leurs adversaires. Vézina semblait ne pas être remis complètement de son attaque de grippe, malgré qu'il arrêta des coups dangereux plusieurs fois. Corbeau a cependant bien joué, spécialement dans la dernière période, lorsqu'il aida beaucoup les avants du club local à l'attaque, essayant vainement de scorer. Sprague Cleghorn, malgré ses bonnes résolutions de la semaine dernière, attrappa 3 punitions, dont deux "majeures". Son jeu rude et son temps passé à la clôture, sont un peu la cause de la défaite de samedi.

Boucher a été le meilleur joueur des "locaux" se dépensant avec énergie durant toute la joute et réussissant à compter un point sur une passe de Odie Cleghorn.

Bouchard malgré du bon travail n'a pas joué sa partie ordinaire. On pouvait constater qu'il souffrait encore de la coupure de son pied.

Odie Cleghorn, Pitre et Berlinguette ont aussi eu un relâchement ainsi que Couture. Bref les Canadien ont été bel et bien battu par un club qui a joué mieux que lui ce soir-là.

Pour les visiteurs Stewart a très bien joué ainsi que Dye Roach dans les buts, a aussi bien joué.

Une discussion, elativement à un point, qui aurait été scoré par le St-Patrick, dans la 2ème période, retarda la joute. Mais le juge des buts Bernier après avoir averti l'arbitre Smeaton de sa décision n'en démordit pas. Il fut emplacé par Art. Ros à la reprise du jeu. Dans la première manche, la lumière au centre de la patinoire manqua et l'on arrêta la partie pour quelques instants.

Avec la défaite du club Ottawa à Hamilton, le Canadien aurait encore une chance pour faire bonne figure à la fin de la saison, mais pour cela, il lui faut gagner sa prochaine partie contre les "Hams".

Alignement des équipes:

St-Patrick		Canadien
Roach	buts	Vézina
Cameron	points	S. Cleghorn
Stuart	couverts	Corbeau
Dye	centre	O. Cleghorn
C. Denneny	ailes	W. Boucher
Noble	ailes	Pitre

Substituts — Canadien: Bouchard, Couture, Berlinguette, McDonald; Ctackhouse.

Arbitre: "Cooper Smeaton.

SOMMAIRE

Première Période

1—St-Patrick: Noble 9.40
2—St-Patrick: Randall 2.20
2—St-Patrick: Randall 0.40

Deuxième période

4—Canadien: Berlinguette ... 1.10
5—Canadien: O. Cleghorn ... 1.10
6—St-Patrick: Dye 11.50

Trotsième Période.

7—Canadien: W. Boucher ... 7.00
8—St-Patrick, Dye 8.15

Résultat final: 5 à 3 pour le St-Patrick.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.	C.
Ottawa	8	3	56	29
St-Patrick	6	5	40	46
Canadien	4	7	38	52
Hamilton	4	7	40	47

Prochaines joutes: Mercredi — Canadien à St-Patrick; Hamilton à Ottawa.

Plus de huit cents raquetteurs à la convention de Sorel

Nos gais lurons ont passé deux agréables journées dans la ville du maire Morgan — Un franc succès—Les championnats canadiens — Le National se distingue — Parades, réception civique et banquet — Les clubs représentés.

(De notre envoyé spécial)

Sorel, 23.—La convention annuelle de l'Union Canadienne des Raquetteurs a eu lieu en cette ville samedi et hier alors que plus de huit cents gais lurons, représentant les différents clubs de la province, avaient répondu à l'invitation de notre club local. Ce carnaval a remporté un succès complet et tous ceux qui ont pris part à cette fête annuelle se sont amusés ferme.

Le clou de ce carnaval fut sans contredit la parade des clubs, car les marches de nos gais lurons samedi et hier, étaient des plus imposantes et partout sur le parcours, nos vaillants sportsmen ont fait l'admiration du public et leur bonne tenue dans les rangs leur a valu les applaudissements de la foule qui bordait les rues.

La fête des raquetteurs a été inaugurée samedi matin par la réception civique. A l'arrivée du train spécial de Montréal, qui amenait les raquetteurs des clubs National, Tricolore, Trappeur, Salaberry de Valleyfield, Sainte-Brigide, Coureur des Bois, Tuque Rouge de Sherbrooke, Gaite canadienne-française d'Ottawa et du Montagnard, les gais lurons furent reçus à la gare par les officiers du club Sorel. Les clubs se formèrent en procession pour se rendre à la salle du Marché où le maire, M. Morgan, leur souhaita la plus cordiale bienvenue et après leur avoir conféré le droit de cité il présenta au président de l'Union Canadienne, M. André Laliberté, la clef de la ville.

La cérémonie a revêtu un caractère imposant par le grand nombre de ses participants. Une ovation toute spontanée a accueillie le premier magistrat de Sorel lorsqu'il a été présenté aux raquetteurs.

M. Morgan se déclara heureux de recevoir dans les murs de sa ville, les braves jeunes gens raquetteurs et son éloquent discours fut longuement et frénétiquement applaudi. Les raquetteurs reformèrent les rangs après avoir entonné "Il a gagné ses épaulettes", ils se dirigèrent vers leurs quartiers généraux.

Dans l'après-midi, ont eu lieu les courses pour les championnats canadiens au parc Royal. Ces épreuves donnèrent les résultats suivants:

100 verges, junior — 1er, Benvie, M.A.A.A.; 2ème, Lecours, National; 3ème Willman, National. Temps, 15 1-5 secs.

220 verges, senior — 1er, R. Hébert, National; 2ème Nicholson, M.A.A.A.; 3ème, Champagne, National. Temps, 35 2-5 secs.

1 mille, senior — 1er, Eug. Clouette, Molière; 2ème, Drolet, National; 3ème Willman, National. Temps, 6.50 min.

100 verges, senior—1er, R. Hébert, National; 2ème Cadotte, National; 3ème, Lecours, National. Temps, 14 2-5 sec.

220 verges, junior — 1er Benvie, M.A.A.A.; 2ème Willman, National; 3ème, Lecours, National. Temps, 39 secs.

1 mille, junior—1er, Provost, National; 2ème Saint-Onge, National; 3ème, Dupré, Molière. Temps, 7.31 1-5 min.

440 verges, senior — 1er, Cadotte, National; 2 — Clouette, Molière; 3 — Whighton, M.A.A.A. Temps, 1.27.

880 verges, senior—1er Clouette, Molière; 2ème, St-Onge, National; 3 — Cadotte, National. Temps, 3.18.

120 verges, avec obstacles, senior — 1er, R. Hébert, National; 2. Cadotte, National; 3ème, Nicholson, M.A.A.A. Temps, 21 secs.

440 verges, junior. 1er, Provost, National; 2ème, M. Champagne, National; 3ème Lecours, National: Temps, 1.31.

880 verges, junior — 1er, E. H. Drolet, National; 2ème Provost, National; 3ème W. Dupré, Molière. Temps, 3.27.

Marche de 3 milles en raquettes. 1er — Marquis, Ste-Brigide.
2ème — A. Gratton, Molière.
3ème — L. Deslauriers, Molière.
4ème, E.-H. Drolet, National.
5ème — R. St-Onge, National.
6ème — W. Dupré, Molière.
7ème — G. Guevremont, Sorel.
8ème — A. Charlebois, Molière.
9ème — E. Simard, Sorel.
10ème — E. Pontbriand, Sorel.

Le prix d'équipe a été remporté par le club Molière.

Temps, 32 minutes et 20 secondes.

PARADE AUX FLAMBEAUX

Dans la soirée la parade aux flambeaux était au programme et ensuite les raquetteurs se rendirent à l'Orphelinat de Sorel où avait lieu un concert-boucane. On estime que plus de huit cents raquetteurs ont défilé à travers les rues de cette ville précédés de leurs drapeaux et de leurs corps de clairons. Le parcours de la parade était le suivant: Place du Marché, Reine, Charlotte, Roi, Adélaïde, Prince ,Augusta, Elizabeth, Limoges, Phipps, Georges. Le parcours était de deux milles et demi et la durée du trajet fut de cinquante-cinq minutes.

Dans les salles du Bazar eut lieu la distribution des prix aux heureux gagnants des épreuves disputées au cours de l'après-midi et un succulent gouter fut servi aux raquetteurs par les membres du club Sorel. Au cours de cette réception l'Harmonie de Sorel, sous la direction du professeur Liessens, se fit entendre dans un répertoire varié et choisi.

Les raquetteurs retournèrent à leurs quartiers généraux à une heure assez tardive.

PARADE D'EGLISE

Le clairon appela les raquetteurs à la place du marché, dimanche matin, à 10 heures 30, pour prendre part à la parade d'église. Tous les clubs s'empressèrent de répondre à l'appel et quelques minutes plus tard les raquetteurs se rendaient à l'église Sanit-Pierre en défilant par les rues Roi, Sophie, Charlotte et Georges.

Le sermon fut prononcé par le chanoine J. C. Bernard, curé de la paroisse et officiait au service divin, M. l'abbé Gagné, aumonier des Zouaves de Sorel.

La chorale de la paroisse, sous la direction du Dr Robidoux, a chanté des cantiques et les solistes étaient MM. Ed. Cardin et Robidoux. Mlle Lucenne Pitre était à l'orgue.

La quête fut faite par les anciens présidents de l'Union Canadienne et par les représentants des unions de Québec-Lévis et de Montréal. Les quêteurs étaient accompagnés des raquetteurs de Sorel.

A l'Élévation les membres du Montagnard sonneront le Salut à l'Hostie. Après la cérémonie religieuse, les raquetteurs posèrent pour les compagnies de vues cinématographiques puis se rendirent à l'Orphelinat de Sorel où le diner était servi.

BANQUET DES PRESIDENTS

Le carnaval des raquetteurs fut clôturé par le banquet offert aux présidents des différents clubs représentés à la convention et ces agapes furent des plus fraternelles. Le banquet était présidé par M. J. André Laliberté, président de l'Union Canadienne des Raquetteurs et président du club Sorel, qui avait à ses côtés M. le maire Morgan, M. Noël Michelin, vice-président de l'Union et MM. A Lachance, P. G. Majeau, anciens présidents de l'Union et M. A. Racicot, secrétaire-trésorier de L'U C. des R.

Monsieur le maire Morgan répondit à la santé de la ville de Sorel et fit un éloquent discours en français. Après avoir remercié et félicité les raquetteurs pour leur bonne tenue il fit l'historique de la raquette, rappela que la ville de Sorel a eu l'honneur, il y a au delà de quarante ans, de posséder le champion d'Amérique dans la personne de M. Armstrong, un sorelois. M. le maire félicita M. Laliberté pour sa nomination au poste de gérant-général de l'Association Athlétique Nationale et il eût un bon mot pour tous les clubs ainsi que pour les dames patronnesses qui ont bien voulu se dévouer à ce banquet. Lorsqu'il reprit son siège il fut longuement applaudi. Les autres orateurs furent MM. Lamont, d'Ottawa, Jos Gagné, du Ste-Brigide, W. Geoffrion, du Canadien de St-Henri, Charles Cardin, du National; Noël Michelin, du Trois-Rivières; Alphonse Lachance, du Montcalm; Dr. Levasseur du Champlain de St-Jean; J. A. Morand, du Montagnard, Edgar Ali, du Montcalm; L. Paulhus, du Sorel et X. E. Narbonne, du "Devoir".

Ces agapes se terminèrent par le chant "O Canada".

LES CLUBS REPRESENTES

Les clubs représentés à cette convention étaient les suivants: Montagnard, Montcalm, Trois-Rivières, Trappeur, National, Tricolore, Richmond, Union Commerciale, Meilleur, Huron, Zouave, Molière, Gaie Canadienne-française, Laviolette, Le Camarade, Ste-Brigide, Sallaberry, Infatiguable, Cercle Frontenac, Champlain, Pieds Légers, Coureur des Bois, Tuque Rouge, Canadien de Saint-Henri, Dollard de Sorel.

Les organisateurs de ce carnaval et tout particulièrement M. André Laliberté, ont droit à nos félicitations pour le succès remporté et une mention toute spéciale doit être faite en l'honneur de M. le maire Morgan pour avoir bien voulu honorer les raquetteurs de sa présence à cette convention qui a remporté un si franc succès.

LE M.A.A.A. A TRIOMPHÉ DU NATIONAL

Dans les séries de la ligue Junior le club M.A.A.A. a triomphé samedi après-midi du club National par un résultat de 2 à 1 tandis que le Loyola a remporté une victoire facile contre le Westmount par 9 à 0 et que le McGill a défait le Gabriel par 8 à 3.

Inutile de dire que la joute M.A.A.A.-National fut l'attraction principale et que tous les spectateurs ont fort applaudi les équipiers des deux clubs aux prises.

Les équipes s'allignaient comme suit :

PREMIÈRE PARTIE

M.A.A.A.		National
McKay	Buts	Gervais
Robinson	Défense	Durand
Whelan	Défense	Bastien
Bell	Centre	P. Bastien
Perram	Ailes	Matte
Leirsch	Ailes	Rainville
Shepherd	Substituts	Mondou
Robertson	Substituts	Desmarteau

Sommaire

Première période :
1—M.A.A.A., Leirsch ... 17.00
Deuxième période :
2—M.A.A.A., Perram ... 12.00
3—National, Matte ... 7.00

DEUXIÈME PARTIE

Westmount		Loyola
Kerr	Buts	Altimas
Allen	Défense	McCarthy
Harrison	Défense	Wayland
Orrock	Centre	Gain
Creamer	Ailes	Leamy
Foran	Ailes	Généreux
Coles	Substituts	McDonald
Bronstetter	Substituts	Mahar
	Substitut	Mill

Sommaire

Première période :
1—Loyola, Leamy ... 2.00
2—Loyola, Généreux ... 8.00
3—Loyola, Généreux ... 4.00
Deuxième période :
4—Loyola, Gain ... 5.00
5—Loyola, Leamy ... 3.00
6—Loyola, McDonald ... 4.00
7—Loyola, McDonald ... 0.30
8—Loyola, Généreux ... 3.00
9—Loyola, McCarthy ... 3.00

TROISIÈME PARTIE

McGill.		St-Gabriel.
McCall	Buts	O'Crady
Emo	Défense	Merrigan
Joslin	Défense	Kenny
Gammell	Centre	Murray
Connor	Ailes	Healy
Abbott	Ailes	Shanahan
Hyman	Substituts	Moore
Carruthers	Substituts	O'Rourke
Smith	Substituts	Bennett

Sommaire

Première période :
1—McGill, Emo ... 4.00
2—McGill, Abbott ... 0.30
3—St-Gabriel, Murray ... 1.00
4—McGill, Smith ... 1.00
5—McGill, Connor ... 9.00

Deuxième période :
6—McGill, Abbott ... 1.00
7—St-Gabriel, Murray ... 2.00
8—McGill, Connor ... 1.00
9—McGill, Connor ... 7.00
10—McGill, Gammell ... 1.00
11—St-Gabriel, Bennett ... 5.00

POSITION DES CLUBS

	G.	P.
M.A.A.A.	2	0
Loyola	2	0
McGill	2	1
Wellington	2	1
Westmount	1	1
National	0	1
Saint-Gabriel	1	2
Victoria	0	2

LES TIGERS BATTENT LES SENATEURS

POUR ARRIVER A CE RÉSULTAT IL A FALLU JOUER UNE PÉRIODE SUPPLÉMENTAIRE. — LE RÉSULTAT FUT DE 7 A 6. — ACCIDENT A LOCKHART

Hamilton, Ont., 23—Les Tigers ont amélioré leur position dans la "National Hockey League", samedi soir, en battant le club Ottawa par 7 à 6 dans une joute marquée d'une période supplémentaire et remplie d'incidents excitants. A un certain moment, les Ottawa semblaient avoir assez de points pour gagner deux parties mais les Hamilton sont tenaces et ils ont tourné la défaite en une victoire.

La malchance qui a suivi le Hamilton depuis le commencement de la saison s'est encore faite sentir samedi soir. En pratiquant Lockhart fut blessé à l'œil et il fallut lui faire deux points de suture. Il reprit son poste mais plus tard dans une collision avec Denneny la blessure fut rouverte et il dut se retirer. Mummary le remplaça.

Pendant que tous ces incidents s'étaient produits, les Ottawa avaient porté le résultat à 6 à 1 et les cinq mille personnes présentes commençaient à désespérer pour le club local. D'un autre côté l'accident de Roach sembla réveiller les Tigers et à la deuxième période ils avaient égalé le résultat.

Arbour, qui avait bien joué contre les St-Patrick mercredi dernier, s'est encore distingué mais Joe Matte fut la grande étoile de la soirée. Depuis le commencement de la saison Matte avait été tenu sur le banc mais hier soir il fut mis dans la mêlée et il a prouvé qu'il est encore capable de quelque chose sur la défense. Il a commencé le ralliement des Tigers en comptant deux points consécutifs, Wilson, quoique jouant comme substitut a fait un gros travail et Malone a enregistré trois points sans compter qu'il a donné du fil à retordre à Benedict.

Les Tigers furent rapides et leur jeu sembla surprendre les Sénateurs. Dans la première période ils déclanchèrent à une rapidité vertigineuse mais Benedict les empêcha de compter plus souvent. De son côté, Ottawa ne manqua pas ses coups, Broadbent déjoua Lockhart et il répéta son exploit un peu plus tard. Deux minutes plus tard Bruce enregistra le troisième point et on aurait cru qu'il en était fait des Tigers. D'un autre côté Malone ramena l'espoir en déjouant Benedict mais Denneny reprit le terrain perdu en comptant et mettant Lockhart hors de combat. Il fallut l'aider en dehors de la glace.

En deux minutes de jeu dans la seconde période Joe Matte déjoua Benedict et il répéta son exploit un peu plus tard. A ce moment Denneny et Broadbent étaient sur le banc et l'absence des réguliers sembla encourager les Tigers et Malone égala le score. Mummary n'eut pas beaucoup de travail dans cet engagement.

Les deux clubs comptèrent chacun deux points dans la dernière période mais celui qui égala le score fut enregistré quelques secondes avant la fin de la partie. Dans la période supplémentaire Hamilton eut l'avantage et Mickey Roach réussit à déjouer Benedict après 8 minutes et 33 secondes de jeu.

Alignement des équipes :

Hamilton		Ottawa
Lockhart et Mummary	Buts	Benedict
Reise	Défenses	Gerard
Matte	Défenses	G. Boucher
Malone	Centres	F. Boucher
Prodgers	Ailes	Broadbent
Arbour	Ailes	Cy Denneny
Wilson	Subs.	Clancy
Carey	Subs.	Bel
Roach	Subs.	Bruce

Arbitre—Harvey Sproule. Toronto.

SOMMAIRE

Première période
1—Ottawa, Broadbent, 2.45.
2—Ottawa, Broadbent, 10.00
3—Ottawa, Bruce, 2.00.
4—Hamilton, Malone, 3.05.
5—Ottawa, Denneny, .55
Deuxième période.
6—Hamilton, Matte, 2.00.
7—Hamilton, Matte, 3.40.
8—Hamilton, Malone, 11.10.
Troisième période.
9—Ottawa, F. Boucher, 4.25.
10—Hamilton, Prodgers, 4.05.
11—Ottawa, Broadbent, 2.30.
12—Hamilton, Malone, 8.50.
Période supplémentaire
13—Hamilton, Roach, 8.33.

NATIONAL - GRAND-TRONC

Billets bons pour l'un ou l'autre chemin de fer, au choix des voyageurs.

MONTREAL - OTTAWA

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA
CARNAVAL D'HIVER A OTTAWA
Du 28 janvier au 4 février

Laisse MONTREAL (gare Bonaventure)	*8.15 a.m.	†7.45	†1.15 p.m.	†4.00 p.m.	*7.05 p.m.	*9.00 p.m.
Laisse MONTREAL (Terminus du tunnel)	.....	a.m	p.m.	.....	.....	.....
Arrive à OTTAWA (gare Union)	11.45 a.m.	11.50 a.m.	4.45 p.m.	7.30 p.m.	10.05 p.m.	11.59 p.m.
Laisse OTTAWA (gare Union)	*6.55 a.m.	*8.30 a.m.	*12.01 p.m.	*3.30 p.m.	†3.46 p.m.	†7.20 p.m.
Arrive à MONTREAL (Terminus du tunnel)	.....	.....	3.30 p.m.		7.45 p.m.	.....
Arrive à Montréal (gare Bonaventure)	9.55 a.m.	12.00 midi	.....	6.30 p.m.	.....	10.50 p.m.

* Tous les jours. † Tous les jours excepté le dimanche.
Composition du convoi :—Wagons-observatoires; facilités d'accès aux wagons-salons, wagons-buffets; wagons modernes.
Bureaux des billets: 230, rue Saint-Jacques: Tél.: Main 3620; et Gare Bonaventure: Main 8229.

AUX IMPRIMEURS

Nous sommes en mesure de faire de la composition sur machine monotype pour imprimeries à des prix raisonnables.

S'adresser:
Dépt. des Impressions, Tél. Main 7460

L'IMPRIMERIE POPULAIRE Limitée,
43, rue St-Vincent, Montréal.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'il sera vendu par autorité de justice au dernier et plus haut enchérisseur, au bureau de MM. W. de M. et H. M. Marler, notaires, édifice Standard, 157, rue Saint-Jacques, Montréal, le huitième jour de février, mil neuf cent vingt-deux, à onze heures de l'avant-midi, les immeubles ci-après décrits, dont les deux sixièmes indivis appartiennent à Louisa Mulligan, en son vivant de North Bay, dans la province d'Ontario, marchand, avec la feu Dame Elizabeth Kipps:

DESIGNATION

Ces certains lots ayant front sur la rue Saint-Dominique, en la cité de Montréal, et étant les subdivisions quatre-vingt-un, quatre-vingt-dix, quatre-vingt-onze, quatre-vingt-quatorze et quatre-vingt-quinze du lot numéro six cent quarante-trois "C" (643 "C"-81, 90, 91, 94 et 95) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, et contenant ladite subdivision quatre-vingt-un, vingt-cinq pieds de largeur par soixante-quatorze pieds de profondeur, et les sebdivisions quatre-vingt-dix et quatre-vingt-onze chacune vingt-cinq pieds de largeur par soixante-treize pieds et trois pouces de profondeur, et lesdites subdivisions quatre-vingt-quatorze et quatre-vingt-quinze chacune vingt-cinq pieds de largeur par soixante-treize pieds de profondeur mesure anglaise, sans garantie de mesures précises; sans aucune bâtisse dessus érigée. Lesdits lots seront vendus en bloc. Pour conditions adressez-vous au soussigné

EDOUARD CHOLETTE, N.P.
Montréal le 23 janvier 1922.
Bureau de W. de M. et H. M. Marler, notaires.
157, rue Saint-Jacques, Montréal.

Province de Québec. **Cour Supérieure**
No 3015.

PIONEER PRODUCTS OF CANADA LIMITED, corporation légalement constituée en vertu des lois de la Puissance du Canada, et ayant son siège social dans la cité de Montréal province de Québec, demanderesse en garantie, contre H. C. WILDER, de la cité de Malone, dans l'Etat de New-York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, résidant actuellement dans la cité de New-PIONEER PRODUCTS INCORPORATE, cor-la cité de Malone, dans le susdit Etat de York, dans le susdit état de New-York, et poration légalement constituée en vertu des lois de Virginie, l'un des Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social dans la cité de Malone, dans le susdit état de New-York, défendeurs en garantie.

Il est ordonné aux défendeurs en garantie de comparaître dans le mois.
Montréal, 21 janvier 1922.

T. DEPATIE,
Député-protonotaire.

A vendre

Propriété 2328, rue Bordeaux, 3 logements de 7 et 4 chambres, cave, poulailler; bois et brique, gaz, électricité. S'adresser sur les lieux.

COMMERCE ET FINANCE

Le marché des vivres

Les arrivages de beurre à Montréal, pour la semaine terminée, samedi, ont été de 2,600 colis, soit une augmentation de 385 colis sur la semaine précédente et une augmentation de 164 colis sur la semaine correspondante l'an dernier. Le total des arrivages depuis le premier mai 1921, jusqu'au 21 janvier 1922 est de 40,340 colis de plus que celui de la période correspondante l'an dernier.

Les arrivages de fromage, le semaine dernière, à Montréal, ont été de 281 boites, soit une diminution de 950 en comparaison avec la semaine précédente et une augmentation de 91 boites en comparaison avec la semaine correspondante l'an dernier. Du premier mai 1921 à date les arrivages indiquent une augmentation de 118,895 boites sur la période correspondante l'an dernier.

Les arrivages d'oeufs, à Montréal, samedi, ont été de 878 caisses, comparativement à 1,700 caisses le même jour la semaine précédente et à 522 caisses le jour correspondant l'an dernier. Les arrivages pour la semaine terminée, samedi, ont été de 5,692 caisses comparativement à 6,805 caisses, la semaine précédente et à 5,400 caisses la semaine correspondante en 1921.

Du premier mai 1921, à date les arrivages ont été de 489,839 caisses comparativement à 562,079 caisses pour la même période en 1920-21.

LES PRIX DE GROS

Il n'y a eu de changement de prix depuis samedi, que pour le beurre et les oeufs,

Oeufs.

Strictement frais	48s.
Choisis	36s.
No 1	30s.
Craqués	30s.

Beurre

Pasteurisé	36s.
Premier choix	37s.
Second choix	34s.

En bloc d'une livre, le beurre se vend un sou de plus la livre.

Les profits de la Compagnie Child's

New-York, 23. — Pour l'année terminée le 30 novembre 1921, la Compagnie Childs rapporte des profits, dépréciation faite pour frais, dépréciation et taxes, de $1,540,799. Après avoir déduit ce qu'il faut pour le dividende sur le stock de préférence, les profits sont équivalents à $30.84 par action sur les $9,999,900 de stock commun. En 1920 la compagnie avait réalisé des bénéfices de $1,971,829, soit $41.61 par action sur le stock commun.

La Banque de la Nouvelle-Ecosse

Le rapport financier de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, pour l'exercice 1921 qui vient d'être publié, accuse comme celui de toutes les autres banques, une réduction dans les profits, les prêts et les dépôts, résultat de la déflation. La banque a cependant amélioré sa position liquide, son actif liquide représentant 68.5% de ses obligations au public; c'est une augmentation de 1% depuis un an.

Les profits de l'année ont été de 21.7 p. c. du stock, alors qu'ils avaient été de 24 p. c. en 1920 et de 22.3 p. c. en 1919.

La banque a payé à ses actionnaires un dividende de 16%.

Les profits de l'année ont été de $2,111,733, comparativement à $3,327,442. Après le paiement du dividende, des taxes de guerre, des contributions aux fonds de retraite, etc., et de la dépréciation des édifices de la banque, une somme d'un million a été transportée à la réserve qui se trouve maintenant à $10,999,990 avec un capital actions de $9,700,000.

L'assemblée de la M. L. H. & P. Cons.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Montreal Light, Heat and Power Consolidated aura lieu aux bureaux de la compagnie, édifice Power, le jeudi, 2 février, à midi.

Une assemblée spéciale aura lieu immédiatement après l'assemblée annuelle dans le but de faire approuver un règlement, adopté par les directeurs, augmentant le nombre de ceux-ci.

Le dividende de l'Ontario Steel est réduit

Les directeurs de l'Ontario Steel Products Company ont déclaré un dividende de 1 p. c., payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 31 janvier. Le dividende annuel se trouve maintenant au taux de 4 p. c. sur le stock commun. Il avait été jusqu'ici de 8 p. c.

La Belding Corticelli

Le rapport financier de la Belding Corticelli, Limited, pour l'année terminée le 30 novembre 1921, vient d'être publié. Il indique des profits de $212,934 comparativement à $262,153 pour l'année précédente. Toutes déductions faites, il reste une balance de $35,845 applicable au stock commun.

Cotations hors-liste

Cotisations hors-liste (23 janvier 1922), fournies par L.-G. Beaubien et Cie.

A 11 heures et 30 a.m.

Tram Power, demande 16 7-8, offre 16 3-4, ventes 100 à 16 3-4.

Laurentide Power, demande 77, offre 76, vente 5 à 76.

New Riordon, ord., offre .50.

Saguenay Pulp, ord., offre 2.

Saguenay Pulp priv., offre 2 3-4.

Les faillites

Les faillites qui se sont produites dans le district de Montréal, au cours de la semaine terminée sont au nombre de 29, avec un passif total de $611,000. La semaine précédente les faillites étaient au nombre de 28 avec un passif de $658,000.

La Riordon Co.

Boston 23. — Le comité qui agit au nom des détenteurs de bons d'or hypothécaires de la Riordon Pulp and Paper, a déclaré qu'à la date du 31 décembre, environ les deux tiers des bons avaient été déposés. A cette date le comité a fourni les fonds pour le paiment des intérêts alors dus sur les obligations de première hypothèque antérieure. Subséquemment d'autres bons d'or hypothécaires ont été déposés, ce qui fait un total de $2,979,000 déposés sur un total d'un peu moins de 4,000,000 de bons émis. Le délai pour déposer les bons a été prolongé jusqu'au 31 décembre. Les bons d'or en question sont hypothécaires généraux, à fonds de remboursement, 10 ans, p. p. c.

Une machine à additionner

La Lanston Monotype Machine Company, de Philadelphie, vient d'acquérir les patentes, les affaires et le reste de l'actif de la Barrett Adding Machine Company. Cette machine sera fabriquée à l'avenir dans les usines de la Monotype et l'organisation de cette même compagnie sera chargée de la distribution.

Les frais de production seront considérablement réduits car une bonne partie des pièces de la machine à additionner et de la monotype peuvent être fabriquées d'après des méthodes identiques sur des machines presque semblables et par des hommes qui pourront faire les deux genres de travail.

La machine Barrett, additionne, soustrait, multiplie et divise, tout en imprimant la preuve de ses opérations. Elle est portative, ne pesant que 23 livres et demi; son mécanisme est silencieux.

(Communiqué)

La Banque Nationale

QUATRE NOUVEAUX DIRECTEURS SONT ELUS. — DES HOMMES EN VUE DANS LE MONDE FINANCIER.

On annonce que quatre nouveaux directeurs viennent d'être nommés au conseil d'administration de la Banque Nationale. Ce sont sir Georges Garneau, M. J. H. Fortier, M. C. E. Taschereau et M. Georges-E. Amyot. Tous les quatre sont très connus dans le monde financier.

M. Garneau est ancien maire de Québec et président de Garneau Limitée, qui fait le commerce de gros des nouveautés, à Québec.

M. Amyot est le président de la Dominion Corset Co. et directeur de plusieurs autres grandes compagnies industrielles. Il est conseiller législatif.

M. J.-H. Fortier fait partie de la maison P.-T. Légaré, limitée. C'est un des hommes d'affaires les plus en vue de Québec.

M. C.-E. Taschereau est le frère du premier ministre. Notaire, il fait partie de la société légale Taschereau et Cantin.

Les grains en entrepôt

Ottawa, 23. — D'après des rapports reçus par le bureau fédéral de la statistique pour la semaine terminée le 13 janvier 1922, la quantité de blé dans les différents entrepôts du Canada a diminué pour le blé et l'orge de 2,157,527 et de 311,746 boisseaux respectivement. Il y a augmentation pour l'avoine de 633 013 boisseaux; pour le lin, de 16,334 boisseaux et pour le seigle de 1,051 boisseaux.

Le rapport annuel du Montreal Power

Le cinquième rapport annuel de la Montral, Light, Heat and Power Consolidated qui sera présenté aux actionnaires lors de l'assemblée annuelle, le 2 février, vient d'être publié. Il indique une forte augmentation des recettes brutes et des recettes nettes, si l'on établit une comparaison avec l'année précédente.

Le revenu net pour l'année est de $4,222,741 comparativement à $3,804,506, il y a un an, soit une augmentation de $418,235. Cette somme nette et applicable au dividende est équivalante à 6.53 p.c. du stock de la compagnie. La proportion était l'an dernier de 5.9 p.c.

Voici, mis en comparaison, le revenu des recettes pour les deux dernières années:

Recettes brutes, 1920, $12,748,409. 1921, $13,289,964; Frais 1920, 6,810,286, 1921, $6,949,933; Recettes nettes 1920, $5,938,123. 1921, $6,740,031; Dépréc., 1920, $1,055,166. 1921, $1,328,996; Revenu net, 1920, $4,882,965. 1921, $5,411,034; Charges fixes 1920, $1,078,449. 1921, $1,188,292; Bénéfice net, 1920 $3,804,507. 1921, $4,222,741; Div. 1920, $3,220,759, 1921 $3,227,688; Surplus, 1920, $583,768. 1921, 995,053; Fonds de pension, 1920, $20,000. 1921, $20,000; Surplus, 1920, $563,786. 1921 $975,053.

Le bilan indique une augmentation de l'actif de plus d'un million, 418,588. L'actif courant est de $9,546,596; il était de $9,874,631 l'an dernier. Il y a donc une légère diminution. Le passif courant est de $3,308,402 comparativement à $3,650,153. Le capital courant est donc de $6,238,194 un peu moindre qu'en 1920, alors qu'il était à $6,824,478.

Le surplus de l'année, après le paiement des dividendes, etc., s'établit à $975,053, ce qui donne un surplus total, sujet à l'impôt sur le revenu, de $3,455,891.

LA MATINÉE À LA BOURSE

L'ATLANTIC SUGAR A MANIFESTE UNE GRANDE ACTIVITE CE MATIN, A LA BOURSE DE MONTREAL. — SON COURS S'EST HAUSSE DE PLUS D'UN POINT. — LE DETROIT S'EST AVANCE DE DEUX POINTS.

Un tout petit lundi, sur notre place. A la séance de ce matin, il s'est vendu 2,802 actions seulement, dont 1045 d'Atlantic Sugar, 321 de Montreal Power, 245 de Brompton, 180 de Detroit, 250 de Canada Steamship de préférence et 155 de Brazilian.

L'Atlantic Sugar a accaparé, comme on le voit, la plus grande partie de l'activité et à des cours de hausse. Son gain depuis samedi est d'un point un quart. On ne voit pas de raison spéciale pour cette avance qui n'est apparemment que la conséquence du mouvement du marché. Le Detroit United Railway a repris deux points, à 70. A mesure que s'approche la date de l'assemblée annuelle, les spéculateurs prennent confiance. On espère que s'il se produit des changements sur le bureau de direction, et la chose semble assurée, un règlement à l'amiable avec la ville s'ensuivra.

Les autres stocks de la liste n'ont pas été plus particulièrement intéressants.

A New-York la prime sur le dollar canadien varie de 5 à 6. Le franc français fait à Montréal, .0855 et à New-York .0804, La livre sterling fait à Montréal $4.47 et à New-York, $4.20 5-8.

OPERATIONS DE LA MATINEE

(Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie)

Transactions de 10 h. à 11 h. 30 a.m.
Steel of Can.—80 à 58.
A. Sugar—20 24¾, 25 à 24¾, 25 à 25, 690 à 25¼, 25 à 25⅜, 40 à 25¼, 25 à 25½.
Brazilian—60 à 30½, 75 à 30¾.
British Empire com.—15 à 10.
Brompton—60 à 19, 0 à 18¾, 10 à 18⅝, 10 à 18¾, 25 à 18½, 25 à 18½, 25 à 18⅝.
Detroit—15 à 68½, 25 à 68⅞, 10 à 69, 50 à 69½, 75 à 69¾, 5 à 70.
Com. Smelting—25 à 20¾, 5 à 20½.
SS pfd.—10 à 2½, 50 à 2¼, 190 à 42½
Laurentide—6 à 74.
M. Power—120 à 88¾, 1 à 89, 25 à 88¾, 50 à 88¾.
Shawinigtn—30 à 105.
C. P. R.—8 à 132.
Steel pfd—1 à 94.
Converters—2 à 72.
Toronto Ry.—25 à 72¼.
Dom. Bridge—50 à 58.
Dom. Steel 6 p.c. pfd.— 49 à 70.
Illinois—25 à 28.
Transactions de 11 h. 30 à 12 h. 30.
A. Sugar—85 à 25¾, 50 à 25⅝, 10 à 25¾, 25 à 25⅞, 25 à 25¾.
Brazilian—20 à 30¾.
Brompton com.—50 à 18½.
Can. Smelting—20 à 20½.
Dom. Glass.—10 à 56.
M. Power—50 à 88¾, 50 à 88½.
Illinois—5 à 28.
Kaministiquia— 25 à 51.
Bell Tel.—15 à 107.
Wayagmack—10 à 39.
Shawinigan—5 à 105.
Spanish—75 à 58¾.
Banques—Royale, 23 à 200; Molson, 1 à 167; Montréal, 10 à 217.
Obligations—Asbestos, 1000 à 80; Quebec Ry, 4000 à 66; M. Power, 2000 à 89.

LES GRAINS

Cote de la Maison Bryant, Isard et cie.

CHICAGO

MAIS

	Ouverture	Haut	Bas	11.45 a.m.
Mai	53 5-8	3-4	1-2	3-4
Juil.	55 1-2	5-8	1-8	5-8
AVOINE				
Mai	39 1-4	1-2	1-4	1-2
Juil.	40 1-4	1-4	1-8	1-8
BLE				
Mai	116 1-4	117	116	117
Juil.	103 1-4	1-2 103		103 3-8

WINNIPEG

AVOINE

Mai	45 1-4			
Juil.	44 5-8			
BLE				
Mai	113 5-8	3-4	1-2	1-2
Juil	110 7-8			

Dividendes déclarés

Banque de Montréal. — Dividende de 3 p.c., pour le trimestre terminé le 31 janvier, payable le premier mars aux actionnaires inscrits le 31 janvier.

Bank of Commerce. — Dividende trimestriel de 3 p.c., payable le premier mars aux inscrits du 13 février.

Ontario Steel Products Co. — Dividende de 1 p.c., payable le 15 février aux actionnaires inscrits le 31 janvier.

L'argent en barre

Londres, 23. — L'argent en barre fait 34 pence 3-4 l'once.

New-York, 23. — L'argent étranger en barre fait 64 7-8.

A Wall Street

New-York, 23 (10 h. 30) — Les stocks spéculatifs se sont modérément raffermis en ouverture, ce matin, à Wall Street. Les aciers et les matériels ont résisté quelque peu mieux à la pression dont ils sont l'objet. Le Gulf States Steel, le Repagle, le Midvale et l'United States Steel ont avancé de fractions de points. Les sucres, les cuivres et les rails se sont aussi améliorés mais les huiles et les moteurs étaient plus faibles. Le change étranger était irrégulier.

Les valeurs canadiennes à Londres

Londres, 23. — Les valeurs canadiennes suivantes étaient cotées ce matin à la Bourse: Pacifique Canadien, 146 3-4; Brazilian Traction, 34 1-4; C. General Electric, 105 1-2; Can. Steamship Voting Trust 15; Dom. Steel, 29 1-2; Shawinigan, 117.

EMPRUNT DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Date 23 janvier 1922

Echéance	Prix	Rendement
1 déc. 1925	98.40	5.45
1 oct. 1931	98.50	5.20
1 sep. 1937	101.10	4.95
1 déc. 1922	99.90	5.60
1 nov. 1923	99.85	5.58
1 déc. 1927	101.60	5.18
1 nov. 1933	103.10	5.15
1 déc. 1937	105.15	5.03
1 nov. 1924	99.20	5.80
1 nov. 1934	99.95	5.50

Tableau des cours fournis par L. G. Beaubien et Cie, agents de change, 50, Notre-Dame ouest, Montréal. Prix sujets à intért couru.

Eché- Der. Cote Ventes.
ance Offre Dem. De 10 h. à 11 h. 30 a.m.
Exempts de l'impôt Intérêt 5 p.c.
1925 98.0 98.10
1937*
Exmpts de l'impôt Intérêt 5½ p.c.
1922 99.90 99.85 4000 à 99.85
1923 99.85 99.65
1927 101.60 101.25 1000 à 101.35
1933 102.90 3000 à 102.95, 5000 à 102.90
1937 105.15 105.00 4000 à 105.10.
Sujets à l'impôt Intért 5½ p.c.
192
193 99.95 9000 à 99.95, 7000 à 100, 2000 à 99.95.

* Payable en fonds à New-York.

Cours du change

Cours moyens à New-York:

Londres, (livre sterling)	$4.21
Paris, (franc)	0.0801
Bruxelles, (franc)	0.0768
Genève, (franc)	0.1942
Berlin, (mark)	0.0050
Vienne, (couronne)	0.0004
Rome, (lire)	0.0436

Cours moyens à Montréal:

New-York	5 3-4 p. c.
Londres	$4.47
Paris	0.0853
Bruxelles	0.0820
Genève	0.2072
Berlin	0.0055
Vienne	0.0005
Rome	0.0470

SERVICE DE LIBRAIRIE
du "DEVOIR"

Les lecteurs du "Devoir" trouveront les ouvrages suivants au service de librairie du "Devoir":

BROCHURES DE PROPAGANDE

	Franco. Punité.
Dixième anniversaire (luxe)	.80
Dixième anniversaire (ordin.)	.38
"Le Devoir", témoignages d'évêques	.12
"Le Devoir", journal catholique par M. l'abbé Perrier	.12
"Le Devoir", son action intellectuelle et morale, par M. Antonio Perrault	.12
Pour l'exemple	.25
Cinquième anniversaire du "Devoir" (1915)	.28

BROCHURES DE M. BOURASSA

UNE MAUVAISE LOI (1921)	.28
LA PRESSE CATHOLIQUE et NATIONALE	.38
"Le DEVOIR", ses promesses 'avenir, ses conditins de survie (1920)	.18
LE CANADA APOSTOLIQUE (1919)	.60
LA LANGUE GARDIENNE de la FOI (1918)	.28
LA CONSCRIPTION (1917)	.12
L'INTERVENTION AMERICAINE, ses motifs, son objet, ses conséquences (1917)	.28
LA LANGUE FRANCAISE au Canada (1915)	.18
"LE DEVOIR", son origine, son passé, son avenir (1915)	.12
POUR LA JUSTICE (1912)	.12
CONSCRIPTION (en anglais) (1917)	.12
THE DUTY OF CANADA (en anglais)	.12

Le prix indiqué comprend les frais d'envoi, par poste, pour chaque unité.

Adresser toutes les commandes, avec remise par chèque au pair, mandat ou bon-poste, au

SERVICE DE LIBRAIRIE

"LE DEVOIR"

43, RUE SAINT-VINCENT, MONTREAL

MAISON RENÉ-T.-LECLERC 1901

Série-No. 2

SERVICE PUBLIC

Manitoba Power Company, Limited

Obligations 7%—Echéance 1941

Encaissement à NEW-YORK, MONTREAL, TORONTO ou WINNIPEG

Cette émission porte la garantie, pour le capital et les intérêts, de la WINNIPEG ELECTRIC RAILWAY COMPANY.

Revenu assuré Les recettes moyennes de la Winnipeg Electric Railway Company, au cours des douze dernières années, ont été de $735,000 par an. Les revenus de l'exercice à fin août 1921 furent de $957,000, somme disponible pour servir les $525,000 d'intérêts de la présente émission. C'est là une garantie additionnelle qui se superpose simplement à la puissance bénéficiaire (earning power) de la MANITOBA POWER COMPANY, LIMITED. Suivant une estimation très modérée, cette dernière devrait donner $970,000 de revenu; cette somme, ajoutée à la précédente, totalise à $1,920,000 le produit disponible pour le service de la présente émission. C'est quatre fois plus qu'il n'en faut.

L'obligation 7%, 1ère hypothèque, MANITOBA POWER est accompagnée d'un warrant qui donne au porteur le droit de souscrire au capital-actions ordinaires de la Compagnie, à des conditions particulièrement avantageuses.

Prix : le pair [100] et les intérêts courus.

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER

MONTREAL 160, rue St-Jacques — QUEBEC 74, rue St-Pierre

(Maison fondée en 1901)

La Banque Nationale

FONDEE EN 1860

Capital	$ 2,000,000.00
Réserve	2,435,000.00
Actif (30 avril 1921)	75,000,000.00

POURQUOI VOUS DEVEZ AVOIR UN COMPTE CHEZ NOUS?

PARCE QUE nous avons aidé au développement de tous les centres ruraux.

PARCE QUE nous sommes la banque du cultivateur, de l'industriel et du marchand.

PARCE QUE par nos 347 bureaux, nous avons des ramifications dans tous les coins de la province et que nous collectons gratuitement pour tous nos clients.

PARCE QUE nous sommes la plus vieille Banque canadienne-française de la Province.

NOUS SOLLICITONS DONC VOTRE CLIENTELE.

PLACEMENTS DE JANVIER 1922

NOUS OFFRONS,

SUJET A VENTE PRÉALABLE, LES OBLIGATIONS SUIVANTES :

Endroit	Echéance	%	Pour Rapporter Prix du marché
PUISSANCE DU CANADA	toutes les émissions		
PROVINCE DE QUEBEC	15 ans	5½	5 5/8%
CITE DE QUEBEC	5 "	5½	5 5/8%
CITE DE QUEBEC	8½ "	6	5¾%
PORT DE TROIS-RIVIERES	37 "	5	6%
VILLE DE SAINT-BONIFACE	30 "	6	6%
VILLE DE EDMUNDSTON	12 à 28 "	5½	6%
VILLE DE LA TUQUE	4 "	6	6%
VILLE SHAWINIGAN-FALLS	1½ à 4½ "	5½	6%
VILLE CAP-DE-LA-MADELEINE	10 "	6	6%
VILLE DE JONQUIERES	3 & 4 "	6	6%
VILLE DE DRUMMONDVILLE GARANTE	4 & 9 "	6	6%
VILLE DE MONT-ROYAL	3 "	5½	6%
VILLE DE MONTREAL-EST	5 "	6	6%
Commissions scolaires :			
COTEAU SAINT-PIERRE	5 "	6	6%
DE MONTREAL	4 & 6 "	6	6%
D'EDMUNDSTON	6 à 14 "	6	6%
DIOCESE DE PEMBROKE	8 à 10 "	6	6%
FABRIQUE DE SAINT-ELIE DE CAXTON	10 "	6	6%
CANADA STEAMSHIP LINES, LTD.	3 à 10 "	7	7%

La Corporation des Obligations Municipales LIMITEE

RENE DUPONT, PRESIDENT — J. W. SIMARD, VICE-PRESIDENT

916 Cote de la Montagne, QUEBEC — 7 Place d'Armes, MONTREAL

Phone: 6932 — Phone: Main 1824

Mort accidentelle

LE JURY DU CORONER REND UNE DECISION AU SUJET DES DEUX POMPIERS QUI SONT MORTS, HIER.

L'assistant-coroner a présidé à l'enquête qui a eu lieu, ce matin, à la morgue, sur la mort de ces deux pompiers qui sont tombés victimes de leur devoir. L'assistant-coroner a lu aux jurés le rapport de l'examen des cadares qui a été fait par le docteur Wilfrid Derome, médecin-légiste. Le lieutenant Desloges aurait succombé à des lésions internes et le pompier Presseau, à une fracture du crâne.

Après avoir pris connaissance des faits, les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle.

Le chef de district Presseau, qui est arrivé sur les lieux de l'incendie quelques minutes après que l'explosion s'est produite, et qui est l'oncle du pompier Presseau, a été interrogé par l'assistant-coroner. Il n'a pu dire quelle a été la cause de l'explosion, mais a ajouté toutefois qu'il ne croyait pas qu'elle soit due à une main criminelle. Une enquête toutefois sera tenue à la Commission des incendies.

FUNERAILLES CIVIQUES

La ville fera des funérailles civiques aux deux pompiers, le lieutenant Napoléon Desloges et le pompier Paul Presseau, qui ont perdu la vie à l'incendie de Notre-Dame-de-Grâce, dimanche soir. M. Brodeur saisira le conseil, aujourd'hui, de l'affaire.

Province de Québec, District de Montréal. No 2731.

Cour Supérieure

R. DUBUC, demandeur, contre U. LEDUC, défendeur.

Le 1er jour de février 1922, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'entrepôt, au no 66, rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en un gramophone Columbia et disques.

Conditions: ARGENT COMPTANT.

A. C. BROUILLET, H. C. S.

Montréal, 23 janvier 1922.

Le congrès irlandais

UNE RESOLUTION POUR LA MORT DE BENOIT XV.

Paris, 23 (S. P. A.). — A l'ouverture des séances de travail du congrès irlandais ici, aujourd'hui, on notait la présence de délégués venus d'une vingtaine de pays.

Le congrès a immédiatement adopté une résolution de condoléances pour le décès du pape Benoit XV.

Se mettant ensuite à l'oeuvre, le congrès a passé une résolution dénonçant l'esprit de vengeance dont fait preuve l'Angleterre en retenant dse prisonniers irlandais dans les prisons anglaises.

Gallagher sera pendu

Calgary, 23 (S.P.A.) — John G. Gallagher, ancien policier provincial de l'Alberta, a été condamné à être pendu le 16 avril 1922, après qu'un jury l'eut trouvé coupable, samedi soir, du meurtre de John G. Coward, exploiteur de mines de Carbon, Alberta. C'est le juge Simmons qui a prononcé la sentence. Le meurtre a été commis, le 3 octobre 1921.

Il y a des journaux à faire des paquets. Il y a des journaux qui meublent l'esprit. Le Devoir n'est pas un journal à paquets. Il est de l'autre catégorie. Un mois, 50 sous; un an, $6.

Au pair et Intérêt courus

OBLIGATIONS

7%

1ère Hypothèque

COMPAGNIE

P. T. LEGARE

(LIMITEE)

1929 à 1931

Cette maison, fondée sans argent en 1871, a traversé des temps pires que ceux d'aujourd'hui. Elle est aujourd'hui à la tête du commerce de matériel de ferme dans la province de Québec.

Versailles Vidricaire Boulais Limitée

MONTREAL QUEBEC OTTAWA

BUREAU-CHEF:

Imm. Versailler, Montréal. Tél: M. 7080

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — jusqu'à 15 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'ELEVES : — jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES : — jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER : — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVE : — jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

PERDU : — jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER : — jusqu'à 20 mots, 25 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

A VENDRE : — jusqu'à 20 mots, 30 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES, tarif sur demande.

AVIS LEGAUX : — 15 sous la ligne agate.

NAISSANCES, DECES, MESSES : — 50 sous par insertion.

REMERCIEMENTS : — 50 sous.

CARNET MONDAIN, NOTES PERSONNELLES ETC : — $1.00 par insertion.

VOYAGEUR

On demande deux voyageurs expérimentés connaissant français, anglais pour visiter clientèle religieuse. Situation assurée. Références exigées. Ecrire: Boîte 17 Le Devoir.

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS MECANICIENS demandés suivez les cours jour ou soir. Licence garantie, position assurée. Cours privés pour dames. Stud. Commerc., 708 Dorchester Est. Tel Est 4344.

ACCORDEUR DE PIANO

ALEXANDRE GERMAIN

Accordeur de pianos, réparations de toutes sortes, ouvrage garanti; ancien professeur d'accordage à Nazareth. S'adresser No 392 avenue Mont-Royal Est. Tél St-Louis Calumet 1403.

SERRURIERS

E. TELLIER

serrurier-armurier, 268 Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal. Expert en réparations de gramophones, serrures, clefs, armes à feu. Prompt travail. Satisfaction garantie.

COLLEGE DE BARBIERS

Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent; système moderne. Position assurée, pourcentage payé en apprenant. S'adresser Molet Barber College 67 St-Laurent.

A VENDRE

Une collection complète du Devoir, quotidien, de 1910 à 1916 inclusivement, non reliée. Ecrire à casier 21, Le Devoir.

Moulins à laver électriques américains, tordeur tournant—$50—$65—$85—$90—$105—$120—$125—$135.— Voir M. Désaulniers, 1180 Berri, maison privée, près Mont-Royal — St-Louis 319.

PROPRIETES A VENDRE

Par Crépeau & Paquette, notaires, 310, Visitation. Tél. Bell: Est 971.

Nos 474 à 474B, Nicolet	$7200.00
Nos 1014 à 1018, ave Malo	2500.00
Nos 2747-2749, rue Clark	3200.00
Nos 2835 à 2839, rue Dandurand	4800.00

No 899, Chemin Ste-Catherine (7 arpents en superficie), 42 cts le pied en bloc.

Emplacement et terrains au Sault-au-Récollet, 15 cts le pied.

Terrains à St-Laurent et à Notre-Dame-de-Grâces.

OEUFS ET VOLAILLES

Nous sommes maintenant prêts, avec des sujets de choix, pour vos expositions locales. Demandez notre brochure, illustrée de 19 gravures des races de poules, canards, oies, dindes, pigeons, faisans, paons, pintades etc., à 25 sous par poste indispensable. Cartes postales en couleurs strictement naturelles, de toutes les races, à 10 sous chacune. Collection de 12 cartes $1.00, 3 cartes $0.60. Extra spécial : 25 belles poules Minorque noires, à $2.50 pièce. Poule Gampline dorée, avec 11 poulets de trois semaines, en Dinde avec 6 dindons de 4 semaines, $15.00. Extra choix. Beaux trios Oies de Toulouse ou Embden, trios de pintades $6. Pigeons-voyageurs, aucune nuance, jeunes, $2.50 la paire. Tumblers jaunes, $4. Fantails noirs, $4. Hiboux blancs, $5. Pie-grièche bleu-marine, $7.00. Hirondelle bleue, $5. Archangel, $5.50. Carneaux, $3.50. Tourterelles jaunes, $4. Coupe Trumpetter allemand noir, $7. Coupe, bleu anglais, $5. Turbitts, elle noire, $3.50. Coqs pour exposition, toutes les races. Garantis plaire. Prix sur demande. Ecrivez vos besoins. Inclure toujours timbres pour réponse vite et assurée. La Ferme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe, Qué.

LANSTON MONOTYPE MACHINE CO.

(10,000 *en usage*)

a acheté le commerce, l'outillage, les brevets, les marques de fabrique, la raison sociale et les propriétés de la

BARRETT ADDING MACHINE CO

(12,000 *en usage*)

La Compagnie des monotypes manufacturera tous les modèles de la machine à additionner, à classifier et à calculer Barrett dans ses propres ateliers et les distribuera par l'intermédiaire de l'organisation des Monotypes.

Lanston Monotype Machine Co.

Philadelphia, Pa.

L'IRLANDE

LE DIFFEREND NORD-SUD

MICHEL COLLINS ET SIR JAMES CRAIG SIGNENT UN ACCORD. —NOUVELLE ENCOURAGEANTE.

Londres, 23 (S.P.A.) — La situation irlandaise a pris une tournure inattendue samedi. On a annoncé que Michael Collins, chef du gouvernement provisoire irlandais, et sir James Craig, premier ministre de l'Ulster, avaient arrêté un accord mutuel qui promet de régler pacifiquement l'imbroglio entre le Nord et le Sud.

La chose était d'autant plus surprenante que M. Collins n'était parti de Dublin que depuis la veille au soir pour n'entrer en conférence avec sir James Craig que samedi matin.

En plus des arrangements pris pour régler la question des frontières, il a été décidé de cesser les boycottages mutuels. Ce que l'on considère d'une haute importance, c'est la décision d'imaginer un meilleur système que le Conseil d'Irlande, offert par l'Acte de 1920, pour régler les problèmes qui affectent toute l'Irlande.

John Milne Barbour, qui est le sous-ministre des finances de sir James Craig, a dit que la nouvelle était la plus encourageante qui ait jamais été annoncée.

Il croit qu'il est de la plus haute importanc que le Nord et le Sud s'unissent dans l'intérêt commun du pays en autant que l'autonomie de l'Ulster sera sauvegardée.

Le sentiment général ici est que l'accord est la conséquence du désir de M. Collins de protéger l'Etat libre contre la menace d'une coalition possible des républicains et des communistes aux prochaines élections. Il y a beaucoup de communistes dans l'union des employés de transport. Le premier ministre de l'Ulster pour sa part, veut la paix dans les six comtés.

Les unionistes de l'Ulster acclament naturellement la levée du boycott mais craignent des troubles avec les ouvriers des chantiers maritimes à propos de la réintégration des ouvriers catholiques expulsés en juillet 1920 après le meurtre du colonel Smyth à Cork.

Le nombre de renvois a été considérable dans les chantiers maritimes l'an dernier. Il est certain que les protestants vont demander que leurs coréligionnaires aient la préférence.

Lord Pirrie a la même opinion que le premier ministre de l'Ulster au sujet de la situation. Il croit qu'il faudra beaucoup de temps avant que le malaise engendré par les assassinats et les bombardements, disparaisse des deux côtés.

Les choses cependant, croit-il, seront facilitées si le gouvernement anglais est prêt à bailler les fonds d'un grand projet de secours, vu que le ministère du travail de l'Ulster a été très embarrassé par le problème du chômage.

LE CARDINAL LOGUE

Dublin, 23. — Le cardinal Logue a dit, hier, au sujet de l'accord entre sir James Craig et Michael Collins:

"Je suis très heureux de voir toute la chose réglée et la paix revenue. L'accord mettra fin au terrible état de choses à Belfast. J'espère que tout le monde aura le bon sens de s'accorder et de s'unir pour travailler dans les intérêts du pays."

Carnaval d'hiver

OTTAWA, ONT., DU 28 JANVIER AU 4 FEVRIER 1922.

Le carnaval d'hier à Ottawa aura lieu du 28 janvier au 4 février inclusivement et des championnats de tout genre de sport s'y disputeront. Le Pacifique Canadien maintient le service de trains le plus fréquents et le plus rapides entre Montréal et Ottawa. Voici le service complet:

Via la Ligne Courte
(Vers l'Ouest)

Quitte Montréal, Gare Windsor:
8.15 a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa, à 11.55 a. m.
9.20 a. m. tous les jours sauf le dimanche arrivant à Ottawa, à 12.20 p. m.
9.20 a. m., le dimanche seulement, arrivant à Ottawa à 1.00 p. m.
4.00 p. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa à 7.30 p. m.
6.35 p. m. le dimanche seulement, arrivant à Ottawa à 10.15 p. m.
8.15 p. m., tous les jours, arrivant à Ottawa à 11.15 p. m.
10.15 p. m., tous les jours, arrivant à Ottawa à 1.20 a. m.

Via Lachute
(Vers l'Ouest)

Quitte la Gare Viger:
7.55 a. m. tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Ottawa à 12.55 p. m.
8.20 a. m., le dimanche seulement, arrivant à Ottawa à 1.15 p. m.
5.30 p. m., tous les jours, arrivant à Ottawa à 10.30 p. m.

Via la Ligne Courte
(Vers l'Est)

Quitte Ottawa, Gare Union:
5.50 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal Gare Windsor, à 8.50 a. m.
6.40 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, Gare Windsor, à 9.40 a. m.
8.35 a. m., tous les jours, arrivant à Montréal, Gare Windsor, à 12.05 p. m.
3.00 p. m., le dimanche seulement, arrivant à Montréal, Gare Windsor, à 6.40 p. m.
3.45 p. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, Gare Windsor, à 6.45 p. m.
6.55 p. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, Gare Windsor, à 10.25 p. m.

Via Lachute
(Vers l'Est)

Quitte Ottawa, Gare Union.
8.00 a. m., tous les jours, sauf le dimanche, arrivant à Montréal, Gare Viger, à 1.00 p. m.
8.30 a. m., le dimanche seulement, arrivant à Montréal, Gare Viger, à 1.15 p. m.
5.30 p. m., tous les jours, arrivant à Montréal, Gare Viger, à 10.30 p. m. (réc.)

UN INCENDIE CONSIDÉRABLE

UN PATE DE MAISONS EST DETRUIT A NOTRE-DAME-DE-GRACE.

Deux pompiers ont été tués et quatre autres ont été blessés au cours d'un violent incendie qui a complètement détruit, hier soir, deux conciergeries et six magasins, situés rue Sherbrooke, entre les rues Oxford et Harvard, à Notre-Dame-de-Grâce. Les victimes sont: le lieutenant Napoléon Desloges, 33 ans, 171, rue Quesnel, et le pompier Louis-Paul Presseau 27 ans 303, rue Délinelle. Tous les deux sont mariés et le pompier Presseau est père de cinq enfants dont le plus âgé n'a que six ans.

Les blessés sont: Le lieutenant Joseph Landreville, coupures et suffocation par le gaz, le pompier Alfred Dion, coupures, écorchures et suffocation par le gaz, le pompier François Bernard, suffocation par le paz et le pompier Arthur Therrien, coupures à la main droite. Les victimes et les blessés qui étaient en devoir au poste 34 ont été ensevelis sous un mur de pierre qui s'est effondré à la suite d'une violente explosion qui s'est produite dès le début de l'incendie. Le choc a été si violent, que nombre de carreaux et de vitrines ont été brisés dans les maisons et les magasins environnants. M. Charles Chéné de la rue Duluth, qui passait là au même moment a été atteint à la joue par un éclat de verre. Il s'est aussitôt rendu chez le docteur S. H. Martin, de la rue Harvard, et ce dernier a été obligé de lui faire six points de suture.

Les pertes matérielles s'élèvent, croit-on, au bas mot à $250,000 bien qu'il ait été impossible de les calculer hier soir. Des deux conciergeries et des six magasins il ne reste plus que des murs couverts de glace et des ruines fumantes.

Le feu paraît avoir pris naissance dans le magasin occupé par le buandier, Henry Hum.

Les deux conciergeries détruites sont le Vimy et le Harvard, dont les propriétaires respectifs sont MM. J.-O. Quenneville, et le Dr G.-A. Bélanger. Les pertes se chiffrent pour le *Vimy* à $55,000, et à $150,000 pour le *Harvard*. Ce dernier comprenait 17 appartements et le premier 16.

On croit que deux Chinois ont péri dans les flammes. On n'a pu jusqu'ici les trouver.

Les commissions seront nommées par les municipalités

Une délégation s'est présentée devant le premier ministre l'honorable Taschereau, samedi matin, pour demander la création d'une commission sportive, qui aurait à régir les sports en général dans la province. Le premier ministre était accompagné de l'honorable Athanase David.

M. Paul Parent, rédacteur du sport au "Soleil", de Québec, insista pour que le gouvernement s'occupe du sport non seulement à Montréal, mais par toute la province. Il déclara qu'il était d'opinion qu'une commission municipale, comme le veut la ville de Montréal ne suffirait pas pour rencontrer les besoins de l'heure. M. Bray, parrain du règlement actuellement à l'étude au conseil de ville, prit aussi la parole pour démontrer les motifs qui l'avaient poussés à s'occuper de la question du sport. M. René Bauset, au nom de la ville expliqua aussi en blanc et en noir où voulait en venir la ville avec sa commission.

Après avoir écouté attentivement, le premier ministre déclara que le gouvernement n'était pas prêt à s'occuper d'une affaire de la sorte pour le moment, ajoutant qu'on ne savait pas où commençait et finissait la légalité de la boxe du Canada. D'un autre côté il a déclaré que pour plaire au monde sportif le gouvernement sera certainement prêt à passer une loi pour accorder aux municipalités le droit de faire leurs règlements pour régir le sport de la boxe ou de la lutte.

On parut accepter cette suggestion et, après le départ de l'honorable Taschereau, on se consulta. M. Tom Duggan, promoteur de boxe à l'aréna Mont-Royal, s'éleva fortement contre l'imposition d'une taxe onéreuse, et il suggéra plutôt une taxe au pourcentage sur les recettes. Il suggéra aussi la mise en légalité de la boxe, et on lui promit d'étudier la chose.

Ont aussi parlé: MM. O'Connell, Généreux, M. A. David. On croit que la prochaine commission sera formée des échevins Tom O'Connell, La Rubenstein, du Dr F. de Martigny, du chef de police Pierre Bélanger, et M. Albert G. Pigeon.

Etaient présents: Ech. J. A. Brodeur, Louis Rubenstein, Thomas O'Connell, René Bauset, Louis Larivée, O. Benoît, gérant de l'Aréna Mont-Royal, W. Ferguson, le maire Prieur, W. Morrisson, Ech. Lalancette, le maire Thurber, l'éch. Généreux, Tom Duggan, président de l'aréna, M. Athanase David Timmie A. Kimpie, Horace Lacombe, M. Laurendeau, E. Tremblay et A. G. Pigeon, Dr J.-P. Gadbois, Horace Lavigne, etc.

Améliorations au marché Bonsecours

MM. Cédillot, député de Lapraire, et Monet, député de Napierville, ont demandé au comité exécutif que des améliorations soient faites au marché Bonsecours.

Ils réclament le chauffage de la partie supérieure du marché, le numérotage des stalles pour les cultivateurs et l'installation d'abris et d'une balance publique, près du pont Victoria.

M. Brodeur a promis d'appuyer cette requête.

Vous ne cherchez dans les journaux que des annonces? Le Devoir n'est pas votre affaire. Vous voulez trouver de quoi lire? Lisez le Devoir. Un mois, 50 sous; un an, $6

Recommandé Publiquement!

DES dizaines de milliers d'hommes et de femmes de toutes les parties des Etats-Unis et du Canada, de tous les âges et de toutes les conditions sociales, affligés de maux d'estomac, de désordres du fois et du rein, dont plusieurs atteints depuis longtemps, aussi bien que des milliers d'hommes et de femmes faibles, maigres et nerveux, apparemment sur le point de s'effronbles, maigres et nerveux, apparemment sur le point de s'effondmis sur pied, remis dans leur état normal de santé, de force et de poids par l'usage du Tanlac.

D'autres encore, qui semblaient assez bien, mais qui souffraient de dsypepsie, de maux de tête, de respiration haletante, d'étourdisd'haleine fétide, de constipation, de mauvais teint, de perte d'appétit, d'insomnie la nuit, qui étaient terriblement déprimés, désements, d'acidité et de gaz dans l'estomac, de langue chargée, clarent avoir été entièrement débarrassés de ces symptômes de détresse et rendus à la santé et au bonheur par le Tanlac.

C'EST POURQUOI la demande de Tanlac, le puissant Tonique et reconstituant, a battu tous les records.

Le Tanlac est en vente partout chez les principaux pharmaciens et marchands généraux.

Service de Librairie du "DEVOIR"

Fêtes du 111e centenaire de l'arrivée de Louis Hébert au Canada, par l'abbé A. Couillard Després	$1.50
Louis Hébert, premier colon canadien et sa famille, par l'abbé A. Couillard Després	.60
Observations sur l'Acadie Française, par l'abbé A. Couillard Després	.75
Noblesse de France et du Canada, par l'abbé A. Couillard Després	.50
Vie du Père Lacombe, O.M.I., (relié)	2.00
Débuts d'un missionnaire, par le R. P. Bonaventure Péloquin	.75
Almanach de la langue française 1922	.25
Plus qu'elle-même (roman), par Luc Bérard et J. A. Foisy	.90
Au pays de l'Erable, concours Société St-Jean-Baptiste	.90
Résistance au lois injustes (La) par le R. P. A. M. Mignault	.75
Chez nos ancêtres, par l'abbé Lionel Groulx	.50
Brins d'herbe, par Monique	.75
Nos Voyageurs, par le R. P. E. Lecompte	1.25
Lendemains de conquête, par l'abbé Lionel Groulx	.90
Silhouettes paroissiales, par le R. P. Louis Lalande	.75
Autour de la Maison, par Michelle LeNormand	.50
Couleur du temps, par Michelle LeNormand	.75
Lettres de Fadette, 3ième et 4ième séries (chacune)	.50
The Birthright, par Arthur Hawkes	3.00
Croquis Laurentiens, par le R. F. Marie-Victorin	.75
Récits laurentiens, par le R. F. Marie-Victorin	.75
Jean-Daniel Dumas, par François J. Audet	.75
Une maîtrise d'art en Canada, par Emile Vaillancourt	1.00
Anthologie des poètes canadiens, par Fournier et Asselin	1.25
Pour qu'on aime la Géographie, par Emile Miller	1.25
Comédiens et Amateurs, par Eugène Lassalle	1.00
Le petit monde (billets du soir), par Louis Dupire	.50
Question ouvrière au Canada (La), par Arthur St-Pierre	.50
Chasse aux millions (La), par J. Chs Harvey	.25
Ce que dit la Jeunesse	1.00
Emballement (vers), par l'abbé Apollinaire Gingras	.25
Nuances (billets du soir), par Yvonne Charette	.75
Histoire du Canada, par l'abbé A. Desrosiers et C. Bertrand	1.50
Questions scolaires, par Mgr Ross	.25
Pour l'Exemple, Hommages à M. G. N. Ducharme	.25
Billets du Soir (3e série), par Albert Lozeau	.50
Cap Eternité (Le) vers, par Charles Gill	.75
Au coeur de l'histoire, par Raoul de Lorimier	2.00

A ces commandes, il faut ajouter 10% pour frais de port. On n'accepte les commandes qu'avec l'argent.

SERVICE DE LIBRAIRIE
"LE DEVOIR"
43, rue Saint-Vincent, Montréal.

M. Martin à Ottawa

Le maire se rend auprès de M. King à Ottawa, aujourd'hui, pour traiter de choses intéressant la métropole.

Il réclamera du gouvernement l'exécution du contrat d'un brise-glace aux usines Vickers, contrat déjà accordé par l'ancienne administration fédérale et annulé depuis. Plus de deux mille hommes y trouveraient de l'emploi pour l'hiver.

M. Martin parlera aussi au premier ministre du projet de révision du recensement de la métropole.

TELEPHONE EST 8000

Aux Grands Magasins Dupuis

OUVERTURE DE NOTRE VENTE DE

MEUBLES

Meubles entreposés gratuitement jusqu'à date de livraison.

Paiements par termes faciles accordés avec plaisir.

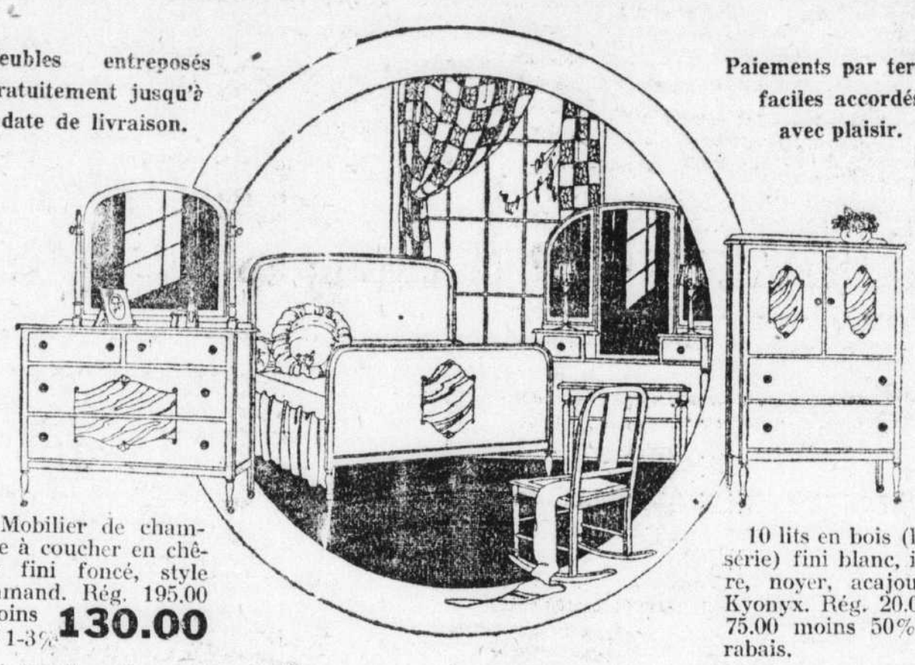

Mobilier de chambre à coucher en chêne fini foncé, style flamand. Rég. 195.00 moins 33 1-3% **130.00**

10 lits en bois (hors série) fini blanc, ivoire, noyer, acajou et Kyonyx. Rég. 20.00 à 75.00 moins 50% de rabais.

1 mobilier de chambre à coucher en noyer foncé, style Reine-Anne, 5 morceaux, table de toilette Vanité et chifonnette. Regulier 390.00 moins 25% **292.50**

1 magnifique mobilier de chambre à coucher en acajou, fini naturel 6 morceaux; bureau de 48 pouces. Rég. 675.00 moins 20% **540.00**

Mobilier de chambre à coucher fini ivoire, style Louis XVI; 5 morceaux. Rég. 295.00 moins 1% **196.67**

Mobilier Chesterfield couvert en magnifique tapisserie; 3 morceaux. Siège à coussin mobile à ressort. Rég. 250.00 moins 33 1-3% **166.87**

Mobilier de boudoir couvert en tpisserie légèrement salie; 2 morceaux: un sofa et une berceuse. Régulier 39.95 moins 50% **19.98**

14 ANCOFFRETS COUVERTES EN CRETONNE pour chambre à coucher; poignées solides de chaque côté, (légèrement salies). Rég. 9.95 moins 50% **4.98**

25 LITS PLINATS avec sommier fini oxidé; deux largeurs seulement: 4.0 et 3.0. Prix régulier 11.50 pour **7.50**

30 LITS en cuivre, largeurs: 4.6 et 4.0 seulement. Tant que le lot durera **12.85**

20 Etagères pour livres en chêne fumé; 4 grandes tablettes; rég. 9.85 moins 20% **7.88**

MOBILIER DE SALLE A DINER en noyer solide, style Reine-Anne; 9 morceaux; table sur piédestal. Rég. 350.00 moins 1-3% **233.34**

MOBILIER DE SALLE A DINER fini noyer foncé, style Sheraton; 9 morceaux; tables à rallonges; Régulier 225.00 moins 25% **168.75**

10 TABLES en chêne solide pour salle à diner; dessus de 42 pces; base genre piédestal; 6 panneaux. Rég. 35.00 moins 25% **26.25**

BERCEUSES confortables; cadre en chêne solide, siège à ressort rembourré en simili-cuir espagnol. Une valeur merveilleuse à **12.90**

Couvertures de Plancher

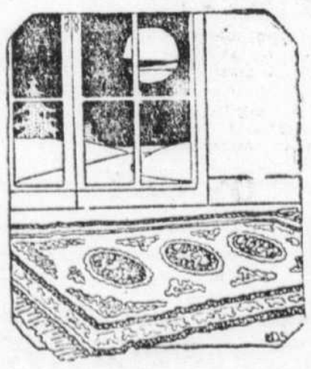

TAPIS de jute pour escaliers ou chemins; bordure verte sur fond beige. Largeur: 18 pouces, rég. .65 la verge pour **.49**

Largeur 22 pouces, régulier .75 la verge, pour **.59**

Largeur: 27 pouces, régulier .90 la verge, pour **.60**

CARPETTES Axminster; choix de beaux dessins orientaux; dimensions:
1½ x 2½, prix spécial .. 17.95
2¼ x 3 , prix spécial .. 31.95
2¼ x 3½, prix spécial .. 35.95
3 x 3 , prix spécial .. 40.95
3 x 3½, prix spécial .. 47.95
3 x 4 , prix spécial .. 54.95

CARPETTES en tapisserie; dimensions:
2½ x 3 , prix spécial .. 16.95
3 x 3 , prix spécial .. 18.95
3 x 3½, prix spécial .. 21.95
3 x 4 , prix spécial .. 24.95

LINOLEUM de liège; 2 verges de largeur; la verge carrée .. .89
LINOLEUM de liège; 4 verges de largeur; la verge carrée .. 1.09
LINOLEUM de liège; 4 verges de largeur; la verge carrée .. 1.19
PRELART pour escaliers ou chemins; choix de patrons:
Largeur: 18 pouces, la verge .. .35
Largeur: 22 pouces, la verge .. .45
Largeur: 27 pouces, la verge .. .50
Largeur: 36 pouces, la verge .. .65

CARPETTES WILTON; choix de nuances et de dessins. Dimensions:
2½ x 2½, rég. 47.50, pour .. 42.75
2¼ x 3 , rég. 55.50, pour .. 49.95
2¼ x 3½, rég. 66.50, pour .. 59.85
2¼ x 4 , rég. 78.50, pour .. 70.65
3 x 3 , rég. 75.50, pour .. 67.95
3 x 3½, rég. 85.50, pour .. 76.95
3 x 4 , rég. 98.50, pour .. 88.65

PRELART de 2 verges de largeur; envers sur toile; rég. .59 la verge carrée pour **.49**

Spéciaux du Matin

EN VENTE A 9 HEURES, TANT QUE LES LOTS DURERONT

25 ROBES en serge ou en soie; valeur de $12..50 pour **4.98**
— Au premier.

SEDLITZ CHANTEAUD, le véritable produit français; rég. .89, très spécial de 9 à 11 heures, seulement **.69**
— au rez-de-chaussée.

PALETOTS pour garçons; modèle Russe en tweed carreauté brun ou en frise grise ou brune; col convertible; doublure en tweed ou en flanelle; valeur de $15.00 pour **8.95**
— au premier.

FOULARDS en laine brossée de très belle qualité pour garçons; nuance: brun avec rayures vertes. Prix, chacun **.69**
— au premier.

LAUN-DRY-ETTE

AVEC UNE LAU-DRY-ETTE ELECTRIQUE PLUS BSOIN D'ESSOREUSE

Non seulement la Laudry-ette lave le linge, mais lie l'assèche en qulqus minutes, grâce à son merveilleux séchoir; vous n'avez pas à vous tremper les mains à l'eau. Prix comptant **215.00**

Conditions faciles si désiré.

—Au deuxième.

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

417-449 rue Sainte-Catherine Est, coin Saint-André et Saint-Christophe.

J.-N. Dupuis, President; Eug. Dupuis, Vice-President; ... Dugal, Trecteur-Gérant